

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES INTERACTIONS INTERCULTURELLES ENTRE LES QUÉBÉCOIS ET LES
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES DU PROGRAMME DES
TRAVAILLEURS AGRICOLES SAISONNIERS : PERCEPTIONS ET
EXPÉRIENCES DES HABITANTS DE SAINT-RÉMI

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR LAUREANNE RIVARD

NOVEMBRE 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Alors que j'en suis à la fin de ce projet de recherche, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire et sans qui son aboutissement n'aurait été possible.

Je tiens d'abord à remercier Mme Catherine Bourassa-Dansereau, ma directrice de recherche, pour sa patience, ses encouragements, ses judicieux conseils et son appui tout au long de mon mémoire. Ce fut un honneur d'être encadrée par une des professeurs que j'admire le plus au sein de l'UQAM. Merci infiniment.

Je remercie également Mme Caroline Bouchard et M. Jorge Frozzini d'avoir accepté d'être membres du jury pour leurs commentaires des plus constructifs et la justesse de leurs suggestions à l'issue de l'oral du projet de mémoire. Leurs conseils m'auront été précieux afin de me guider à travers mon travail de recherche, et ce jusqu'à l'analyse finale.

J'aimerais aussi adresser mes plus cordiaux remerciements à mes dix participants pour leur patience, leur ouverture et leur disponibilité. Sans leur généreuse contribution, ce travail n'aurait tout simplement pu exister.

Par ailleurs, j'aimerais remercier mon conjoint, Joel Fong, pour son accompagnement, sa compréhension et son soutien tout au long de ce travail de recherche. Merci d'avoir toujours été là pour moi, de m'avoir rassurée lors de mes moments d'angoisse et d'avoir pris sur toi plusieurs tâches du quotidien afin que je puisse me consacrer à ma rédaction, et ce avec toute la bonne humeur et la joie de vivre qui te caractérisent.

J'aimerais exprimer ma plus grande reconnaissance envers ma sœur et ma mère, mes alliées de toujours, qui ont su me conseiller, m'appuyer, me corriger, m'encourager à chaque étape de ce mémoire. Merci d'avoir été les premières et dernières lectrices de chacune des phrases de ce mémoire et pour m'avoir donné les moyens et la force de me rendre jusqu'au bout, même dans les moments les plus durs.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	vi
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	vii
RÉSUMÉ.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	4
1.1 Contextualisation historique du Programme des travailleurs étrangers temporaires - PTET.....	4
1.2 Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers - PTAS	6
1.2.1 Les exigences du PTAS avant l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires.....	9
1.2.2 Les exigences du PTAS après l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires....	10
1.2.3 Analyse des enjeux du PTAS.....	11
1.2.3.1 La clause de l'employeur unique.....	12
1.2.3.2 Le difficile accès à la résidence permanente	13
1.2.3.3 L'isolation sociale et géographique.....	14
1.2.3.4 Le profilage des travailleurs étrangers temporaires.....	16
1.2.3.5 La précarité au sein du PTAS	17
1.3 Les relations entre les communautés agricoles du Québec et les travailleurs étrangers temporaires du PTAS	19
1.3.1 Expériences vues du côté des travailleurs étrangers temporaires	20
1.3.2 Du côté des communautés locales.....	23
1.4 Question de recherche et objectifs.....	26
1.5 La pertinence sociale, communicationnelle et scientifique de la recherche.....	27
CADRE THÉORIQUE.....	29
2.1 L'interactionnisme.....	29
2.1.1 Les interactions dans l'ordre social : la quête de la normalité	31
2.1.2 La (re)présentation de soi dans les interactions	33
2.1.3 La reconnaissance comme moteur interactionnel	35
2.2 Les interactions.....	36
2.2.1 L'interaction interculturelle : le rôle de la communication interculturelle	38
2.3 Conceptualisation des notions de perception et d'expérience.....	42
2.3.1 Les perceptions	42
2.3.2 Les expériences.....	44
2.4 Synthèse	45
MÉTHODOLOGIE	48
3.1 La stratégie générale de recherche	48
3.1.1 La recherche qualitative.....	48
3.1.2 L'entretien semi-dirigé.....	50
3.2 Le terrain de recherche.....	53
3.2.1 Présentation des participants et stratégies de recrutement	53
3.3 L'analyse des données.....	56

3.3.1 La transcription et le codage de données	57
3.3.2 Thématiques d'analyse	58
3.3.3 Stratégies analytiques	59
3.4 Considérations éthiques	60
3.4.1 Le consentement des participants	61
3.4.2 Le respect de la confidentialité	61
3.5 Réflexions et positionnements éthiques de la chercheuse	62
3.5.1 Limites méthodologiques	63
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	65
4.1. Rappel des participants à la recherche	66
4.2 Les interactions perçues : entre désintérêt, résilience et discrétion.....	67
4.2.1 Des interactions généralement limitées	68
4.2.2 Une adaptation discrète.....	71
4.2.3 Des opinions qui divergent quant aux interactions perçues avec les employeurs .	74
4.3. Les interactions vécues : un contact ambigu	77
4.3.1 La recherche active de contact.....	78
4.3.2 Le travail : un milieu propice aux interactions.....	78
4.3.3 Des interactions avec les femmes parfois difficiles.....	81
4.3.4 Les interactions entre employeurs et travailleurs étrangers temporaires.....	82
4.4 Les perceptions qu'ont les participants des travailleurs étrangers temporaires	84
4.4.1 Les perceptions générales de ce qu'est un travailleur étranger temporaire	84
4.4.2 La reconnaissance des travailleurs étrangers temporaires.....	88
4.5 Synthèse des résultats	93
CHAPITRE V	96
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSIONS.....	96
5.1 La communication interculturelle au cœur des interactions à Saint-Rémi	97
5.1.1 La barrière de la langue comme obstacle à la communication interculturelle.....	99
5.1.2 La catégorisation excessive comme obstacle à la communication interculturelle	102
5.1.3 Des échanges interculturels néanmoins positifs	107
5.2 L'ordre social unique de Saint-Rémi.....	111
5.2.1 L'adaptation des travailleurs étrangers temporaires : une acceptation sans reconnaissance	114
5.2.1.2 Des interactions interculturelles teintées d'inégalités et d'asymétries.....	117
5.3 Synthèse	119
CONCLUSION.....	121
ANNEXE A - Grille d'entretien.....	128
ANNEXE B - Messages informatifs pour le recrutement des participants.....	132
ANNEXE C - Annonce classée du journal Coup d'œil – 9 octobre 2019	133
ANNEXE D - Formulaire de consentement.....	134

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableaux

Tableau 1 : Participants à la recherche.....p.55

Tableau 2 : Nature des interactions des participants.....p.65

Figures

Figure 1 : Thématiques d'analyse.....p.58

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada
CCR	Conseil canadien pour les réfugiés
CCHRA	Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
CDPDJ	Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec
EIMT	Étude d'impact sur le marché du travail
EDSC	Emploi et Développement social Canada
FCA	Fédération canadienne de l'agriculture
FERME	Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole Étrangère
ICC	Immigration et citoyenneté Canada
IRCC	Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada
MAPAQ	Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation du Québec
OECO	Organisation des États de la Caraïbe orientale
OIT	Organisation internationale du travail
PTAS	Programme des travailleurs agricoles saisonniers
PTET	Programme des travailleurs étrangers temporaires
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
UPA	Union des producteurs agricole

RÉSUMÉ

Avec la mondialisation et l'exode rural massif du dernier siècle, force est de constater que le Québec, tout comme le reste du Canada, souffre d'une pénurie de main-d'œuvre dans un secteur économique cher à son imaginaire collectif : le secteur agricole. À l'horizon 2029, on estime que le déficit entre la demande et l'offre de travailleurs agricoles au Québec atteindra 19 000 postes. Plusieurs programmes de migrations temporaires ont été mis en place au fil des années pour pallier cette problématique, le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) étant le plus vaste du pays dans le secteur agricole. Celui-ci a toutefois connu un nombre important de critiques, et ce malgré les nombreuses réformes qu'il a subies depuis sa création en 1966. Nous désirons aborder un aspect qui n'a, jusqu'ici, que très peu été couvert par la littérature scientifique soit, les interactions entre les habitants des régions agricoles du pays et les travailleurs étrangers temporaires. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés à l'approche sociologique de l'interactionnisme à travers, principalement, les écrits du sociologue Erving Goffman. Notre analyse comprend des entretiens semi-dirigés effectués avec dix participants de la région de Saint-Rémi ayant eu des contacts avec des travailleurs étrangers temporaires du PTAS. En ce sens, l'objectif principal de la présente recherche consiste à mieux comprendre comment les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent et font l'expérience de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS. Nous voulons ainsi contribuer aux écrits sur les programmes de migration temporaire d'un point de vue sociologique et communicationnel.

Mots clés: migration temporaire, Québec, Canada, Facebook, interaction, communication interculturelle, reconnaissance, Saint-Rémi, agriculture.

INTRODUCTION

L'agriculture et la culture de la terre ont toujours été une empreinte de l'identité tant canadienne que québécoise. On peut penser aux classiques de la littérature québécoise tel que *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon (1913), un roman de la terre qui met l'accent sur l'importance « terroiriste » dans la société québécoise. La protagoniste se retrouve à devoir faire un choix entre trois prétendants, tous drastiquement différents, et favorisera, tout compte fait, Eutrope Gagnon, un colon français qui ne vit que pour son travail sur la terre agricole. Plus récemment, on peut penser au succès d'une émission de télé-réalité tel que *L'amour est dans le pré* dans laquelle des agriculteurs cherchent l'amour. Il s'agit d'une émission qui connaît un franc succès puisqu'elle a connu une hausse de 20% en termes de cote d'écoute entre la saison trois et quatre et fait partie des émissions les plus visionnées au Québec avec près d'un demi-million de téléspectateurs (Therrien, 2020). De son côté, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ne manque de souligner dans ses rapports l'importance de la culture de la terre pour le Canada « parce qu' [elle] joue un rôle de premier plan dans la vie de tous les Canadiens. [Elle] nous nourrit et fait tourner notre économie. [Elle] fournit de l'emploi et dépend de la gestion environnementale éclairée de nos agriculteurs. [Elle] est alimenté[e] par l'innovation et l'ingéniosité. Bref, [elle] témoigne d'une culture en pleine croissance! » (AAC, 2013, p. 2).

Si l'agriculture représente un tel atout pour le Canada, et plus spécifiquement pour le Québec, il n'en demeure pas moins que le secteur agraire connaît un défi important avec le manque notable de main-d'œuvre pour remplir les demandes des producteurs (CCRHA, 2016). À l'horizon 2029, le CCRHA estime que le déficit entre la demande et l'offre de travailleurs agricoles au Québec atteindra 20 400 postes (CCRHA, 2019). Le recours au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) pour accéder

à une main-d'œuvre étrangère temporaire permettrait d'atténuer en grande partie les besoins puisqu'il a permis de pourvoir plus 15 000 postes vacants juste en 2018 (Charron, Ducruc et Lamoureux, 2019). C'est pour cette raison que le cas du PTAS a attiré notre attention puisqu'il s'agit du programme de travailleurs étrangers temporaires le plus vaste du pays touchant le secteur agricole.

Dans un tel contexte, il est légitime de penser que pour les habitants des régions agricoles¹, l'implantation de ce programme, sur le long terme, n'est pas sans effet. En ce sens, nous nous intéressons aux perceptions et expériences des habitants de régions agricoles québécoises, plus spécifiquement à la région de Saint-Rémi, concernant leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires prenant part au PTAS. Dans le cadre de ce mémoire, nous présentons un portrait global de cette problématique, en exposant d'abord les informations issues de la littérature scientifique que nous avons consultées sur le phénomène à l'étude. Nous formulons à la fin de ce premier chapitre la question générale de recherche, les questions spécifiques qui en découlent et les objectifs qui déterminent la suite de la recherche ainsi que sa pertinence sociale et communicationnelle. Ensuite, le second chapitre est dédié à la présentation des concepts et théories que nous retenons afin d'étudier et analyser les résultats de notre recherche. La méthodologie utilisée pour mener notre étude est développée en plus amples détails dans le troisième chapitre au sein duquel nous justifions également les choix que nous avons effectués tant pour la collecte, le traitement et l'analyse de nos données. Le quatrième chapitre, quant à lui, est consacré à la présentation de nos résultats en référence à la collecte de données effectuée. Nous y soulignons les caractéristiques de la communauté étudiée dans la perspective de nos questionnements de recherche. Enfin, le cinquième chapitre nous

¹ La terminologie « régions agricoles » est utilisée dans le cadre de ce mémoire afin de faire référence aux régions du Québec dans lesquelles l'agriculture est un secteur d'activité économique notable. Bien que l'Union des producteurs agricoles (UPA) et le Ministère de l'agriculture, pêcheries et alimentation du Québec (MAPAQ) utilisent tous deux le terme « régions », nous nous permettons d'ajouter le qualificatif « agricole » afin de faciliter la compréhension du texte.

permet de revenir sur les résultats que notre recherche aura permis de récolter à travers une analyse et une discussion sur ceux-ci. Nous concluons ce mémoire en rappelant les faits saillants des résultats principaux que nous avons obtenus, la présentation des limites de notre recherche et finalement, des possibles avenues de recherche que ce travail amène.

CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE

Le présent chapitre dresse un portrait général de la problématique de recherche avec, comme point de départ, la mise en contexte socioéconomique de l'instauration du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) dont fait partie le PTAS. Nous abordons ensuite plus spécifiquement la création du PTAS, les principes qui le régissent et les critiques formulées à son sujet au cours des dernières décennies. Enfin, nous voyons de quelles manières la cohabitation temporaire avec ces travailleurs étrangers est présentée dans la littérature, tant du point de vue de ces derniers que des habitants des communautés agricoles d'accueil. Ce chapitre dresse d'abord le portrait général de ces enjeux avant de se poursuivre par la présentation de la question générale et des questions spécifiques de recherche, des objectifs de la recherche et finalement, de son apport communicationnel et social.

1.1 Contextualisation historique du Programme des travailleurs étrangers temporaires - PTET

Le PTAS est l'un des programmes découlant du PTET. Ce dernier permet de manière générale aux employeurs canadiens d'embaucher un travailleur étranger « lorsqu'aucun Canadien ou résident permanent n'est disponible, ce qui permet aux employeurs de continuer de croître et de réussir » (Gouvernement du Canada, 2018). Le PTET comprend un volet des postes à hauts salaires, un volet des postes à bas salaires, un volet entrée express, un volet pour les talents mondiaux, un volet universitaires, un volet de fournisseurs de soins, un volet de postes au Québec ainsi qu'un volet agricole, dont le PTAS fait partie.

Ce type d'initiatives de migration temporaire n'a rien de nouveau pour le Canada. En effet, dès les années 1880, le Canada ouvre ses frontières pour des contrats de travail

entre les migrants temporaires et les compagnies les embauchant pour assurer la construction de son plus grand réseau de transport: le chemin de fer du Canadien Pacifique. Le premier ministre de l'époque, John A. Macdonald, avait justifié la nécessité d'importer de la force de travail bien qu'elle soit considérée non apte à rester au Canada en déclarant : « Either you must have labour or you can't have the railway » (Kelley et Trebilcock, 1998 : 96). Pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans la construction du chemin de fer, le premier ministre John A. Macdonald a approuvé l'admission de milliers d'ouvriers chinois pour travailler dans la partie ouest du chemin de fer, mais a toutefois clairement fait savoir qu'il était opposé à leur installation permanente dans le pays en promettant que d'ici l'achèvement du projet, un règlement à cet effet serait mis en place (Ibid).

Par la suite, au cours du XXe siècle, le Canada a adopté divers programmes de migration temporaire conçus pour admettre des migrants, principalement de l'Amérique centrale, des Caraïbes, de l'Asie et du Mexique comme main-d'œuvre domestique et agricole. Selon Fudge et MacPhail (2009), le gouvernement fédéral canadien fait la promotion de la migration de travailleurs étrangers temporaires pour des raisons économiques et plus précisément pour favoriser la croissance économique. Pour Frozzini et Gratton (2015), le PTET et ses différents volets sont aussi une entreprise gouvernementale visant à mieux s'adapter à un contexte néolibéral au sein duquel le marché doit se montrer flexible et où les opportunités d'obtenir un emploi stable diminuent de plus en plus. Plus récemment, Klassen et ses collaborateurs (2019) relatent que le PTAS peut être décrit par certains groupes comme « un outil conçu pour l'économie canadienne et préservant la souveraineté alimentaire nationale ». En ce sens, au cours des dernières décennies, le Canada a connu une expansion sans précédent du nombre d'admissions de travailleurs étrangers temporaires à travers le PTET (Siemiatycki, 2010).

Aujourd'hui, les travailleurs étrangers temporaires du PTET et de ses volets sont devenus des employés extrêmement expérimentés et précieux, sans compter qu'ils sont de plus en plus sollicités par les employeurs pour pourvoir les postes vacants (Charron, Ducruc et Lamoureux, 2019; Nakache et Kinoshita, 2010). En effet, la mise à disposition d'une main-d'œuvre plus flexible par rapport aux travailleurs domestiques canadiens et d'un soutien administratif considérable pour la sélection, le séjour et les conditions de vie de ces travailleurs étrangers temporaires est un atout incontestable pour les employeurs des divers secteurs économiques du Canada tel que l'agriculture (Preibisch, 2007). Selon Preibisch (Ibid.), le PTET, et plus particulièrement encore le PTAS, sont des exemples remarquables du rôle que les gouvernements peuvent jouer à travers la mise en place de tels programmes de migration temporaire. À travers le PTET, le Canada a le pouvoir de réguler les marchés du travail de son économie dont les revenus sont les plus élevés et de garantir sa position dans l'économie politique mondiale, particulièrement dans un contexte à travers lequel le système agroalimentaire mondial a connu de profondes transformations (Ibid.).

Maintenant que le contexte historique de la création du PTET et du PTAS a été posé, il est essentiel de se tourner vers l'emploi de travailleurs étrangers dans l'agriculture canadienne sous le PTAS en examinant ses principes, son fonctionnement, et les critiques faites à son égard.

1.2 Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers - PTAS

Dans les années 40, l'agriculture canadienne et québécoise a subi plusieurs transformations radicales, de sorte que le modèle de la ferme familiale a été mis en péril face à la modernisation, la spécialisation et l'expansion progressive du secteur agricole (Satzewitch, 1991). La taille moyenne des fermes serait passée de 237 acres en 1941 pour atteindre les 404 acres dès 1966 (Ibid.). De plus, au Québec, dès la fin

de la Seconde Guerre mondiale, la population a massivement quitté les campagnes pour rejoindre la ville – tant en raison de l’industrialisation massive de la province que par la quête de conditions de travail et d’une vie moins dure (Ibid.). Ainsi, le pourcentage de la population québécoise vivant exclusivement du travail de la ferme est passé de 28,5% à moins de 2% (Arès et Noiseux, 2014).

Dans un tel contexte, entre l’expansion de la taille des fermes et l’exode rural, les entreprises agricoles québécoises en seraient venues à progressivement dépendre d’une main-d’œuvre salariée externe à l’unité familiale d’autrefois (Arès et Noiseux, 2014). Toutefois, selon Basok (2002) et VanRaes (2018), très peu de travailleurs canadiens sont, aujourd’hui, prêts à accepter des emplois agricoles, et ceux qui les acceptent ne restent que temporairement, le temps de se trouver un autre emploi. Basok (2002) énumère plusieurs raisons pour lesquelles le taux de roulement dans le secteur agricole est si élevé chez les travailleurs locaux, les plus importantes étant, selon elle, les conditions de travail lamentables (l’empoisonnement aux pesticides, les accidents agricoles, les maladies transmises par la poussière et le stress émotionnel) et les bas salaires. Les études sur les conditions de travail sur les fermes en Amérique du Nord sont nombreuses et font état des mêmes problématiques, particulièrement sur le plan de la santé (Charron, Ducruc et Lamoureux, 2019, Villarejo, 2002; Donham et Storm, 2002; Monaghan et coll., 2008; Psyklywec, 2011). Dans cette perspective, le recours à une main-d’œuvre agricole prête à accepter les conditions de travail qualifiées d’éprouvantes et de bas salaires se ferait grandement sentir (Basok, 2002).

Bien avant l’introduction du PTAS, diverses initiatives publiques et privées visant à recruter de la main-d’œuvre au Canada ou parmi les nouveaux immigrants canadiens ont vu le jour sans toutefois parvenir à résoudre le problème du taux de roulement élevé chez les travailleurs du secteur agricole. Le PTAS a été créé en 1966, lorsque le gouvernement canadien a mis en place un programme de type expérimental

permettant d'accueillir des travailleurs agricoles migrants de la Jamaïque. Les travailleurs antillais n'auraient toutefois pas suffi à combler tous les besoins en matière de main-d'œuvre et le programme aurait dès lors connu une expansion importante. En effet, le Canada a rapidement conclu des ententes avec divers pays, dont Trinité-et-Tobago, la Barbade (1967), le Mexique (1974) et d'autres pays membres de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) (1976) jusqu'à devenir, en 1974, le PTAS que l'on connaît aujourd'hui (Preibisch, 2012).

Ainsi, le PTAS a connu plusieurs changements au cours des années, mais son principe demeure le même :

Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) permet aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers temporaires (TET), et ce, lorsque des Canadiens et des résidents permanents ne sont pas disponibles. Les employeurs peuvent embaucher des TET, venant des pays participants, pour une période maximale de 8 mois, soit entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre, pourvu qu'ils puissent offrir aux travailleurs au moins 240 heures de travail, au cours d'une période ne dépassant pas six semaines (Emploi et développement social, 2020).

La Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) est l'organisme qui agit à titre d'intermédiaire afin d'effectuer les démarches nécessaires pour que ces travailleurs étrangers temporaires viennent au Québec. En ce sens, le rôle principal de FERME consiste à venir en aide aux entreprises agricoles du Québec dans l'organisation et la coordination de tous les aspects (administration, logistique, conseils, etc.) liés au recrutement des travailleurs étrangers temporaires puisque plusieurs conditions doivent être remplies tant du côté des travailleurs étrangers temporaires que des employeurs québécois sous l'égide du PTAS².

² Pour plus d'information la lectrice ou le lecteur peut se rendre sur le site www.fermequebec.ca.

1.2.1 Les exigences du PTAS avant l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires

L'une des principales conditions à remplir pour être éligible à engager une main-d'œuvre étrangère à travers le PTAS est que les employeurs doivent obtenir des autorités gouvernementales canadiennes responsables une Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) favorable (Gesualdi-Fecteau, 2016). L'EIMT est administrée par Emploi et Développement social Canada (EDSC). Afin d'obtenir un résultat en faveur de l'embauche d'une main-d'œuvre étrangère, les employeurs doivent pouvoir démontrer que le travail effectué par le travailleur étranger est susceptible d'avoir des effets positifs ou, à la rigueur, neutres sur le marché du travail. Ils doivent aussi démontrer que des efforts de recrutement et de formations ont été entrepris auprès de résidents permanents canadiens, que les salaires offerts sont conformes au taux salarial versé aux Canadiens exerçant le même métier dans la région et que les conditions de travail de la profession sont conformes aux normes du marché du travail en vigueur dans la province (ICC, 2006)³.

En ce qui concerne les contrats entre les employeurs québécois et les travailleurs étrangers temporaires, plusieurs autres conditions s'appliquent. D'abord, pour qu'il soit admissible au PTAS, l'employeur doit embaucher des citoyens du Mexique ou d'un des pays des Caraïbes participants et assurer que l'activité de l'emploi soit liée à l'agriculture primaire⁴. De plus, un contrat sous l'égide du PTAS doit être d'un

³ De plus amples détails sur l'EIMT concernant la manière de présenter une demande d'évaluation et les critères d'évaluation se trouvent sur le site de EDSC : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers/demande.html>

⁴ Selon le gouvernement du Canada, « Le secteur agricole primaire se définit par des tâches qui doivent : être accomplies dans les limites d'une ferme, d'une pépinière ou d'une serre, comprendre au moins une activité semblable à: l'utilisation de machinerie agricole, l'hébergement, les soins, la reproduction, le nettoyage ou d'autres activités liées à l'entretien des animaux, autres que les poissons, visant l'obtention de produits crus pour leur commercialisation, la collecte, la manutention et l'évaluation de ces produits crus, ou la plantation, l'entretien, la récolte ou la préparation des cultures, d'arbres, de gazon de placage ou d'autres plantes pour leur commercialisation ou correspondre à l'un des codes suivants de la Classification nationale des professions : 0821, 0822, 8252, 8255, 8431, 8432, et 8611 » (Gouvernement du Canada, 2018).

minimum de 240 heures pour une période ne dépassant pas six semaines. Les contrats peuvent être d'une plus longue durée, mais ne doivent pas dépasser 8 mois dans l'année courante (Gouvernement du Canada, 2018).

Pour le choix et le recrutement des travailleurs étrangers temporaires, ce sont les gouvernements des pays participants au PTAS qui en sont responsables. Ils doivent recruter et sélectionner les travailleurs qui peuvent prendre part au programme tout en s'assurant que ceux-ci possèdent les documents nécessaires pour leur venue au Canada (Gouvernement du Canada, 2018). Ils doivent également s'assurer que les hommes et les femmes choisis pour travailler de façon temporaire au Canada répondent à toutes les exigences du PTAS, notamment, avoir de l'expérience préalable dans le secteur agricole, être âgés d'au moins 18 ans, ainsi que pouvoir répondre et satisfaire aux lois canadiennes de l'immigration et aux lois du pays d'origine du travailleur (Ibid.). D'autre part les gouvernements de ces pays doivent s'assurer de maintenir un bassin de travailleurs qualifiés et de nommer des représentants afin d'aider les travailleurs étrangers temporaires au Canada (Ibid.)

1.2.2 Les exigences du PTAS après l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires

Une fois arrivés au Canada, les travailleurs étrangers temporaires et leurs employeurs doivent répondre à d'autres exigences du PTAS. En ce qui a trait au transport, les employeurs ont la responsabilité de toujours prendre les dispositions nécessaires en plus d'assumer les coûts de transport des travailleurs étrangers temporaires (Gouvernement du Canada, 2018). Cela signifie que le billet d'avion, de train, de bateau, de voiture ou d'autobus qui garantit leur venue de leur pays d'accueil à la ferme à laquelle ils ont été affectés est toujours aux frais de l'employeur.

Quant à l'hébergement, il est également de la responsabilité de l'employeur de fournir aux travailleurs étrangers temporaires un logement adéquat et abordable. Ce logement peut se situer sur la ferme ou hors du site et doit avoir été préalablement inspecté par l'autorité provinciale dont cette responsabilité relève ou par un inspecteur privé, autorisé et titulaire des certifications appropriées (Ibid).

D'autre part, les travailleurs étrangers temporaires doivent être inscrits au régime d'assurance-maladie de la province ou du territoire où ils vivront temporairement. Il est de la responsabilité des employeurs d'en assurer leur inscription et de leur couverture par une assurance, qu'elle soit privée ou publique selon le gouvernement provincial ou territorial (Gouvernement du Canada, 2018). Les employeurs doivent également se conformer aux normes de leur province ou territoire en termes d'usage de pesticides et produits chimiques qui pourraient affecter la santé des travailleurs étrangers temporaires, ce qui inclut de leur fournir l'équipement de protection nécessaire gratuitement, de leur assurer une formation formelle et informelle appropriée et une supervision adéquate (Ibid.)⁵.

1.2.3 Analyse des enjeux du PTAS

Selon certains auteurs, le PTAS permet la mise en place d'un scénario «triple gagnant» (Lenard et Straehle, 2012 :53). Cela signifie que les travailleurs étrangers temporaires obtiennent des salaires plus élevés que ceux de leurs pays d'origine, alors que lesdits pays d'origine bénéficient des envois de fonds et ont ainsi la possibilité d'améliorer leurs relations internationales et leurs affaires. Enfin, le Canada profite de la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire pour faire face à la pénurie de main-

⁵ Il existe plusieurs autres conditions relatives au PTAS que nous avons choisi de ne pas présenter ici, puisqu'elles s'éloignent de notre objet précis de recherche. Elles sont toutefois détaillées sur le site du Gouvernement du Canada et la personne lectrice peut les consulter à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers.html>.

d'œuvre dans un secteur précaire, comme celui de l'agriculture, en partant du principe que ces travailleurs retourneront chez eux à la fin de leur contrat. Lenard et Straehle (2012) estiment toutefois que dans ce scénario, le Canada se libère de plusieurs obligations envers ces travailleurs, dont la pleine reconnaissance de leurs droits socioéconomiques et l'accès à la citoyenneté canadienne.

Le PTAS n'a pas été un programme statique et il a connu maintes réformes depuis sa création dans les années 60. Pourtant, les critiques envers ce dernier persistent puisque, malgré tous les changements qu'il a subis, la logique même du programme sous-tendrait toujours le même système de discrimination et d'exclusion sociale dénoncée par plusieurs auteurs (Klassen et coll., 2019, Baines et Sharma, 2002; Basok, 2002; Preibisch, 2004; Satzewich, 1991; Bauder, 2008). En effet, nous établissons maintenant de quelles manières les conditions d'un permis de travail obtenu sous l'égide du PTAS sont considérées comme contraignantes, voire discriminatoires par plusieurs auteurs.

1.2.3.1 La clause de l'employeur unique

Les contrats établis au sein du PTAS sont, bien souvent, des contrats fermés, c'est-à-dire qu'ils lient le travailleur à un seul employeur, soit celui dont le nom figure sur le contrat de travail (Frozzini, 2017). Ainsi, si certains de ces travailleurs souhaitent changer d'entreprise, ils sont, bien souvent, incapables de le faire (Conseil canadien pour les réfugiés, 2018; Hennebry, Preibisch et McLaughlin, 2010) puisque pour changer de travail, ils ont besoin d'un nouveau permis de travail, ce qui implique de refaire le processus presque en entier (Frozzini, 2017). Cette contrainte s'accompagne de l'obligation de demeurer dans la zone géographique déterminée par l'adresse de l'entreprise – soit de l'employeur qui les emploie (Frozzini et Gratton, 2015). Ce type de contrat impose donc des limites très sévères quant à la mobilité dont les travailleurs étrangers temporaires peuvent jouir au sein du marché du travail, et ce

même si les conditions de travail sont mauvaises et que le contrat n'est pas respecté par l'employeur (Nakache, 2013).

Selon McLaughlin et Hennebry (2013), les travailleurs étrangers temporaires ne disposent d'aucune sécurité d'emploi; ils peuvent être licenciés à tout moment, licenciement qui entraîne non seulement la perte d'emploi, mais aussi la perte de leur droit de pouvoir rester au Canada et d'accéder à certains services. En ce sens, les auteurs estiment que les travailleurs étrangers temporaires n'ont pratiquement aucun contrôle sur leurs conditions de travail et d'emploi, celles-ci se trouvant entre les mains de leur seul et unique employeur. Une étude menée par Charron et ses collaboratrices (2019) avancent que la grande majorité des travailleurs étrangers temporaires ne connaissent pas les normes du travail au Québec et les ressources qui s'offrent à eux en matière de respect des droits, des obligations et des normes, ce qui contribue à leur dépendance à l'employeur.

1.2.3.2 Le difficile accès à la résidence permanente

Hennebry et McLaughlin (2010) dénoncent le fait que le PTAS n'offre pas de voies vers la résidence permanente pour ses participants. Leur dénomination même, soit « travailleurs étrangers temporaires », n'est donc pas anodine et met l'accent sur la temporalité de leur présence et leur état transitoire, ce qui, implicitement, vient nier la possibilité pour ces travailleurs étrangers d'estimer pouvoir faire du Canada leur lieu de résidence permanente (Frozzini et Law, 2017b). En effet, bien que leur présence soit nécessaire pour combler les besoins de main-d'œuvre, besoin qui ne cesse d'augmenter chaque année (Sharma 2006 ; Nakache 2013; Frozzini et Gratton 2015), cela ne garantit aucunement leur chance de pouvoir s'établir sur une base permanente. Le choix d'exclure socialement des personnes contribuant au développement de la société canadienne participe à ce que Frozzini et Gratton (2015) appellent un « apartheid global », « c'est-à-dire la discrimination des migrants et des

réfugiées provenant des pays dits en développement ou du *global south* » (Ibid.: 7). Ainsi, bien que la migration temporaire transforme le paysage visible des communautés rurales canadiennes, cela ne fait pas d'eux des membres de la communauté canadienne puisqu'ils n'ont que difficilement, voir aucun accès à la résidence permanente (Frozzini et Gratton 2015; Lenard et Straehle, 2012). En effet, pour les gouvernements, permettre à certains travailleurs d'obtenir la résidence permanente pourrait créer un précédent pour tous les autres travailleurs migrants en plus d'instituer des inégalités pour les autres groupes qui souhaitent obtenir la résidence permanente au Canada (Klassen et al, 2019). Par la privation de l'accès au statut de résidence permanente, le système participe à la création d'une sorte de non-personne, ni citoyen ni immigrant, un « autre » en dehors de la société réelle (Lenard et Straehle, 2012).

1.2.3.3 L'isolation sociale et géographique

Une autre contrainte que doivent subir les travailleurs sous l'égide du PTAS, attribuable également à leur statut temporaire, est la grande difficulté qu'ils ont à être accompagnés de leur famille (CDPDJ, 2011). Bien qu'il n'y ait pas de contraintes légales pour qu'ils viennent en compagnie de celle-ci, il fut démontré à maintes reprises, entre autres par la CDPDJ (Ibid.), qu'il est difficile pour les travailleurs étrangers temporaires de convaincre les autorités responsables d'accorder les visas aux membres de leur famille et qu'ils ont les capacités de subvenir à leurs besoins. Dans des documents rendus accessibles par la CDPDJ, on peut d'ailleurs constater que :

Les demandeurs pourraient souhaiter que leurs époux et enfants à charge les accompagnent au Canada. Dans de tels cas, l'agent doit évaluer toutes les demandes ensemble et non séparément. L'époux du demandeur n'est pas autorisé à obtenir un permis de travail ouvert et doit obtenir un [avis sur le marché du travail], s'il soumet une demande pour un [permis de

travail]. De plus, en tant que résidents temporaires, les enfants peuvent être tenus de payer les frais applicables aux étudiants étrangers pour fréquenter un établissement d'enseignement. Ces coûts, ainsi que les frais de transport pour se rendre au Canada, la couverture médicale et l'hébergement de la famille peuvent être imputables au demandeur [...], l'employeur n'est tenu d'assumer ces frais que pour le demandeur. Il incombe donc à ce dernier de convaincre l'agent qu'il est en mesure de couvrir ces dépenses (CDPDJ, 2011 : 55-56).⁶

En plus d'être isolés de leur environnement familial, les travailleurs sont également exclus de la communauté locale agricole d'accueil, d'abord pour des raisons linguistiques (Frozzini, 2017). En effet, selon Hennebry (2012), les connaissances linguistiques sont couramment utilisées comme indicateur de l'intégration et, pour les migrants, elles peuvent constituer une première étape tangible vers celle-ci. Les travailleurs étrangers temporaires qui viennent principalement de pays non anglophones et non francophones, comme le Mexique et les pays des Caraïbes, viennent souvent au Canada avec des capacités minimales dans l'une et l'autre de ces langues (Ibid.). De plus, ils n'ont, dans bien des cas, pas l'opportunité ou même le droit de suivre des cours de langues ou toute forme de formation formelle (Frozzini, 2017). Pour beaucoup, la barrière de la langue peut donc devenir un facteur d'isolement important et peut même devenir une forme de ségrégation ou d'exclusion. En effet, cela peut limiter la capacité des travailleurs à défendre leurs droits, les empêcher d'accéder aux soins de santé ou encore à participer à la vie de la communauté (Hennebry, 2012).

Les travailleurs étrangers temporaires résident de manière générale chez leurs employeurs. Ainsi, les rôles d'employeur et de propriétaire donnent aux employeurs un contrôle exceptionnel sur la vie des travailleurs en dehors du lieu de travail (McLaughlin et Hennebry, 2013). Dans certains cas, les travailleurs ou leurs invités,

⁶ La référence originale n'est pas disponible, le Gouvernement du Canada ayant archivé le contenu de la page web.

entrant ou sortant de la propriété, peuvent être surveillés par la famille de l'employeur; dans d'autres situations, des caméras de sécurité ou des entreprises sont utilisées pour surveiller leurs comportements (Ibid). De plus, nombreux sont les employeurs qui non seulement limitent les visiteurs, mais imposent également des couvre-feux aux travailleurs. Les plus restrictifs refusent même aux travailleurs le droit de quitter la propriété sans autorisation formelle. Ceux qui enfreignent les règles sont, dans certains cas, menacés par leurs employeurs de pouvoir être licenciés du jour au lendemain (Ibid).

Outre les restrictions des employeurs, les lieux de résidence de ces travailleurs demeurent souvent fortement éloignés des centres plus urbanisés, de sorte qu'ils ne peuvent visiter les autres membres de leur communauté, ou même de la communauté locale parce qu'ils n'ont pas accès à un quelconque mode de transportation, n'ont pas de moyens de communication, ou parce que leur horaire de travail est trop lourd pour leur permettre cette liberté de mouvement (Hennebry, 2012). En effet, les heures de travail exigeantes en raison du climat et des périodes de production limitées contribuent tout autant à leur isolement social et géographique (Frozzini, 2017).

1.2.3.4 Le profilage des travailleurs étrangers temporaires

Pour certains chercheurs tels que Preibisch (2004) ainsi que dans les recherches effectuées par la réalisatrice Lee (2003), la préférence en matière de recrutement au sein du PTAS a toujours été biaisée en faveur d'un certain type de travailleurs, soit des travailleurs mariés ou ayant des personnes à charge, avec une éducation de base. Ce profilage se fait, selon les auteures, afin de les dissuader d'essayer d'obtenir la résidence permanente par mariage ou de chercher à rester au Canada illégalement. Un mémoire de maîtrise réalisé en droit à HEC de Montréal a également dressé un portrait général des travailleurs agricoles étrangers saisonniers :

Les programmes favorisant particulièrement certains profils de travailleurs, les caractéristiques socioéconomiques des TAM (travailleurs agricoles migrants) sont assez homogènes : la plupart sont des hommes venant de régions pauvres du Mexique, des Antilles ou du Guatemala (Valarezo, 2007). Ce sont souvent des individus peu scolarisés dont les revenus sont instables (Bronsard, 2007: 70). Cependant, ils ont de l'expérience en agriculture, ce qui fait d'eux des employés de choix sur les fermes québécoises. La majorité des TAM au Québec œuvrent dans le domaine horticole, principalement dans la production maraîchère, les serres et les pépinières (F.E.R.M.E., 2009) (Roy-Cregheur, 2011 : 114-115).

D'autres contributions à la littérature ont réitéré et introduit des réflexions supplémentaires sur la structuration de ce programme en regard des appartenances liées à la race et au genre. Certaines ont d'ailleurs exploré les expériences spécifiques vécues par les femmes dans le cadre du programme en y relevant de nombreuses situations de discriminations systémiques et/ou sexospécifiques et de violence subie par celles-ci, tels le harcèlement sexuel ou encore les menaces de renvoi et de déportation des femmes enceintes (Preibisch et Encalada Grez, 2010).

1.2.3.5 La précarité au sein du PTAS

Avec un accès à une main-d'œuvre régulée par le PTAS, les employeurs peuvent « développer leurs capacités de s'adapter rapidement aux formes variées de la demande et aux fluctuations du marché, tout en réduisant les coûts fixes et de main d'œuvre » (Mercure, 2014 : 266). Selon Frozzini et Gratton (2015), les pressions économiques internationales et les structures mises en place par le gouvernement du Canada à travers le PTAS, par exemple, favorisent, ensemble, l'expansion de la précarité vécue par les travailleurs étrangers temporaires, ces derniers formant un ensemble de plus en plus large et augmentant, d'année en année (Frozzini et Gratton, 2015).

Frozzini et Gratton (2015 : 6) estiment que les régulations au sein des programmes migratoires canadiens, dont celles du PTAS, « sont de plus en plus reconnues pour leurs façons de retirer le plus de bénéfices possible de ces ‘ressources humaines’ tout en leur offrant de moins en moins de protections ». En ce sens, Baines et Sharma (2002) constatent que les programmes de travailleurs étrangers temporaires sont un outil efficace pour contrôler le type d’immigrants auquel l’accès à la citoyenneté est permis depuis plusieurs décennies, tout en permettant au gouvernement canadien de canaliser les « indésirables » dans des courants migratoires temporaires, en promouvant une rhétorique nationale de « tolérance » et de « bienveillance » dans le discours sur l’immigration⁷. Cela permet au Canada de répondre à ses besoins en main-d’œuvre et à ses besoins économiques sans investir dans les coûts physiques ou sociaux normalement associés à la migration (Hennebry et Preibisch, 2010; Frozzini et Gratton, 2015).

Ainsi, dans le système actuel qui est structuré de manière à fournir la main-d’œuvre idéale sous la forme d’une source illimitée et constante de travailleurs migrants, on en est venu à définir les travailleurs étrangers temporaires du PTAS à titre de simple main-d’œuvre dépendante, mais surtout facilement remplaçable (Frozzini et Gratton, 2015). Cette dynamique place les migrants dans une situation d’«hyper-précarité», soit celle se trouvant à la jonction d’un statut précaire (entre autres du fait qu’ils peuvent facilement être supprimés, renvoyés et remplacés dès que se pose tout

⁷ Le guide d’Immigration et Citoyenneté Canada (2013) rappelle à plusieurs reprises l’ouverture du Canada pour les nouveaux arrivants. Les discours gouvernementaux rappellent également régulièrement l’importance de la présence des immigrants au pays, notamment, au sein des allocutions de Ahmed Hussein, actuel ministre d’Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), selon qui « Notre gouvernement estime que les nouveaux arrivants jouent un rôle crucial dans notre société. D’un océan à l’autre, l’immigration jumelée à notre société accueillante a véritablement façonné ce pays qui est le nôtre. ». La personne lectrice peut consulter ces allocutions sur le site internet de l’IRCC : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles.html>.

problème) et d'un emploi précaire (Zou, 2015; Frozzini et Law, 2017a et b). Cela inclut une tendance à la détérioration des conditions de travail (réduction des mesures de protection tant en santé qu'en sécurité du travail, des salaires bas, des longues heures de travail, etc.) (Frozzini, 2015).

La reconnaissance que les travailleurs étrangers temporaires agricoles répondent à un besoin à long terme au Canada n'est plus à faire et certains travailleurs reviennent sans interruption pendant plus de 20 ans (Hennebry, 2012), bien qu'ils soient toujours classés dans la catégorie des « travailleurs temporaires ».

1.3 Les relations entre les communautés agricoles du Québec et les travailleurs étrangers temporaires du PTAS

D'un point de vue plus positif, tel que l'exprime Bronsard (2007), le PTAS peut être perçu comme « un programme d'interdépendance entre agriculteurs et travailleurs saisonniers permettant aux deux parties de bénéficier en y participant de manière volontaire. D'une part, les travailleurs mexicains sont assurés d'un salaire et d'un nombre d'heures de travail minimum. Ils peuvent, dans l'espace de quelques mois, gagner un salaire équivalant à cinq ans de travail au Mexique (Basok, 2002 : 5) ». Bronsard, 2007 : 12). De même, Bronsard ajoute que « si l'employeur est satisfait de sa performance, les travailleurs pourront revenir d'année en année, sécurisant ainsi leurs entrées d'argent et permettant d'élever le niveau de vie de leurs familles au Mexique » (Ibid). Cette dynamique crée une réelle dépendance des agriculteurs canadiens envers les travailleurs étrangers temporaires pour combler la main-d'œuvre locale quasi inexistante (Basok, 2002). Sans ces travailleurs et l'existence du PTAS, FERME estime qu'« il est probable qu'il n'y aurait plus d'agriculture au Québec, étant donné les nouvelles exigences que les agriculteurs doivent rencontrer dans un contexte de compétition internationale » (Bronsard, 2007 :13).

Les travailleurs agricoles migrants sont ainsi devenus une présence coutumière dans les régions agricoles du Québec et ont non seulement contribué à l'avancement du secteur agricole, mais ils ont également eu un impact positif sur la transformation du paysage rural local (Valarezo, 2007). En ce sens, les recherches menées par Valarezo (2007) lui ont permis de conclure que l'arrivée de travailleurs étrangers saisonniers transforme positivement la communauté, entre autres, en exposant certaines communautés locales, généralement peu confrontées à la diversité, à un groupe de personnes avec différentes pratiques culturelles, mais aussi, par exemple, en formant une clientèle favorable à la prospérité des entreprises locales. Cependant, Valarezo (2007) estime que l'impact positif des travailleurs étrangers temporaires au Québec n'est pas reconnu efficacement dans la province, car ces travailleurs continuent d'être perçus comme des « éléments étrangers », en raison, par exemple de la tendance qu'a la communauté à percevoir les travailleurs étrangers temporaires comme de simples sources de travail objectivées. La contribution économique des travailleurs étrangers temporaires a donc une plus grande importance que leur contribution culturelle. Nous verrons maintenant ce que dit la littérature sur les perceptions et expériences d'abord du côté des travailleurs étrangers temporaires, puis du côté des communautés agricoles locales d'accueil.

1.3.1 Expériences vues du côté des travailleurs étrangers temporaires

Bien que les études portant sur les discriminations vécues par les travailleurs étrangers temporaires soient nombreuses (Baines et Sharma, 2002; Basok, 2002; Griffith, 2004; Preibisch, 2004; Satzewich, 1991; Bauder, 2008; Hennebry, 2012; Goldring et Landolt, 2013), il demeure plutôt rare que les questions que soulève le PTAS sur les conditions de vie qu'il implique soient posées directement aux premiers concernés, soit les travailleurs étrangers temporaires (Soussi, 2018). Cette situation s'explique, entre autres, par la difficulté dans laquelle se trouvent ces personnes de se faire entendre socialement sur la place publique : « Tout se passe comme s'ils et elles

constituent une catégorie de la population démunie de toute forme d'agentivité » (Ibid.).

Le documentaire *El Contrato* de Min Sook Lee a malgré tout pu donner voix aux travailleurs étrangers temporaires travaillant aux fermes de Leamington en Ontario. Ceux-ci y expriment pour la plupart une opinion similaire : leurs employeurs les traitent mal (Lee, 2003). Les travailleurs interrogés dans le documentaire de Min Sook Lee ont mentionné leur sentiment d'être mal perçu par la population locale. Plus précisément, ils expriment avoir l'impression d'être vu comme des menaces pour les emplois de la communauté locale, ou de déranger lorsqu'ils fréquentent certains lieux publics tels les centres commerciaux et les épiceries.

D'un autre côté, la plupart des travailleurs étrangers temporaires de la ville de Saint-Rémi interrogés par Valarezo (2007) ont exprimé se sentir bien accueillis et tiennent en haute estime les habitants de leur communauté d'accueil. Bien que la langue soit un obstacle majeur à l'intégration des travailleurs étrangers temporaires, ils sont nombreux à estimer se sentir malgré tout respectés par les membres de la communauté. Cependant, les recherches de Valarezo (2007) lui ont également permis de recueillir le récit de certains travailleurs étrangers temporaires qui estiment que leurs contributions sociales et économiques, non seulement en tant que travailleurs agricoles, mais également en tant que clientèle essentielle à l'économie locale, ne sont pas dûment prises en compte.

De plus, depuis plusieurs années les travailleurs étrangers temporaires ont exprimé leur inquiétude liée au fait que les employeurs ne fournissent pas de formation appropriée en matière de santé et de sécurité et ne parviennent pas toujours à leur fournir de l'équipement de protection approprié et conforme aux normes en vigueur dans les provinces et les territoires en termes de santé et de sécurité (Faraday, 2012). En outre, les travailleurs ont rapporté à plusieurs reprises s'être blessés au travail et

avoir été aussitôt licenciés et retournés dans leur pays d'origine (Ibid.). Selon Faraday (2012), les travailleurs étrangers temporaires se voient fréquemment refuser l'accès aux prestations d'assurance de sécurité au travail et à la possibilité d'être réaffectés, dans leurs emplois, à des tâches adaptées jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de revenir au travail au maximum de leur capacité. Cette tendance persiste à un point tel que les travailleurs étrangers temporaires craignent de signaler les cas de blessures (Ibid.). Un rapport de 2010 sur l'état de santé, les risques et les besoins des travailleurs agricoles migrants a permis d'interroger 600 travailleurs en Ontario travaillant sous l'égide du PTAS (UFCW, 2010 : 14). Le rapport révélait, entre autres, que:

- 45% des travailleurs étrangers temporaires ont déclaré que leurs collègues avaient travaillé malgré une blessure par peur d'en aviser leurs employeurs;
- 55% ont déclaré avoir travaillé en étant malade ou blessé afin d'éviter de perdre des heures payées;
- Près de la moitié des travailleurs obligés de travailler avec des produits chimiques et des pesticides ne sont pas équipés avec une protection nécessaire tels que gants, masques et lunettes de protection;
- La plupart des travailleurs n'avaient reçu aucune formation en matière de santé et de sécurité;
- 93% ne savaient pas comment faire une demande d'assurance de sécurité au travail;
- 83% ne savaient pas comment faire une réclamation d'assurance maladie.

Sur le plan relationnel, Taylor et Foster (2015) ainsi que Frozzini et Law (2017a) soulignent que lorsque les travailleurs étrangers temporaires développent des réseaux de soutien, ceux-ci se font généralement avec d'autres migrants afin de se soutenir mutuellement dans leur navigation au travers des processus compliqués de renouvellement des permis de travail et de demande de résidence permanente. Les

migrants développent ainsi des stratégies pour échapper aux aspects de l'ordre social restrictif et contradictoire qui régit leur vie (Papadopoulis et coll. 2008). Les contacts avec la communauté locale sont donc, de manière généralisée, restreints et limités (Taylor et Foster, 2015).

1.3.2 Du côté des communautés locales

Si les relations entre les communautés locales et les travailleurs étrangers temporaires sont, du point de vue des travailleurs étrangers temporaires, limitées, il existe malgré tout un certain nombre d'études portant sur la manière dont les communautés locales perçoivent leur présence. Dans un premier temps, une étude menée par Mendiburo (2014) à Saint-Rémi mentionne que certains agriculteurs ont toujours démontré une certaine méfiance face aux travailleurs étrangers temporaires du PTAS, considérant que ces derniers sont une forme « d'envahisseurs » et une « menace » pour la sécurité du travail. En contrepartie, les répondants québécois reconnaissent la nécessité d'avoir des travailleurs pour combler certaines pénuries de main d'œuvre et que la situation des travailleurs étrangers au Canada représente une excellente opportunité pour ces travailleurs (Ibid.). En effet, à travers les observations directes de Mendiburo (2014) qui consistait à s'aventurer dans les champs agricoles, les espaces de logement, les centres commerciaux et récréatifs, les églises, etc. de Saint-Rémi et à travers plusieurs entretiens semi-structurés, la chercheuse démontre que les répondants québécois estiment que leurs situations économiques sont bien meilleures que dans leur pays d'origine. Toujours selon l'auteure, ceux-ci auraient plutôt tendance à ne parler que de l'aspect économique de la présence des travailleurs étrangers temporaires, ce qui relèverait d'une tendance colonialiste. Ils seraient aussi peu disposés à considérer les situations politiques et socioculturelles auxquelles les migrants sont confrontés au Québec, car, selon leur propre compréhension, ces travailleurs ne viennent dans leur pays que dans le but de venir gagner de l'argent (Mendiburo, 2014).

Selon les études de Cecil et Ebanks (1992), les principales interactions entre les travailleurs étrangers temporaires et les habitants des communautés rurales locales se font au sein de supermarchés et sont souvent des interactions relevant de la suspicion et de la méfiance, ces derniers se tenant loin d'eux autant que possible, voire même en traversant la rue afin de ne pas les croiser de près. De même, Smart (1997) constate que les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas inclus dans l'imagination populaire canadienne de ce que signifie « appartenir » à la communauté canadienne. Pour appuyer son hypothèse, Smart (1997) fait état du peu de communication et de rencontres entre les deux groupes, ajoutant également que les principales interactions se font aux caisses de supermarchés.

Bélangier et Candiz (2014) ont noté dans leurs études que les communautés agricoles locales d'accueil, au Québec, parlent de l'invisibilité des migrants de manière positive. En d'autres mots, les communautés d'accueil estiment que les travailleurs étrangers temporaires « ne dérangent pas » (Ibid.: 58), ne perturbent que très rarement l'ordre public et ne demandent que peu de soin de santé. Selon les deux auteurs (2014 : 57), « l'idée des migrants étant à la fois invisibles, car exclus de l'espace social et confiné à des lieux en particulier, et hypervisibles, car racisés en tant que groupe ayant des caractéristiques physiques et culturelles différentes des habitants du territoire, est exprimée à plusieurs reprises par la plupart des participants » de leurs études auprès des communautés locales québécoises. D'autre part, les malaises des natifs de la région étudiée sont liés aux attitudes, aux croyances et aux habitudes des travailleurs étrangers temporaires (Ibid.) Ces désagréments concernent les odeurs de ce qu'ils cuisinent, la façon dont ils s'agglomèrent dans la rue, la manière dont ils rient, le gâchis qu'ils génèrent dans les supermarchés, bref, une série de pratiques culturelles qu'ils lient à l'identité des travailleurs étrangers temporaires (Mendiburo, 2014). En ce sens, Campos-Flores (2012) a mené plusieurs visites à Saint-Rémi, au Québec, la municipalité dans laquelle se trouve la plus forte

concentration de travailleurs étrangers temporaires, ce qui en fait un terrain de recherche privilégié. Au cours de ces visites, elle a constaté que les travailleurs étrangers temporaires « ne sont pas toujours bien vus par la population en général » (2012: 42), particulièrement dans les lieux publics tels les supermarchés, les dépanneurs et établissements commerciaux. De même, dans le documentaire *El Contrato* de Min Sook Lee (2003), il est possible de constater la manière dont la communauté locale du sud de l'Ontario évite d'entrer en contact avec les travailleurs étrangers temporaires, ceux-ci exprimant éviter de fréquenter certains lieux à un moment où ils savent que ces travailleurs y seront. En ce sens, Preibisch (2004) ne s'étend pas, dans son étude, sur le vécu des résidents des communautés agricoles d'accueil, mais souligne tout de même dans ses observations que les résidents évitent les lieux fréquentés par les migrants.

Quant aux membres de la communauté de Saint-Rémi, au Québec, interrogés par Valarezo (2007), ceux-ci reconnaissent pour la plupart le rôle essentiel que les migrants jouent non seulement pour l'essor de l'agriculture locale, mais également pour éclairer la communauté agricole locale sur l'acceptation de la diversité culturelle, eux qui y sont rarement exposés de par leur isolation géographique relative (Valarezo, 2007). Certains membres de la communauté ont également fait part de leurs préoccupations concernant le traitement réservé aux travailleurs de certaines fermes et la nécessité de résoudre ce dilemme moral en améliorant les conditions de travail (Valarezo, 2007). En ce sens, Valarezo (2007) note qu'un bon nombre des membres de la communauté n'ont pu identifier aucune forme de soutien ou d'assistance fournis aux travailleurs.

En somme, les études sur l'expérience vécue par les acteurs locaux de régions agricoles sont rares, et ce, plus encore au Québec. Cependant, la plupart d'entre elles

relèvent toutes que l'invisibilité des travailleurs étrangers temporaires est autant physique, géographique que sociale.

1.4 Question de recherche et objectifs

L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre les interactions interculturelles entre les habitants des régions agricoles québécoises et les travailleurs étrangers temporaires prenant part au PTAS. Plus précisément, nous désirons étudier la manière dont les habitants de la région agricole de Saint-Rémi⁸, située au Québec et recevant près de 7000 travailleurs étrangers temporaires agricoles annuellement, perçoivent et vivent leurs interactions interculturelles avec ces travailleurs sur leur territoire. Nous considérons qu'il s'agit d'un point de vue complémentaire permettant de mieux comprendre les nombreuses problématiques soulevées au sein de notre revue de la littérature, qui font principalement état du point de vue et du vécu des travailleurs étrangers temporaires. Afin d'atteindre cet objectif, nous tentons d'apporter une réponse à la question principale suivante: **comment les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent-ils et font-ils l'expérience de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?**

À partir de cette question générale, nous tenterons également de répondre aux sous-questions découlant de cette dernière :

1. Quelles sont les perceptions des habitants de la région de Saint-Rémi concernant leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?
2. Quelles sont les expériences interculturelles des habitants de la région de Saint-Rémi lors de leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?

⁸ Le choix de prendre comme participants à notre étude les habitants de la région agricole de Saint-Rémi sera expliqué un peu plus loin, soit au troisième chapitre portant sur la méthodologie.

3. Comment leurs perceptions et expériences s'articulent-elles à la communication interculturelle qui caractérise ces interactions?

Suivant la question générale précédente et les sous-questions que celle-ci amène, les objectifs de ce mémoire sont donc les suivants :

1. Mieux comprendre de quelle manière sont perçues les interactions interculturelles entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du point de vue des habitants de Saint-Rémi.
2. Mieux comprendre de quelle manière sont vécues les interactions interculturelles entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du point de vue des habitants de Saint-Rémi.
3. Identifier de quelles manières ces perceptions et expériences s'articulent à la communication interculturelle qui caractérise les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires.

1.5 La pertinence sociale, communicationnelle et scientifique de la recherche

Si la revue de littérature portant sur le PTAS est riche en information sur les discriminations vécues par les travailleurs étrangers temporaires, ce travail de recherche permet d'aborder un aspect du phénomène qui est bien souvent ignoré, soit les interactions interculturelles qui caractérisent les relations qui se sont formées au courant des décennies et qui continuent de se forger entre ces travailleurs et les habitants de régions agricoles, ainsi que leurs impacts sur la manière dont ces habitants, notamment ceux de Saint-Rémi, perçoivent et vivent ces relations.

Plusieurs mouvements citoyens se sont mobilisés afin de faire pression sur les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral ou encore sur les municipalités afin de dénoncer les lacunes du PTAS, et plus particulièrement l'exclusion sociale dont sont victimes les travailleurs étrangers temporaires. Cela dit,

il est primordial de comprendre la manière dont les acteurs locaux perçoivent les travailleurs étrangers temporaires et de connaître leurs expériences vécues afin d'aider à la compréhension et à l'analyse de l'exclusion sociale vécue par ces travailleurs, et dont font état de nombreux auteurs de notre revue de littérature. En ce sens, cette recherche se situe dans le champ de la communication, et plus spécifiquement de la communication interculturelle et permet d'adopter un regard multidimensionnel sur les interactions interculturelles vécues et perçues par les habitants de régions agricoles canadiennes en contact avec les travailleurs étrangers temporaires. Elle est toute aussi pertinente sur le plan social puisqu'elle cherche à illustrer la perception des Canadiens touchés sur une base quotidienne par le PTAS et en contact direct avec les travailleurs étrangers temporaires. Cela permettra à différents acteurs touchés par ces enjeux de mieux comprendre les présupposés de la communauté agricole et d'ainsi, grâce aux apports de cette recherche, adapter leurs activités de sensibilisation et d'intervention aux réalités vécues par les travailleurs. En ce sens, cette recherche démontre également une pertinence scientifique puisqu'elle a pour objectif de combler certaines lacunes dans les connaissances scientifiques existantes et tente de faire lumière sur des éléments qui n'ont, selon la revue de littérature mobilisée, pas encore été étudiés.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Dans le chapitre précédent, à travers notre revue de la littérature, nous avons établi le contexte historique et socioéconomique dans lequel se produisent les rencontres entre les travailleurs étrangers temporaires du PTAS et les habitants de régions agricoles du Québec. Nous avons également posé la question générale de recherche qui guidera le présent travail et en avons présenté les objectifs. Ce second chapitre nous permet de préciser les théories et concepts qui servent d'éléments de base pour la collecte et l'analyse des données recueillies dans le cadre de notre démarche. Ce cadre théorique débute par la présentation de la théorie principale de notre recherche, soit celle de l'interactionnisme tel que développé par Goffman. Nous développons certaines théories plus spécifiques qui y sont liées, telles que l'ordre social dans les interactions, la représentation de soi ainsi que la notion de reconnaissance. Enfin, nous précisons les concepts de l'interaction, plus particulièrement l'interaction en face à face, en développant par la suite sur le rôle de la communication interculturelle dans les interactions interculturelles. Nous terminons par la présentation des concepts de perception et d'expérience afin de permettre certaines précisions dans la définition de notre objet de recherche.

2.1 L'interactionnisme

Puisque les objectifs de notre recherche tendent à faire émerger le sens que les participants donnent à leurs perceptions et expériences des interactions interculturelles vécues avec les travailleurs étrangers du PTAS, il semble pertinent de se tourner vers l'interactionnisme. L'interactionnisme est une tradition de recherche qui permet de concevoir le monde social à travers les interactions (Morissette, 2010). Cela permet de « rendre compte » et de « tenir compte » de la perspective des acteurs

sociaux dans l'appréhension des réalités sociales (Poupart dans Morrissette, Guignon et Démazière, 2011 : 181).

Notre cadre théorique est ainsi essentiellement inspiré par cette approche qui s'intéresse aux significations que les individus vont accorder à leur quotidien, ce dernier se construisant essentiellement au sein de l'interaction et des échanges avec autrui (Anderson et Snow, 2001). Blumer s'est plus particulièrement intéressé à la notion de sens au sein des interactions, portant son attention sur le fait qu'un individu crée sa propre réalité (Le Breton, 2008). En d'autres termes, les individus seraient des créateurs de signification et travailleraient avec la communauté dans le but commun de créer un sens dans la communication et les interactions (Le Breton, 2008). Pour Blumer, la construction du sens à travers l'interaction est donc un processus social qui prend naissance au contact de l'autre et au sein de la réflexion que ces contacts provoquent chez l'acteur (Blumer, 1969). L'accent est donc mis, pour Blumer, sur le rôle de l'individu dans le processus d'interprétation et sur sa subjectivité (De Queiroz et Ziolkowski, 1997). Nous mobilisons ainsi les trois prémisses de l'interactionnisme de Blumer (1969) :

1. Les êtres humains se comportent à l'égard des choses selon les significations qu'ils accordent à celles-ci. Ainsi, pour comprendre les manières d'agir ou de penser des acteurs, il faut d'abord et avant tout appréhender le sens qu'ils donnent à leur réalité.
2. Les significations sont la résultante des interactions sociales. C'est donc au travers des relations avec les autres, que ces relations soient individuelles (face à face) ou collectives (les rapports entre les groupes), que les acteurs découvrent, négocient et produisent le sens qu'ils donnent aux choses de même qu'ils développent leurs perspectives.

3. Les significations se modifient et se construisent au travers des processus d'interprétation mis en œuvre dans les situations réelles. Les significations à mettre en rapport avec les « situations réelles » sont susceptibles de se modifier en cours d'action.

Grâce à ces trois postulats, l'interactionnisme permet de prendre en considération les participants de notre recherche en action au sein de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS et d'accéder aux sens et significations qu'ils accordent à celles-ci. Cependant, nous précisons le modèle interactionniste plutôt général de Blumer grâce aux apports théoriques de Goffman. En y ajoutant l'apport de ce dernier, nous pouvons intégrer une analyse plus spécifique qui nous permet de tenir compte des éléments qui, en composant les uns avec les autres, compliquent la structure de la communication et des interactions.

2.1.1 Les interactions dans l'ordre social : la quête de la normalité

Goffman a consacré toute son œuvre aux interactions, estimant que celles-ci sont les atomes de la société. Il a ainsi cherché à « envisager les ordres de l'interaction comme point de départ pour penser la signification générale de l'ordre social et/ou de la société » (Cefaï et Perreau, 2012 : 174). Se faisant, Goffman utilise également comme cadre d'analyse des interactions l'« ordre social » qu'il définit comme « la conséquence de tout ensemble de normes morales qui régule la façon dont les personnes poursuivent leurs objectifs » (Goffman, 1963 : 10). Ainsi, l'ordre social et les interactions sont, dans la théorie goffmanienne, indissociables l'un de l'autre et ne peuvent s'analyser l'un sans l'autre. Toujours dans une perspective interactionniste, Goffman ajoute que :

[...] c'est dans l'interaction quotidienne, dans l'échange banal, que l'ordre social trouve son maintien [...] l'ordre social peut être décrit comme la structure qui fournit le canevas sous-tendant l'interaction [...]

c'est par l'interaction en face à face que l'ordre social s'institue, se maintient et se concrétise (Goffman cité dans Winkin, 1993 :476).

De plus, pour Goffman, l'individu appartient à divers ordres sociaux, et il aurait tout intérêt à montrer qu'il en est un membre en règle (Ibid.). Il existe donc au sein des ordres sociaux un cadre de normalité, notion qui traverse l'oeuvre de Goffman qui la définit comme ordre social collectif auquel chacun peut contribuer s'il suit les règles de l'interaction (Le Goff, 2013). Pour Goffman, le cadre de la normalité est une réalisation collective, rendue possible par la régularité des activités interactionnelles, qui est à son tour fondée sur de nombreux présupposés cognitifs partagés, sinon normatifs, et des contraintes qui s'autoentretiennent au sein d'une société (Goffman, 1983). Cette notion de normalité chez Goffman est directement liée au mécanisme de protection au sein d'un ordre social afin de contrer le désordre en nous fournissant un sentiment de sécurité, de certitude et de familiarité (Le Goff, 2013). Selon Goffman, les individus cherchent donc à être un membre en règle de la société en adoptant le cadre de normalité d'un ordre social donné dans un souci de réduire la contingence et l'arbitraire au sein des interactions: les individus cherchent donc à intégrer les normes de l'ordre social en répondant aux attentes des autres sur ce qu'ils se doivent d'être en son sein. Goffman (1983) estime que, de manière générale, les personnes acquièrent progressivement des connaissances pratiques et tacites qui leur permettent de comprendre le sens de l'action dans un environnement particulier. En effet, s'adapter au monde qui nous entoure requiert une compétence spécifique que la majorité d'entre nous acquiert grâce aux expériences et aux processus d'apprentissage (Ibid.). Ainsi, l'analyse interactionnelle de Goffman permet d'examiner la manière dont l'individu s'adapte aux apparences qui répondent au cadre de normalité de l'ordre social dans lequel il évolue. Le processus d'acquisition de ce qui est considéré comme « normal » peut donc avoir un impact direct sur le déroulement des interactions dans un ordre social donné. Dans le cas présent, la manière dont les

travailleurs étrangers temporaires s'adaptent à la société d'accueil dans laquelle ils vivent plusieurs mois par année peut avoir un impact direct sur la perception et l'expérience des habitants de Saint-Rémi concernant leurs interactions interculturelles avec ceux-ci.

Goffman estime d'ailleurs que l'analyse des interactions permet de cerner la logique des rapports de pouvoir qui peuvent exister au sein d'une société (Debray, 2014). En effet, les règles constitutives de l'ordre de l'interaction permettent de régir « les asymétries ou les différentiels de statut et de pouvoir » (Goffman, 1963 : 255). Les interactions dans un ordre social donné et leur impact sur les rapports de pouvoir forment ensemble un élément intéressant pour notre recherche. En effet, nous avons relevé au sein de la problématique que les travailleurs étrangers temporaires ne jouissent pas du même statut, des mêmes libertés et des mêmes droits que les Québécois. Ces rapports de pouvoir peuvent ainsi se traduire dans les interactions interculturelles vécues par les habitants de la région de Saint-Rémi lorsqu'ils entrent en contact avec ces travailleurs.

2.1.2 La (re)présentation de soi dans les interactions

Dans son premier ouvrage intitulé *La mise en scène de la vie quotidienne*, Goffman (1973) part du postulat que la vie au sein d'un ordre social est une scène sur laquelle chacun d'entre nous construit son personnage. En ce sens, selon Goffman (Ibid.), les gens assument un rôle lorsqu'ils interagissent les uns avec les autres. Ces rôles sont soigneusement construits, répétés et joués lors d'une situation sociale afin de susciter la réponse souhaitée selon l'ordre social. Goffman (Ibid.) a suggéré que les individus, en tant qu'acteurs de ces représentations, créent intentionnellement et sciemment une impression d'eux-mêmes. Ils émettent également certaines impressions par inadvertance, et ce bien que selon Goffman, les individus surveillent en permanence tous les aspects du comportement des autres. C'est pour cette raison que Goffman a

établi une distinction entre les performances des interactions sociales sur le devant de la scène et dans les coulisses (Innes, 2003). Les représentations sur le devant de la scène sont conduites par des individus (ou acteurs) qui agissent dans des espaces publics avec l'intention de présenter un comportement conforme aux attentes du public (soit, les autres membres de la société). Les individus performant alors de manière à être socialement adéquats afin de répondre aux attentes de la société et s'assurer que les autres individus conservent une bonne image d'eux (Nizet et Rigaux, 2005). Cela fait écho à la notion d'ordre social et de cadre de normalité mentionné précédemment. Inversement, lorsqu'ils sont hors de vue du public, c'est-à-dire en coulisses, les individus peuvent se permettre de moins agir en fonction de l'ordre social dans lequel ils évoluent. En ce sens, une performance dans les coulisses permet aux individus d'adopter partiellement une attitude plus adaptée à la zone de confort qui leur est propre (Goffman, 1973).

La performance sur le devant de la scène permet donc aux individus qui entrent en interaction de se créer une « façade » par divers moyens. Cette façade est constituée, d'une part, de certains éléments extérieurs, soit le décor, pour conserver la métaphore théâtrale, mais aussi de certains éléments de notre apparence personnelle (Goffman, 1973). En ce sens, la façade est en quelque sorte un reflet manipulé de l'identité personnelle d'un individu qui lui permet de faire reconnaître sa valeur sociale positive. En d'autres termes, la façade permet de donner une image de soi qui démontre certains aspects identitaires que l'individu souhaite que les autres confirment au sein de l'interaction (Goffman, 1973). Elle permet aussi à l'individu d'éviter toute rupture ou fausse note qui pourrait lui faire encourir certaines conséquences face à « l'image de soi autour de laquelle la personnalité de l'acteur s'est édifiée » (Goffman dans Nizet et Rigaux, 2005 : 26)

Cependant, pour Goffman, la « façade » n'est pas figée et est vouée à se redéfinir selon le déroulement de l'interaction. En ce sens, au moment où un habitant de la région de Saint-Rémi est en présence d'un travailleur étranger temporaire dans une situation précise, il évaluera si les actions de ce travailleur sont appropriées ou non à la situation (Burke et Reitzes, 1981, p. 85). Il s'agit d'une évaluation qui fait en sorte que les acteurs d'une interaction sont menés à réajuster leurs rôles en fonction de l'ordre social dans lequel ils évoluent afin de correspondre à son cadre de normalité. Comme mentionné plus tôt, pour Goffman, les interactions sont également des enjeux de pouvoir. En ce sens, les rôles sont liés à des positions sociales qui peuvent mener à une mobilisation de différentes façades dépendamment de ce qui s'avère pertinent dans le contexte donné (Ibid). La théorie de la présentation de soi de Goffman (1973) est donc intéressante dans notre cadre d'analyse pour cette recherche en raison de son application aux perceptions et aux expériences que font les habitants de la ville de Saint-Rémi de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers.

2.1.3 La reconnaissance comme moteur interactionnel

L'analyse interactionnelle de Goffman permet également d'apporter un certain éclairage sur la reconnaissance à titre de norme immanente à la société et « comme processus de validation réciproque des compétences des interactants » (Le Goff, 2013 :375). L'une des premières facettes de la reconnaissance sur laquelle Goffman fait la lumière est qu'elle joue le rôle de régulateur au sein de l'ordre de l'interaction (Ibid.). Tel que mentionné précédemment, lorsqu'un individu entre en interaction dans l'espace public, il est mené à extérioriser « une ligne de conduite, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même » (Goffman, 1973 : 9). En ce sens, tout individu prend en considération l'impression que les autres acteurs de l'interaction peuvent se faire à son égard et cherche à ce que la façade qu'il montre renvoie une image de lui qui soit consistante,

mais surtout validée par les jugements des autres (Le Goff, 2013). Il y a, selon Goffman (1973), un véritable travail de maintien de l'image de soi face à l'autre qui pousse les individus à mettre de l'avant les aspects de leur identité les plus aptes à attirer la sympathie, l'admiration et l'estime tout en cachant les aspects qui peuvent être perçus et interprétés à titre de défauts ou de faiblesses. Cette quête de reconnaissance est à considérer dans l'analyse des interactions interculturelles au cœur de ce projet.

Faisant écho à la théorie de Goffman sur l'ordre social mentionné précédemment, la façade mise de l'avant par les individus relève d'un comportement en cohésion avec les règles sociales conventionnelles de l'ordre social dans lequel ils évoluent et qui permet d'atteindre une « réciprocité ritualisée » (Jacobsen, 2010) qui est nécessaire à toute interaction. : « Goffman souligne le rôle joué dans nos interactions les plus ordinaires par la reconnaissance comprise comme respect mutuel de la *sphère idéale* et de la face de chacun » (Le Goff, 2013 : 377). En ce sens, toute manifestation interactionnelle va forcément de pair avec la nécessité de renvoyer à une apparence qui correspond au cadre de normalité de l'ordre social dans laquelle elle prend place (Goffman, 1973).

2.2 Les interactions

Puisque les interactions sont centrales à cette recherche à titre de matière brute et de point de départ de notre collecte de données, il est essentiel d'en faire la définition. Goffman (1973) est bien souvent cité comme référence pour de nombreux chercheurs qui s'intéressent à l'étude des interactions (Goodwin et Goodwin, 2004; Kerbrat-Orecchioni, 1992; Vion, 1992). Pour Goffman, l'interaction relève d'une situation sociale où la co-présence corporelle est nécessaire :

[...] Par interaction (c'est-à-dire l'interaction en face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres: par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les un des autres, le terme « une rencontre » pouvant aussi convenir. (Goffman, 1973 :23)

Marc et Picard (2006) définissent l'interaction de manière similaire, c'est-à-dire en tant que relation interpersonnelle entre au moins deux individus et au sein de laquelle les comportements de ceux-ci sont soumis à une influence réciproque et dans laquelle chaque individu modifie son comportement en fonction des réactions de l'autre. Sans réciprocité, il n'y a donc pas d'interaction (Ibid.).

Lorsque Goffman traite de l'ordre de l'interaction, c'est parce qu'il considère que l'interaction présente un ordre et est ordonnée par des régulations qui s'imposent aux participants lorsqu'ils sont dans un contexte social donné (Goffman, 1963). À ce propos, LeBreton (2012 :120) place l'interaction au cœur de la société :

La société comme ensemble de formes de socialisation, écrit P. Watier, n'est possible qu'à travers les activités de liaison des individus, activités exigeant qu'ils se comprennent, qu'ils s'orientent en fonction de cette compréhension réciproque, qu'ils mettent en oeuvre une connaissance des activités auxquelles ils participent.

La communication est donc au cœur de l'interaction puisque le processus d'influence mutuelle décrit de manière claire l'aspect dynamique et interactif de celui-ci. En effet, le sujet, pour Goffman, est actif puisqu'il réagit avec un autre, il est donc social et fait partie d'un système de communication de par sa collaboration avec l'autre.

2.2.1 L'interaction interculturelle : le rôle de la communication interculturelle

Étant la conjonction des mots « inter » et « action », le terme d'interaction suggère au sein même de son étymologie l'idée d'une action mutuelle et réciproque au sein de laquelle on retrouve plusieurs éléments (Marc et Picard, 2006). Ainsi, l'interaction relève de la communication, et dans le cas de notre recherche, relève d'une communication dite interculturelle puisque nous nous intéressons aux échanges entre individus porteurs de différentes cultures, soit entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires majoritairement originaires du Mexique et du Guatemala.

La communication interculturelle est un champ permettant l'étude communicationnelle du phénomène de relation et d'échange entre personnes qui ont vécu l'influence de cultures différentes (Abdallah-Preteille, 1999) et plus précisément, entre des personnes porteuses de cultures différentes (Ladmiral et Lipiansky, 1989). Cette précision permet à Lipianski et Ladmiral (1989) d'aborder l'interculturalité comme la reconnaissance de la pluralité et de la singularité culturelle de chaque individu. Pour les auteurs, le terme «interculturel» est défini comme « un champ interactif, où l'on s'interroge sur les relations qui s'instaurent entre groupes culturellement identifiés » (1989 : 10). La communication interculturelle permet de comprendre ces échanges et leur complexité tout en tentant de discerner les mécanismes qui permettent de réduire les ambiguïtés qui leur sont inhérentes, plus particulièrement encore au sein de sociétés où la diversité culturelle est présente, comme au Québec. Abdallah-Preteille (1999 :8) affirme en ce sens que :

Dans des sociétés marquées structurellement par la diversité et les contacts culturels, la complexité de la communication est exponentielle à la pluralisation du tissu social. Dès lors, il devient difficile d'évaluer la part de la culture dans la communication. Entre une surpondération et une dévalorisation, on peut légitimement s'interroger sur son poids dans la

production du lien social et donc dans les malentendus et les dysfonctionnements.

En ce sens, au sein de notre recherche, nous désirons identifier l'impact de la culture dans la communication interculturelle entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires, et ce dans un contexte interculturel au sein duquel l'émetteur et le récepteur sont tous deux porteurs de cultures différentes qui comprennent des éléments cachés et visibles avec des attitudes, croyances et valeurs diverses (Singer, 1987). Nous désirons par le fait même constater les effets sur le lien social entre ces deux groupes. D'autre part, les éléments cachés d'une culture déterminent bien souvent la manière dont un système culturel se maintient et « les normes de conduite qui régulent les relations entre les personnes et donnent un sens aux codes verbaux et non verbaux qui sont utilisés pour communiquer » (Auger, 2005 : 129). Ainsi, de la communication interculturelle émerge des significations fondées sur les cultures et les identités « qui prennent forme dans un contexte interactionnel particulier » (Frame, 2013 : 173) , phénomène que nous désirons explorer dans le contexte particulier qui règne dans la région de Saint-Rémi.

Notre recherche s'intéresse à un enjeu important de la communication interculturelle relevant de la définition de Hsab et Stoiciu (2011), soit « la rencontre avec l'autre, aux 'problèmes' de communication entre porteurs de cultures différentes avec filtres culturels et sociaux, ainsi qu'aux zones sensibles à la différence » (Hsab et Stoiciu, 2011 : 12). En effet, les différences culturelles peuvent, selon Bartel-Radic (2009), provoquer certains obstacles dans la communication, ce qui risque éventuellement de mener à plusieurs malentendus. Dans un premier temps, Ladmiral et Lipianski (1989) avancent l'idée qu'en cas de problèmes communicationnels, l'interprète de la communication fait appel à son propre bagage culturel pour effectuer une traduction sélective de la communication. En d'autres termes, l'identité d'un individu se nourrit des codes du groupe d'appartenance et de ses cadres de référence dans la relation

interculturelle pour interagir avec autrui. Ainsi, l'individu arbore généralement une vision ethnocentriste, pour confronter le monde extérieur à son entité d'origine, ce qui peut se faire de différentes manières selon les individus, leurs motivations et leurs intérêts (Ibid.). Dans ces circonstances, la dimension interculturelle de la communication jouerait le rôle d'un *filtre* lors de la rencontre. En ce sens, les auteurs rappellent que « la communication est un cas particulier du malentendu » (Ibid.: 74). Nous désirons voir si ces *filtres* se feront sentir dans nos entretiens semi-dirigés avec nos participants.

Pour Gudykunst et Kim (1992) la communication interculturelle survient lorsque deux individus qui entrent en interaction ne partagent pas les mêmes codes, symboles et valeurs : « Intercultural communication by definition involves the absence of wholly shared episode representations between the interactants » (Ibid.: 142). Chaque groupe partage des codes et des normes communes qu'ils ont intégrés depuis leur enfance et qui peuvent renforcer certains stéréotypes face aux autres lorsque ces derniers correspondent à certaines catégories sociales différentes des leurs :

Misunderstandings in intergroup encounters often stem from not knowing the norms and rules guiding the communication of people from different groups. If we understand other's languages or dialects, but not their communication rules, we can make fools of ourselves (Gudykunst, 2004 :3).

Ne pas connaître un système de communication différent du nôtre peut mener à certaines situations de malaise dans le processus communicationnel. Cela fait écho à la théorie de Goffman sur l'ordre social et son cadre de normalité. Ainsi, pour Gudykunst, l'idéal serait de chercher à mieux comprendre le cadre référentiel – ou de normalité, de l'autre. Cependant, le réflexe général des individus demeure plutôt, pour les individus, de s'appuyer sur des référents qu'ils connaissent déjà : « When

faced with new circumstances, however, most people prefer to continue in their own cultural ways without a clear intercultural vision and without a readiness to embrace the different and the unfamiliar » (Gudykunst et Kim, 1992 :247). En ce sens, Ladmiral et Lipianski (1989 : 142) avancent que :

Reconnaître l'autre comme différent, c'est accepter de relativiser mon propre système de valeurs; c'est admettre qu'il puisse y avoir d'autres motivations, d'autres références, d'autres habitudes que les miennes; c'est éviter d'interpréter les comportements de l'étranger dans mon propre langage pour tenter de comprendre la signification qu'ils revêtent pour lui-même.

Ainsi, les auteurs s'entendent pour dire que la culture d'origine a un impact sur l'expérience que les individus font de leurs échanges interculturels avec des individus porteurs de cultures différentes. On peut donc résumer la communication interculturelle à titre de processus d'interaction tant verbal que non verbal qui existe entre des membres appartenant à des groupes culturels différents et qui ont lieu dans des contextes situationnels variés (Abdellah-Preteuille, 1986).

De plus, la langue au sein de la communication n'est, selon ces auteurs, pas neutre, mais porteuse de valeurs sur lesquelles se fondent les sociétés à travers leurs cultures et identités nationales propres. La langue peut ainsi devenir un enjeu de lutte de classes sociales permettant de faire reconnaître et d'imposer ses valeurs et sa culture. Ceci fait écho aux écrits de Sorrells et Sekimoto (2016) qui expliquent que la langue est un élément central de la communication interculturelle qui implique la connaissance d'un vocabulaire et la compréhension d'une syntaxe particulière, mais est également, selon l'auteure, un véhicule important de nos valeurs, croyances et idéologies. De plus, selon Bourdieu (1982), la langue est plus qu'un simple instrument de communication puisqu'elle façonne les perceptions que nous pouvons avoir des gens, ainsi que notre vision du monde social qui nous entoure. Ainsi, il est important de tenir compte qu'en situation de communication interculturelle, la langue

et le langage des individus prenant part à la communication peuvent avoir un impact en transformant le sens d'un message (Ibid.). Cet obstacle communicationnel peut transparaître dans la manière dont les habitants de Saint-Rémi relatent leurs expériences et perceptions de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires.

2.3 Conceptualisation des notions de perception et d'expérience

Au sein de ce mémoire, nous nous intéressons aux concepts de perception et d'expérience afin d'en identifier les apports théoriques dans l'analyse des interactions entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires. En ce sens, il est essentiel de définir ces deux concepts qui occupent une place centrale dans nos questions de recherche présentées dans notre problématique du chapitre premier.

2.3.1 Les perceptions

L'interaction est fortement liée à la perception. En effet, c'est dans l'attente d'une réciprocité dans la perception modifiée du sujet percevant qu'il y a interaction (Marc et Picard, 2006). Ainsi, Goffman définit l'espace interactionnel comme « tout lieu borné par des obstacles à la perception » (Verzele, 2016 :19). De même, la perception modifie le cours d'une interaction lorsqu'un sujet perçu se sait perçu, ce qui peut l'emmener à modifier tant son apparence, que ses attitudes, paroles ou conduites (Ibid.). C'est ce que nous avons vu à travers la représentation de soi et la notion de reconnaissance dans la théorie goffmanienne. Nous mobilisons donc, dans notre recherche, les interactions comme objet d'analyse afin d'observer la façon dont les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent et vivent les interactions interculturelles, c'est-à-dire la manière dont ils se comportent en situation de

coprésence avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS et analyser ce comportement.

Le concept de « perception » est souvent traité comme un concept flou en recherche. Traditionnellement, la perception fait référence aux produits immédiats de l'expérience sensorielle, que ce soit par le goût, la vue, l'ouïe, le toucher ou l'odorat (Gleitman et coll., 2010). De plus, en psychologie sociale, la perception peut découler de certains processus de formation et d'interaction avec des représentations mentales sur les personnes, telles que la catégorisation ou les stéréotypes dans la « perception sociale » (Hamilton, 2005). Plus succinctement, Pelletier (2006) définit les perceptions comme la façon dont on perçoit les gens que nous rencontrons et notre manière de les évaluer. Les personnes construisent donc le rapport qui existe entre les signaux situationnels et les circonstances dans lesquels elles évoluent de manière très différente, de sorte que dans une situation identique, les effets sur la perception et le comportement de deux individus peuvent être très différents (Fiske et Taylor, 2011). Nous utilisons donc, aux fins de cette recherche, la notion de « perception » au sens traditionnel de la psychologie sociale du terme pour désigner spécifiquement les produits immédiats de la sensation, tant par l'expérience sensorielle que sur le plan social.

Les perceptions proviennent d'une construction faite par les individus d'une réalité subjective qui leur est propre, tout en se basant sur les objectifs que ces individus visent dans une situation donnée (Pelletier, 2006), ce qui fait encore une fois écho à la théorie de l'ordre social et du cadre de normalité de Goffman. C'est cette construction de la réalité qui va influencer nos actions, et non seulement l'information objective présente dans la situation donnée (Ibid.). Les perceptions des individus peuvent également changer à mesure que la construction de cette réalité change lorsque de nouvelles informations s'y ajoutent (Ibid.). On ne cesse d'ailleurs jamais réellement de jouer sur les différentes significations que l'on donne à la réalité que l'on modifie,

confirme ou corrige au cours d'une interaction. Ce jeu de transformations est d'ailleurs considéré comme étant primordial pour Goffman puisqu'il s'agit d'une forme de jeu qui démontre justement la coordination et la continuité de l'action en commun qu'est l'interaction. En somme, les observateurs projettent de manière active leurs cadres de référence personnels sur le monde autour d'eux (Goffman, 1991).

Nos perceptions des autres représentent également une partie importante de notre vie sociale (Pelletier, 2006). Elles nous permettent de comprendre, prédire et contrôler (dans une certaine mesure) nos interactions avec les autres et, sans elles, il serait impossible d'entrer en relation avec les autres (Ibid.) Trois facteurs nous permettent de faciliter la stabilité de nos perceptions des autres lors de situations sociales selon Pelletier (Ibid). Le premier est notre manière de porter attention aux qualités permanentes des individus, soit leur apparence physique telle la couleur de leur peau, etc. Il s'agit de notre perception initiale de la personne. Le second facteur provient de notre manière de percevoir les autres par catégorie, par exemple une bonne ou une méchante personne, le statut social, l'emploi de l'individu, etc. Nous classons les gens de manière à pouvoir prédire, jusqu'à un certain point, le comportement des individus. Enfin, le troisième facteur consiste au fait que nos perceptions s'insèrent dans une suite d'événements, et ce dans un enchaînement rationnel à notre réalité. En ce sens, nos perceptions sont largement influencées par le contexte dans lequel elles se produisent. À travers ces facteurs, il est possible de démontrer que les perceptions des individus sont amorcées en fonction de motifs ou d'attentes précis qui incitent ceux-ci à sélectionner et traiter l'information afin de les rendre compatibles avec leurs attentes, motivations et objectifs personnels (Wyer et Radvansky, 1999).

2.3.2 Les expériences

La notion « expérience » est polysémique et ambiguë, mais se distingue, dans cette recherche, de la notion de perception en ce qu'elle suppose une liaison entre les éléments fournis par les sens (Jodelet, 2006). L'expérience se forge à travers des situations concrètes et historiques auxquelles le sujet est confronté lorsqu'il entre en relation avec les autres. Il s'agit d'un enrichissement ou d'un élargissement du rapport que le sujet a du monde (Jodelet, 2006).

Selon Jodelet (2006), on peut distinguer deux dimensions à la notion de l'expérience : la première dimension consiste à la connaissance, et l'autre est de l'ordre de l'éprouvé, ou, en d'autres termes, l'implication psychologique du sujet. L'expérience est donc directement associée à la dimension du vécu par le sujet et se réfère dès lors à la conscience qu'a le sujet du monde dans lequel il vit (Ibid.). De manière plus concrète, le vécu au sein de l'expérience implique le ressenti. On peut plus largement définir l'expérience vécue comme « la façon dont les personnes ressentent, dans leur for intérieur, une situation et la façon dont elles élaborent, par un travail psychique et cognitif, les retentissements positifs ou négatifs de cette situation et des relations et actions qu'elles y développent » (Jodelet, 2006 :11). À cette dimension du vécu, Jodelet (2006) ajoute une dimension cognitive en ce que l'expérience favorise une expérimentation du monde et permet la construction de la réalité selon des catégories ou des formes qui proviennent de la sphère sociale. Ainsi, l'expérience emprunte certaines voies culturelles et se réfère à un savoir commun qui permettent, ensemble, de donner forme et contenu à l'expérience : « En ce sens, l'expérience est sociale et socialement construite » (Jodelet, 2006 : 14).

2.4 Synthèse

Cette démarche de maîtrise vise à mieux comprendre les perceptions et expériences des habitants de la région de Saint-Rémi concernant leurs interactions interculturelles

avec les travailleurs étrangers du PTAS au sein de leur communauté en tentant de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les perceptions des habitants de la ville de Saint-Rémi de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?
2. Quelles sont les expériences interculturelles des habitants de la ville de Saint-Rémi dans leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS.
3. Comment leurs perceptions et expériences s'articulent-elles à la communication interculturelle qui caractérise ces interactions?

Comme expliqué dans le présent chapitre, l'interactionnisme est une théorie fondamentale à la compréhension de l'interaction entre différentes personnes. Puisque cette notion est à la base de notre recherche, nous avons souligné l'importance du rôle de l'individu dans une interaction avec autrui et des significations subjectives de celle-ci. Pour ce faire, nous avons mobilisé divers apports théoriques de Goffman pour établir le cadre qui servira à l'analyse de nos données. Nous avons plus spécifiquement établi de quelles manières l'ordre social régule les interactions, c'est-à-dire en posant un cadre de normalité, des rites et des normes sociales auxquelles chaque individu prenant part à une interaction tente de répondre. De même, nous avons montré de quelles façons la représentation de soi influence les interactions avec, entre autres, la notion de « façade » qu'un individu met de l'avant dans ses interactions sur scène, soit dans un espace public. Nous avons également établi la manière dont la reconnaissance est une notion intrinsèque aux interactions puisque chaque individu est en quête d'être reconnu pour ce qu'il est en interagissant avec autrui.

En partant toujours des écrits de Goffman (1973), nous avons montré de quelle manière la notion d'interaction renvoie à une « influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres » (Goffman, 1973 : 23). Nous avons également établi les bases de la notion de perception dans son sens traditionnel, soit la façon dont on perçoit les gens que nous rencontrons et notre manière de les évaluer (Pelletier, 2006). Le concept d'expérience a aussi été mobilisé comme « la façon dont les personnes ressentent, dans leur for intérieur, une situation et la façon dont elles élaborent, par un travail psychique et cognitif, les retentissements positifs ou négatifs de cette situation et des relations et actions qu'elles y développent » (Jodelet, 2006 :11). Maintenant que nous avons établi le cadre théorique et les concepts qui servent à analyser les données récoltées grâce à notre terrain de recherche, nous verrons lors du prochain chapitre la méthodologie que nous avons utilisée pour effectuer ce dernier.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre portera sur la méthodologie qui caractérise notre démarche de recherche. Après une courte présentation de la stratégie générale de recherche à travers laquelle nous établissons le choix d'une méthodologie qualitative avec l'usage d'entretiens semi-dirigés, nous nous penchons plus spécifiquement sur notre terrain de recherche. Nous rappelons les différentes étapes de notre terrain, soit les critères de sélection des participants et notre stratégie de recrutement pour terminer sur le portrait général sociodémographique de nos participants. Nous élaborons ensuite sur la manière dont l'analyse de nos données est réalisée pour enfin nous pencher sur les limites et les forces de notre étude ainsi que sur les considérations éthiques de la recherche et sur le positionnement de la chercheuse.

3.1 La stratégie générale de recherche

La présente recherche est de type exploratoire puisqu'elle vise l'exploration de phénomènes méconnus pour lesquels il existe peu de documentation (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Elle vise en ce sens à explorer les perceptions et expériences vécues des habitants de Saint-Rémi lorsqu'ils entrent en interaction avec les travailleurs étrangers du PTAS.

3.1.1 La recherche qualitative

Notre recherche auprès des habitants de la région de Saint-Rémi s'inscrit d'abord dans une recherche de type exploratoire, mais elle s'inscrit également dans une démarche compréhensive. Nous avons donc choisi une démarche méthodologique de type qualitative puisque nous désirons comprendre les perceptions et expériences des

habitants de Saint-Rémi quant à leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS :

Une démarche scientifiquement valide en recherche qualitative est celle qui étudie un objet à partir du point de vue de l'acteur, c'est celle qui considère l'objet d'étude dans sa complexité et qui tente de donner un sens à un phénomène en tenant compte du jeu des multiples interactions que la personne initie et auxquelles elle répond. (Savoie-Zajc, 2009 : 99)

Les dimensions principales qui caractérisent notre positionnement consistent à envisager la personne humaine à titre d'acteur et à centrer notre analyse sur une dialectique d'abord individuelle, mais aussi collective (Charmillot et Dayer, 2007). Comme nous le voyons dans ce chapitre, nous préférons chercher à comprendre le point de vue actuel des habitants de la région de Saint-Rémi sur leurs perceptions et expériences vécues de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS. En ce sens, nous utilisons la définition de l'approche compréhensive développée par Schurmans (2003 : 57) et qui consiste à considérer que :

[...] si les déterminismes existent – biologiques, environnementaux, historiques, culturels, sociaux –, ils ne suffisent pas à la saisie des phénomènes sociohumains, car ils ne permettent pas d'aborder le travail constant de production de sens qui caractérise notre humanité. L'approche compréhensive se focalisera donc sur le sens : d'une part, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux ; d'autre part, ils sont les propres créateurs d'une partie de ces déterminismes.

Ainsi, cette posture se centre sur les significations que chacun des individus attribue à une action donnée, et donc, à une logique collective qui prend forme dans l'activité sociale (Charmillot et Dayer, 2007). Il demeure qu'il y a plusieurs implications dont il faut tenir compte au sein d'une approche compréhensive. Tout d'abord, la posture

du chercheur doit être claire. La personne étudiant un phénomène social ne peut complètement être séparée ou écartée de celui-ci puisqu'à travers une démarche compréhensive, en tentant de comprendre comment les participants à la recherche agissent et interagissent, la personne puise dans sa propre connaissance et dans ses expériences personnelles. En second lieu, aborder notre objet de recherche de manière compréhensive implique aussi de remettre en question la séquence linéaire à titre de démarche scientifique. Nous ne nous contentons pas d'avancer un cadre théorique que nous confrontons à des faits et à une hypothèse afin de la valider ou de l'invalider. L'approche compréhensive nous permet plutôt de nous fonder sur une logique dialectique, soit d'appréhender notre sujet de recherche sous un certain angle pour finalement rectifier notre conceptualisation selon les données empiriques que nous avons collectées (Charmillot et Dayer, 2007). Enfin, notre choix de mener une recherche compréhensive implique que nous renonçons justement à vouloir conclure avec une généralisation, voire des généralisations, sur le phénomène à l'étude. Notre recherche vise plutôt, et tout simplement, à apporter de nouveaux éléments afin de nous permettre de comprendre l'expérience et les perceptions des personnes impliquées dans le phénomène social à l'étude.

3.1.2 L'entretien semi-dirigé

Puisque nous voulons étudier les perceptions qu'ont les participants de leurs interactions interculturelles et expériences vécues au quotidien avec les travailleurs étrangers temporaires prenant part au PTAS et le sens qu'ils y donnent, nous déterminons que l'entretien semi-dirigé est la méthode de collecte de données la plus appropriée à notre recherche. En effet, selon Mongeau (2008 : 97), l'entretien semi-dirigé est la méthode de collecte de données « la plus courante et la plus appropriée à la majorité des cas [...], car elle permet d'aborder les thèmes et les questions spécifiques identifiées à partir de notre cadre théorique, tout en restant ouverte aux

éléments imprévus qui pourraient être apportés ». Ainsi, comme nous voulons étudier un phénomène peu exploré jusqu'à maintenant, l'entretien semi-dirigé permet d'obtenir des données qui peuvent ne pas avoir été anticipées, avoir été oubliées, voire évacuées. En ce sens, nous avons prévu de mener, à la base, un nombre minimal de huit entretiens afin d'obtenir un échantillon de données permettant la production d'« un savoir riche, adéquat et nuancé, intimement rattaché aux contextes à l'intérieur desquels ils auront été produits » (Savoie-Zajc, 2009 : 226). Nous avons finalement effectué un total de dix entretiens.

De plus, nous privilégions la liberté d'expression des participants (Mongeau, 2008) tout en conservant un certain cadre grâce à notre grille d'entretien (Annexe A). En effet, dans ce type d'entretien, la chercheuse peut se laisser « guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'[elle] souhaite explorer avec les participants à la recherche » (Savoie-Zajc, 2009 : 340). Ainsi, le participant est libre de prendre une direction différente de son propre chef et la chercheuse a la possibilité d'intervenir pour réorienter ou relancer la conversation à l'aide d'une grille d'entretien (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Cette grille permet à la chercheuse de prévoir l'orientation que doit prendre l'entrevue et de s'assurer de couvrir les thèmes importants à aborder pendant celle-ci afin d'éviter de faire des erreurs ou des oublis. La chercheuse peut néanmoins laisser la possibilité à la personne interviewée d'aborder d'autres thèmes ou aspects du sujet étudié. L'entretien semi-dirigé est nommé ainsi, car il n'est ni entièrement ouvert ni entièrement canalisé à travers des questions précises. Nous utilisons donc la méthode de l'entretien semi-dirigé de manière à mener notre entrevue ouvertement avec un ordre pour nos interrogations afin de guider la conversation, mais sans jamais l'imposer (Paillé, 1991). De cette manière, l'entrevue semi-directive nous permet de connaître les perceptions de nos participants sur des thèmes précis, élaborés en

fonction de notre recherche, tout en évitant d'accumuler nombre d'informations diverses à trier lors de l'analyse et de recentrer la conversation vers les points essentiels (Paillé, 1991). Notre grille est développée en fonction de thématiques directement liées à ce projet de recherche avec des questions permettant une certaine ouverture afin de rendre possible l'ajout par les participants de commentaires, conseils, ajustements ou réflexions diverses qui peuvent éventuellement enrichir la collecte et l'analyse des données. Nous assurons, à travers ces entrevues, d'adhérer aux principes de bases établis par Mayer et coll. (2000) afin d'établir la validité de notre analyse, ces principes étant d'assurer l'exhaustivité, la représentativité, l'homogénéité, la pertinence et l'univocité.

Les entretiens réalisés sont d'une durée de une heure à une heure et trente minutes et ont eu lieu à un endroit choisi par le participant afin de l'accommoder. Nos entretiens ont donc parfois eu lieu sur leur lieu de travail, à leur domicile, et pour certains, par téléphone puisqu'un entretien en face à face était logistiquement impossible pour ceux-ci. Un enregistrement audio des entretiens a été effectué afin de permettre la retranscription verbatim des entrevues. Les entretiens se sont poursuivis jusqu'à saturation des données (Savoie-Zajc, 1996), soit jusqu'au point où « dans une recherche, toute donnée nouvelle n'apporte aucun élément inédit à la compréhension du phénomène à l'étude » (Baribeau et Royer, 2012). C'est ce qui explique la variation dans la durée de chacun des entretiens. Nous verrons plus en détail au point 3.2.1 les différentes caractéristiques de tous nos participants.

Ainsi, le choix d'une méthode qualitative nous permet de comprendre de quelle manière les individus donnent un sens à leur monde social puisque celui-ci n'est pas indépendant des perceptions individuelles : il est créé à travers les interactions sociales des individus avec le monde qui les entoure. Cette approche est fondée sur des visions multiples de la réalité sociale selon lesquelles le participant à la recherche

devient « l'expert » - c'est son point de vue sur la réalité que le chercheur cherche à interpréter. La réalité sociale est supposée subjective et variée; il n'y a pas seulement une histoire, mais plusieurs histoires d'expériences vécues (Hesse-Biber, 2010).

3.2 Le terrain de recherche

Avant toute chose, nous souhaitons préciser qu'en raison des enjeux temporels et spatiaux qui se posent forcément à toute recherche, nous avons décidé d'orienter la nôtre sur le local, c'est-à-dire que nous avons fait le choix de nous attarder sur le phénomène ayant cours dans un espace prédéterminé (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007). Il s'agit, à notre avis, de l'orientation la plus appropriée en considérant les contraintes monétaires ainsi que les délais accompagnant la réalisation de ce mémoire de recherche. Ce choix s'est posé sur la région environnante de Saint-Rémi puisqu'il s'agit d'une région accueillant un nombre important de travailleurs étrangers temporaires. Pour être plus précis, nous avons délimité notre terrain de recherche à la MRC des Jardins-de-Napierville, une région incluant 11 municipalités s'étalant sur 807km carrés « principalement situé en zone agricole, à mi-chemin entre la grande région métropolitaine et les lignes américaines » (MRC Jardins de Napierville, 2016), d'une population de 30 842 habitants de 40,8 ans d'âge moyen (Ibid.). Il est intéressant de noter que cette région est principalement constituée de famille de plus de deux membres à revenu moyen (entre 20 000\$ et 50 000\$) et que le français y est largement prééminent (Statistique Canada, 2016).

3.2.1 Présentation des participants et stratégies de recrutement

Alors que notre objet de recherche concerne de manière bien précise les perceptions et expériences des habitants de Saint-Rémi dans leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS, cela mérite tout de même que

nous clarifiions auprès de qui, plus exactement, nous souhaitions nous entretenir en démontrant les critères de sélection que nous avons établis afin de trouver les participants à notre recherche. Nous avons donc élaboré certains critères de sélection qui permettent d'explorer de manière optimale notre sujet de recherche.

Tout d'abord, nous avons établi comme premier critère une limite géographique puisque nous cherchions à rencontrer des personnes qui habitent ou qui ont habité la région de Saint-Rémi. Nous avons également étendu le critère de limite géographique aux personnes travaillant sur une base quotidienne dans la municipalité de Saint-Rémi et ce, peu importe l'endroit où ces personnes résident.

Deuxièmement, les participants à notre recherche doivent vivre ou avoir vécu des rencontres avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS. Ces rencontres peuvent être directes, c'est-à-dire qu'elles peuvent prendre la forme d'une interaction en face à face avec échange verbal ou non, ou indirecte, soit sans interaction en face à face et sans qu'un échange verbal n'ait été nécessaire. La simple rencontre répétée entre un participant et un ou des travailleurs étrangers temporaires suffit à remplir le critère de sélection afin de rendre compte des interactions interculturelles perçues et vécues dans le contexte du phénomène social à l'étude. Nous avons fait face à plusieurs défis en termes de compréhension et de définition de ce que l'on entendait par rencontre et interaction et avons constaté qu'il serait peut-être difficile de trouver des candidats correspondants parfaitement à nos critères si nous ne laissions pas une marge de manœuvre face à l'interprétation de ce critère. Nous avons donc évité de mentionner celui-ci lors de notre recrutement et avons plutôt posé des questions supplémentaires aux potentiels participants afin de déterminer si ces derniers correspondaient à nos attentes en termes de rencontre et d'interaction avec les travailleurs étrangers temporaires. Comme nous le verrons au quatrième chapitre, plusieurs des participants de notre recherche ont finalement partagé une expérience et

des perceptions de leurs interactions interculturelles envers les travailleurs étrangers temporaires qui s'apparentent pour la plupart à des interactions en face à face avec échanges verbaux.

Notre stratégie de recrutement s'est principalement réalisée à travers les réseaux sociaux à titre d'outil de communication pour entrer en contact avec de potentiels candidats et potentielles candidates. Nous avons rédigé un message de portée générale (voir Annexe B) que nous avons publié sur notre page personnelle et sur des groupes publics de la région de Saint-Rémi où nous espérions trouver des personnes répondant à nos critères de sélection. Ce message a par la suite été partagé par notre réseau de contacts.

Les participants ont également été recrutés à travers notre entourage direct. Ayant déjà plusieurs contacts avec des habitants de la région de Saint-Rémi, nous avons compté sur la collaboration de ceux-ci pour nous permettre d'entrer en contact avec d'autres potentiels participants correspondants à nos critères de participation par effet boule de neige (Mongeau, 2008).

Malgré ces deux moyens de recrutement, force fut de constater que les participants recrutés ne représentaient pas l'échantillon diversifié que nous recherchions en termes d'âge. Nous avons donc utilisé un moyen de recrutement plus traditionnel nous permettant d'aller chercher un pan de la population que les réseaux sociaux ne nous permettaient pas d'atteindre. Nous avons publié une annonce dans le journal régional, *Coup d'œil*, de la région de Saint-Rémi et des environs, plus communément appelé les Jardins-de-Napierville (voir Annexe C).

Grâce à ces diverses méthodes de recrutement, nous avons recruté 10 participants :

Tableau 1 : Participants à la recherche

Pseudonyme	Sexe	Âge	Lien avec la région de Saint-Rémi	Autre
Nathalie	Femme	Mi-vingtaine	Résidente depuis deux ans	Entretien fait conjointement avec François
François	Homme	Mi-vingtaine	Résidente depuis deux ans	Entretien fait conjointement avec Nathalie
Annabelle	Femme	Mi-vingtaine	Résidente de la région depuis deux ans	
Matthieu	Homme	21 ans	A vécu à Saint-Rémi plusieurs années	
Julien	Homme	Mi-trentaine	Y réside depuis 10 ans	
Elise	Femme	19 ans	Réside à Saint-Rémi depuis toujours	
Jeanne	Femme	Quarantaine	Réside à Saint-Rémi depuis 15 ans	Entretien fait avec Chantal
Chantal	Femme	Quarantaine	Réside à Saint-Rémi depuis toujours	Entretien fait avec Jeanne
Kathie	Femme	Fin vingtaine	A résidé à Saint-Rémi pendant un an	
Gabriel	Homme	Mi-trentaine	Réside à Saint-Rémi depuis plusieurs années	

Les entretiens menés auprès de ces 10 participants se sont déroulés du mois d'avril 2019 à octobre 2019.

3.3 L'analyse des données

L'analyse des données a été faite de manière thématique, thèmes que nous décrirons plus loin dans ce chapitre, à la fois inductive et déductive puisque selon Paillé et Mucchielli (2008 :161) « toute analyse qualitative passe par une certaine forme de

thématisation ». Nous avons fait, comme mentionné plus tôt, émerger les compréhensions propres aux participants interviewés. Plus précisément, l'analyse des données qualitatives se fait sous la forme d'un processus cyclique et interactif, c'est-à-dire que nous avons traité les données « en les découpant en unités de sens, en les classant et en les synthétisant dans l'objectif de faire émerger des régularités et de découvrir des liens entre les faits accumulés » (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007, p. 196).

3.3.1 La transcription et le codage de données

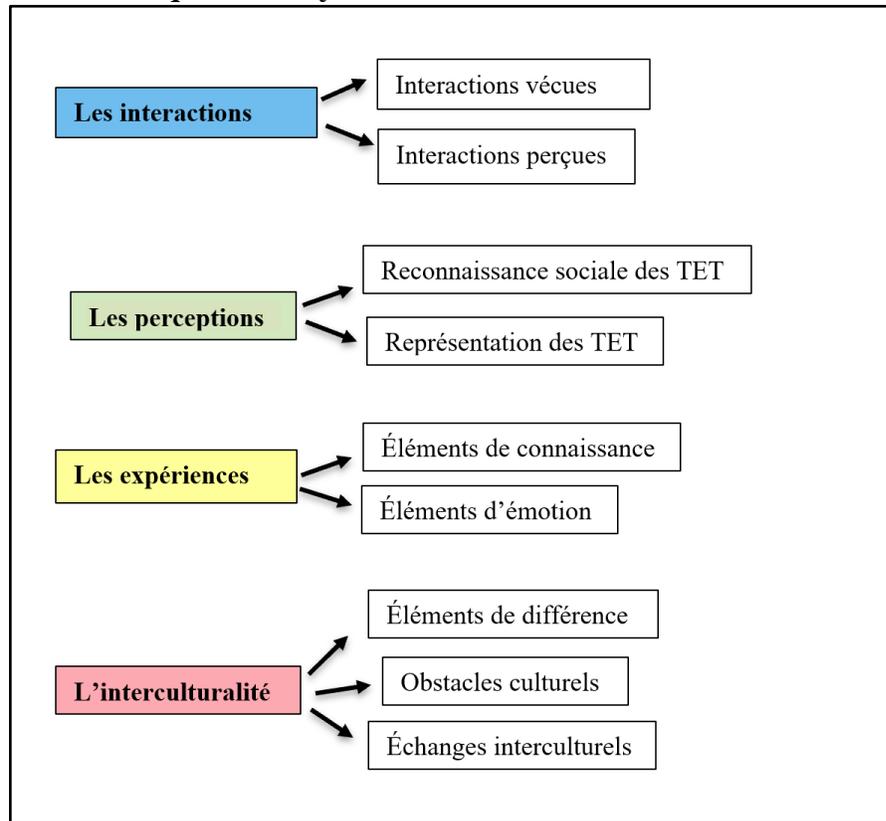
Afin d'analyser les propos partagés lors des entretiens, il fut nécessaire d'effectuer la transcription de ces derniers. Les enregistrements des dix entretiens semi-dirigés ont donc été transcrits dans leur intégralité par la chercheuse et sauvegardés dans un fichier Word. Cette transcription permet de mieux lire, comprendre, coder et analyser les données. Si cette étape s'est avouée être l'une des plus fastidieuses de la rédaction de ce mémoire, son importance s'est clairement fait ressentir puisqu'elle nous aura permis de nous familiariser et de nous approprier les données collectées (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007).

Quant aux codages des transcriptions, nous avons opté pour un tableau dans lequel nous avons établi différentes catégories propres à notre recherche. Chaque entretien a donc été repris individuellement afin d'identifier les thématiques récurrentes. Ainsi, dans le cadre de cette recherche, quatre grandes catégories avec 15 sous-catégories ont été identifiées. À travers ces catégories, 582 segments des dix verbatim ont été identifiés, codifiés en couleur représentant chacune de nos thématiques et analysés. Ce tableau exhaustif nous a alors permis de traiter nos nombreuses données qualitatives de « façon inductive en les découpant en unités de sens, en les classant et en les synthétisant dans l'objectif de faire émerger des régularités et de découvrir des liens entre les faits accumulés » (Bonneville, Grosjean et Lagacé, 2007, p. 196).

3.3.2 Thématiques d'analyse

Comme mentionné précédemment, l'analyse de nos données se fait à la fois de manière déductive et inductive. Elle est déductive puisqu'elle est faite à l'aide de quatre thèmes représentatifs de notre sujet de recherche comme établi dans notre grille thématique (Annexe A) et ce, en accord avec l'orientation de notre recherche (Paillé et Mucchielli, 2008) et notre cadre théorique. Ces quatre thèmes sont : les interactions, les perceptions, les expériences et l'interculturalité⁹. Sur le plan inductif, les questions générales de notre grille d'entretien nous permettaient d'offrir la possibilité aux participants de discuter de manière peu contraignante de leurs perceptions et expériences avec les travailleurs étrangers du PTAS puisque nous leur avons accordé une certaine laxité permettant de faire émerger de nouvelles catégories et sous-catégories que nous avons pu mettre en relation avec les thèmes de notre grille d'entretien. En ce sens, dans le tableau ici-bas, les éléments en couleurs sont déductifs alors que les sous-catégories qui en découlent sont inductives et proviennent des éléments communs relevés par nos participants:

⁹ L'admiral et Lipiansky (1989) abordent l'interculturalité comme la reconnaissance de la pluralité, mais aussi de la singularité culturelle de chaque individu.

Figure 1 : Thématiques d'analyse

Bonneville, Grosjean et Lagacé (2007, p. 200) estiment en ce sens que la démarche inductive « [...] exige du chercheur rigueur et réflexion, mais aussi qu'il fasse des allers et retours constants entre sa théorie et ses données empiriques ». En somme, à travers l'analyse thématique, nous avons défini les éléments de réponse qui nous permettent de dépasser la structure cognitive et affective des personnes singulières pour cibler une analyse collective (Bardin, 2013 : 96).

3.3.3 Stratégies analytiques

Bonneville, Grosjean et Lagacé (2007) estiment que le chercheur en recherche qualitative « doit définir un format de présentation des données qui correspond à un ensemble organisé d'informations à partir duquel il sera en mesure de tirer des

conclusions » (p. 200). Pour ce faire, nous avons opté, comme mentionné précédemment, pour une analyse thématique permettant de faire des liens entre des concepts et théories développés dans notre cadre conceptuel et théorique et des catégories que nous avons privilégiés en raison de leur récurrence et de leur pertinence dans l'optique de pouvoir analyser et interpréter les données de notre recherche de la manière la plus optimale possible. Les discussions entre la direction de recherche et la chercheuse ont permis, tout au long du processus d'analyse, de valider certaines significations ou d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Nous avons décidé, en fonction de nos analyses, de présenter dans le chapitre IV les données et résultats associés aux interactions perçues et vécues et ce, en les distinguant les unes des autres. Nous avons ensuite présenté les résultats concernant les perceptions que nos participants se font des travailleurs étrangers temporaires, d'abord de manière générale, puis à la lumière du concept de reconnaissance. Le chapitre V constitue le coeur de notre analyse au sein duquel nous avons d'abord fait lumière sur l'apport de la communication interculturelle dans les données que nous avons recueillies à travers, entre autres, la barrière de la langue et la catégorisation excessive à titre d'obstacles et les échanges culturels émanant de nos données. Nous avons ensuite analysé nos résultats à travers le concept de l'ordre social en démontrant de quelles manières les travailleurs étrangers temporaires s'adaptent à leur environnement et comment cette adaptation met à jour certaines asymétries et inégalités dans les interactions interculturelles. Notre stratégie d'analyse consiste également à inclure une discussion de nos résultats avec notre revue de littérature tout au long de notre analyse des données.

3.4 Considérations éthiques

Pour assurer le bon déroulement des entretiens, une certification à l'éthique a préalablement été obtenue auprès du Comité institutionnel d'éthique de la recherche

avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal. Nous basons également nos considérations éthiques sur notre formation générale et des cours spécifiquement dédiés à ces questions. Nous assurons également le respect des droits et du bien-être des participants en suivant les quatre exigences élaborées par Boutin (2006), soit de bien communiquer les objectifs de la recherche et l'importance de leur collaboration, d'assurer la confidentialité et enfin, de protéger leur anonymat.

3.4.1 Le consentement des participants

Le consentement de nos participants a été obtenu de manière libre et éclairée grâce à un formulaire qui leur a été distribué à l'avance pour que ceux-ci puissent prendre connaissance de tous les critères de l'entrevue et du traitement des données (voir Annexe C). Ce formulaire a été revu avec la chercheuse au moment de l'entretien pour s'assurer que tous les objectifs de la participation ont bien été compris. Les formulaires de consentement ont été dûment remplis et consignés de manière à assurer la confidentialité des participants à la recherche.

3.4.2 Le respect de la confidentialité

Nous assurons de respecter la vie privée et la confidentialité des participants par l'utilisation des pseudonymes pour la transcription verbatim. De même, lorsque des extraits de transcription sont utilisés dans ce mémoire, le contenu est adapté de manière à assurer l'anonymat du participant et éviter de révéler toute information qui permettrait au participant d'être identifiable en raison des informations transmises, tenant particulièrement compte du fait que ces derniers sont issus d'une petite communauté de seulement 8 530 individus. Ainsi, chaque élément de réponses comprenant des informations personnelles a été révisé afin de s'assurer que rien ne puisse affecter le respect de la vie privée du participant. Les données auditives et

personnelles des entretiens des participants, ainsi que les verbatim sont conservés sur une clef USB verrouillée par un mot de passe et celle-ci est gardée dans un lieu sécurisé. Les données auditives sont conservées jusqu'au dépôt officiel du mémoire. Quant aux verbatim, ceux-ci seront conservés pour une durée de cinq ans, après quoi ils seront supprimés de manière définitive.

3.5 Réflexions et positionnements éthiques de la chercheuse

Il est nécessaire de rappeler l'importance de la réflexivité du chercheur, tant sur le plan épistémologique, analytique que méthodologique, et plus particulièrement encore lorsqu'il s'agit d'un sujet délicat qui implique une ou plusieurs formes de discrimination. Tel que nous avons pu le voir à travers notre revue de la littérature, les travailleurs étrangers temporaires prenant part au PTAS font l'objet de discrimination. En ce sens, s'intéresser même de manière indirecte à leurs expériences et perceptions à travers les habitants de la région de Saint-Rémi nécessite une réflexion approfondie sur les impacts de notre démarche de recherche.

Notre recherche s'inscrit inévitablement dans un paradigme critique centré sur l'examen des questions de pouvoir, de contrôle et d'idéologie qui domine notre compréhension du monde social et nos expériences vécues (Hesse-Biber, 2010). La praxis est axée sur une approche avant tout qualitative, car elle favorise une écoute profonde entre la chercheuse et son objet, pour parvenir à des «deeper and more genuine expressions of beliefs and values that emerge through dialogue [and] foster a more accurate description of views held » (Howe, 2004 : 54).

Cette réflexivité nous amène à être une actrice importante dans la démarche de recherche, donc à être explicite face à notre positionnement de chercheuse. Nous voulons également éviter de renforcer les stéréotypes, les différences et les stigmates

culturels qui peuvent toucher le phénomène étudié dans ce mémoire, tout en évitant de renforcer l'idée de l'Autre à titre d'étranger. Cette réflexivité influence donc notre posture méthodologique dans notre relation avec nos participants et dans notre manière de conduire les entretiens. Le choix de cette méthodologie nous permet de nous attarder au vécu de la personne, à partir de son point de vue et de limiter tout risque de jugements de notre part.

3.5.1 Limites méthodologiques

La méthodologie envisagée aux fins de ce mémoire n'est pas sans limites. En effet, nous devons en émettre quelques-unes ayant eu un impact notable sur le recrutement des participants. Nous avons envisagé faire celui-ci principalement à travers les réseaux sociaux, mais il nous a vite semblé qu'il s'agissait d'une voie plutôt difficile afin de recruter des participants issus de diverses catégories d'âges. En effet, le recrutement par les réseaux sociaux nous a plutôt orientés vers des participants âgés de 18 à 40 ans uniquement. Afin de pallier ce problème, nous avons décidé de faire paraître une publication dans le journal local de la région de Saint-Rémi, ce qui nous a finalement permis d'attirer l'intérêt de personnes plus âgées. Malheureusement, ces dernières n'ont démontré aucun désir à participer à l'entretien lorsque les paramètres de celui-ci leur étaient partagés.

De plus, certains de nos participants n'habitent plus dans la région de Saint-Rémi, et se trouvent désormais dans une autre province du Canada. Ils ont donc plutôt contribué à la recherche par téléphone ou via Skype. Nous estimons que cela constitue une limite à notre méthodologie puisque ces entretiens ne nous ont pas donné la possibilité d'accéder au non verbal des participants qui, dans certaines circonstances, permet de recueillir des informations complémentaires aux propos de nos participants. Nous aurions également aimé avoir au moins un participant qui

occupait le statut d'employeur de travailleurs étrangers temporaires. Toutefois, aucun des employeurs que nous avons préalablement contactés n'a souhaité contribuer à notre recherche, accusant le manque de temps pour justifier leur refus.

Nous estimons également que nos questions d'entretiens étaient très larges, car elles cherchaient à couvrir un phénomène très vaste. Nous avons constaté que nos questions manquaient donc de précision, ce qui nous a empêchés d'obtenir des données plus précises et détaillées. En ce sens, la limite la plus importante de notre recherche relève du fait que notre sujet ainsi que notre question principale de recherche étaient très larges. Nous réalisons que l'étude des interactions interculturelles à travers les perceptions et les expériences englobe beaucoup d'éléments, dont plusieurs que nous avons certes pu aborder dans notre cadre théorique, mais aussi bien d'autres plus complexes encore que nous n'avons pas eu la chance de développer lors de nos entretiens par manque de temps et de ressources. En ce sens, nous estimons que des questions de recherche plus précises nous auraient permis d'entrer plus en détail dans les dynamiques interactionnelles et de mieux comprendre leur articulation avec la communication interculturelle. Malgré tout, comme il s'agissait d'une recherche avec une approche compréhensive et exploratoire, nous sommes conscientes que nous avons dès lors renoncé à conclure avec une généralisation, voire des généralisations, sur le phénomène à l'étude.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Dans ce quatrième chapitre, nous plongeons le lecteur au cœur de notre terrain de recherche afin de lui permettre de constater les résultats saillants qui en ont émergé en lien avec les perceptions et expériences des interactions interculturelles vécues par les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du PTAS.

Pour ce faire, nous nous référons directement au cadre théorique établi précédemment ainsi qu'aux propos de nos participants. Par souci de rendre nos résultats le plus clairs possible, nous les présentons un thème à la fois. Toutefois, ces thèmes diffèrent de ceux précédemment énoncés dans notre méthodologie, car de nouvelles catégories ont émergé afin de rendre la présentation de nos résultats plus cohérente. En ce sens, cette analyse comprend trois volets issus de concepts clés qui sont au cœur même de ce mémoire. Ces volets sont constitués des interactions perçues, des interactions vécues et des perceptions que les participants ont des travailleurs étrangers temporaires. Nous distinguons les interactions perçues des interactions vécues en ce que les premières concernent des perceptions que nos participants se font de certaines interactions que la population de Saint-Rémi a avec les travailleurs étrangers temporaires sans que celles-ci relèvent de leur propre vécu, alors que les secondes concernent strictement les interactions relatées par nos participants et qu'ils ont directement vécu. Tout au long de la présentation de nos résultats, nous citons les participants afin de permettre au lecteur de mieux saisir les éléments qui sont ressortis des entretiens.

D'autre part, ce quatrième chapitre vise à fournir des éléments de réponse qui permettront de répondre à nos deux premières sous-questions de recherche qui sont les suivantes:

1. Quelles sont les perceptions des habitants de la région de Saint-Rémi de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?
2. Quelles sont les expériences interculturelles des habitants de la région de Saint-Rémi dans leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?

4.1. Rappel des participants à la recherche

Afin de bien exposer les résultats, nous proposons de faire un rappel de nos participants en illustrant brièvement la nature des interactions que ceux-ci entretiennent avec les travailleurs étrangers temporaires :

Tableau 2 : Nature des interactions des participants

Pseudonyme	Sexe	Âge	Lien avec la région de Saint-Rémi	Interactions avec les travailleurs étrangers temporaires
Nathalie	Femme	Mi-vingtaine	Résidente depuis deux ans	Hebdomadairement, lors des courses faites en ville
François	Homme	Mi-vingtaine	Résidente depuis deux ans	Hebdomadairement, lors des courses faites en ville
Annabelle	Femme	Mi-vingtaine	Résidente de la région depuis deux ans	Hebdomadairement, lors des courses faites en ville
Matthieu	Homme	21 ans	A vécu à Saint-Rémi plusieurs années	Au quotidien, il a travaillé plusieurs années directement avec des travailleurs étrangers temporaires

Julien	Homme	Mi-trentaine	Y réside depuis 10 ans	Au quotidien, il les côtoie dans son commerce et en ville
Elise	Femme	19 ans	Réside à Saint-Rémi depuis toujours	Au quotidien, ses parents possèdent une ferme et engagent des travailleurs étrangers temporaires
Jeanne	Femme	Quarantaine	Réside à Saint-Rémi depuis 15 ans	Au quotidien, les travailleurs étrangers temporaires fréquentent le magasin où elle travaille
Chantal	Femme	Quarantaine	Réside à Saint-Rémi depuis toujours	Au quotidien, les travailleurs étrangers temporaires fréquentent le magasin où elle travaille et elle a longtemps travaillé sur des fermes à leurs côtés
Kathie	Femme	Fin vingtaine	A résidé à Saint-Rémi pendant un an	Au quotidien, elle travaillait avec eux sur une ferme
Gabriel	Homme	Mi-trentaine	Réside à Saint-Rémi depuis plusieurs années	Hebdomadairement, lors des courses faites en ville

4.2 Les interactions perçues : entre désintérêt, résilience et discrétion

Dans cette section, nous présentons les interactions perçues par nos participants soit, « tout lieu borné par des obstacles à la perception » (Verzele, 2016 :19) avec les travailleurs étrangers temporaires et donc, plus spécifiquement, leurs limitations. Nous voyons ensuite que ces interactions limitées sont perçues par ces derniers comme étant la cause d'une adaptation discrète de la part des travailleurs étrangers temporaires. Nous illustrons enfin que les opinions de nos participants divergent beaucoup en ce qui concerne leurs perceptions de ces interactions.

4.2.1 Des interactions généralement limitées

De manière générale, tous les participants ont décrit les interactions avec les travailleurs étrangers temporaires comme étant très limitées. Ils mentionnent que la population de Saint-Rémi côtoie les travailleurs étrangers temporaires dans certains lieux publics, mais qu'il n'y a pas de réelle proximité qui se crée:

Ils viennent faire l'épicerie avec les gens qui habitent à Saint-Rémi et ils vont dans les restaurants quand même, mais... on les côtoie, mais il n'y a pas de proximité vraiment. (Nathalie)

C'est plus une cohabitation qui se fait très très bien, mais il n'y a pas d'interactions qui se font. [...] Je vois vraiment une belle synergie, mais il n'y a pas de collaboration, comme deux univers parallèles, mais qui vivent très bien ensemble. (Julien).

Moi, mettons, de ce que je vois, ils ne se mêlent pas tant. Ils vont plus se mêler entre les fermes. T'sais, mettons, des Mexicains d'une ferme vont en connaître sur une autre pis là, ils vont se côtoyer. Mais entre les citoyens, mettons de la ville... un peu, mais pas tant. Ce n'est pas comme... je ne serais pas prête à dire que c'est comme flagrant que tu vas voir un Québécois qui n'a pas de ferme parler avec un travailleur étranger. (Elise)

Matthieu va même jusqu'à dire qu'il a l'impression que les travailleurs étrangers temporaires sont ignorés de manière délibérée en comparant leur situation à celle des itinérants que l'on croise dans la ville de Montréal : « [...] c'est quasiment exprès ... comme les itinérants à Montréal ». Plusieurs participants ont d'ailleurs mentionné un sentiment de méfiance de la part des habitants de la région de Saint-Rémi envers les travailleurs étrangers temporaires lorsqu'ils les rencontrent dans des lieux publics ou dans la rue, ce qui fait écho aux théories de Blumer (1969) sur l'interactionnisme selon lesquelles la construction du sens à travers l'interaction est un processus social

qui prend naissance au contact de l'autre et au sein de la réflexion que ces contacts provoquent chez l'acteur :

[...] peut-être que des gens pourraient avoir peur un petit peu en se disant qu'ils sont peut-être pauvres pis malhonnêtes. (Matthieu)

Mais je pense qu'il y a tout le temps un peu une petite méfiance, un petit comme... un petit manque de... proximité, je pense, une barrière dans le fond. (Elise)

Chantal estime que cette méfiance provient d'un phénomène sociétal courant qui consiste à ne se rappeler que des aspects négatifs d'une expérience. Elle estime donc que les habitants de la région doivent échanger entre eux de manière plus fréquente sur les interactions négatives avec les travailleurs étrangers temporaires :

Ah non écoute, j'en ai entendu de toutes les couleurs et j'en ai vu de toutes les couleurs. Mais comme je te dis, pour chaque mauvaise histoire que vous allez entendre, pis c'est celles-là que vous allez entendre le plus, il y en a 12 qui sont des belles histoires. (Chantal)

4.2.2 Des habitudes de vie qui changent

Les participants ont également mentionné le fait qu'il est très connu des gens de la région que les jeudis soirs et les dimanches, les commerces locaux sont bondés de travailleurs étrangers temporaires, car il s'agit de leurs uniques moments de congés au cours desquels ils peuvent se rendre en ville :

[...]Tous les jeudis, on les voit parce que c'est le jour où ils reçoivent leur paie pis on les voit venir faire leur magasinage. (Nathalie)

Leur journée qu'ils vont faire leurs commissions c'est le jeudi, fait que si je vais le jeudi, exemple à la pharmacie ou à l'épicerie, là j'en vois. Ils viennent en autobus là, on dirait leur journée de commissions. (Annabelle)

Ils travaillent beaucoup et le jeudi c'est la paie. Donc ils vont le jeudi prendre leur paie, vont aller envoyer de l'argent à leur famille, manger, aller faire l'épicerie pis « that's it ». Parfois la fin de semaine ils vont sortir. Parfois. (Matthieu)

Ils ont également tous mentionné que les habitants du coin semblent délibérément éviter de faire leurs courses à ces moments précis de la semaine :

Le jeudi, certains trouvent ça... un peu envahissant. Il y en a qui vont se priver. Exemple, beaucoup de Québécois ne vont pas venir à l'épicerie le jeudi soir parce qu'ils savent que ça va attendre. (Julien)

T'sais le jeudi tu sais que tu ne vas pas faire ton épicerie parce que c'est là qui... le jeudi pis le dimanche matin, fais attention là (rires). C'est sûr que les épiceries sont pleines pis tu vas attendre une heure pour payer. Mais t'sais, moi je suis tellement habituée à ça que t'sais... je ne vois pas tant de différence. (Elise)

Souvent j'ai l'impression que les gens évitent d'aller à l'épicerie les jeudis parce que les « lineups » sont quand même l'enfer dans ce temps-là. Mais ... Il y a des gens qui, probablement, vont trouver ça dérangeant vu qu'ils arrivent par grosse gang. (Kathie)

Nathalie et Kathie, quant à elles, mentionnent avoir entendu des propos d'amis se plaignant ouvertement de cette réalité lorsqu'ils croisaient des travailleurs étrangers temporaires dans la rue ou dans des lieux publics:

Moi c'était dans le contexte d'amis qui me disaient ça quand on croisait les Mexicains comme : « Bon, c'est ça là ils vont venir monopoliser l'épicerie, il va falloir attendre pour revenir faire l'épicerie »... des choses comme ça. [...] Il y en a qui doivent se dire qu'ils sont bien envahissants. (Nathalie)

Je sais que j'ai une de mes amies vraiment proches qui elle, mettons quand elle va faire l'épicerie pis qu'il faut qu'elle attende et qu'il y a cinq travailleurs en avant d'elle, elle va dire : « Ah les maudits Mexicains! » ou quelque chose comme ça. (Kathie)

Toutefois, ces participantes estiment qu'il s'agit de cas isolés, et Nathalie et Kathie estiment que la population de Saint-Rémi vit très bien avec cette réalité qui fait partie de l'ordre social de la région et du cadre de normalité tel que soulevé dans les théories de Goffman (1983). Nathalie et Annabelle ajoutent que si la population ou elles-mêmes s'abstiennent de se rendre à ces endroits publics lorsqu'ils sont achalandés par les travailleurs étrangers temporaires, c'est plutôt pour éviter de devoir attendre aux caisses :

Moi je dirais que même moi je ne vais pas faire l'épicerie les journées qu'ils ont leur paie, mais pas parce que je ne veux pas les voir, mais parce que je ne veux pas attendre. (Nathalie)

Je ne suis pas quelqu'un qui aime ça aussi quand il y a plein de monde dans les lieux publics fait que je sais que... je vais essayer d'y aller d'autres journées que le jeudi, mais c'est tout. Ce n'est pas parce qu'ils sont là nécessairement eux que ... Il y a trop de monde pis je n'aime pas ça quand il y a trop de personnes dans les lieux publics fait que j'essaie justement de prendre les heures moins achalandées. (Annabelle)

4.2.2 Une adaptation discrète

Les participants estiment que de manière générale, les travailleurs étrangers temporaires ne semblent pas chercher ouvertement les contacts avec le reste de la population. Ils vont rester entre eux et éviter de se mêler aux autres lorsqu'ils vont en ville :

Bien, c'est sûr que ceux qui sont ici à longueur d'année doivent sentir le besoin d'être intégrés. Est-ce qu'ils le démontrent quand on les voit... non. Mais je ne sais pas. Je ne pourrais pas dire. [...] Ils font leurs petites affaires pis ils ne se mêlent pas plus qu'il le faut. (Nathalie)

J'ai fait des topos sur des agriculteurs, l'agriculture, tout ça. J'vais dans les champs, j'les vois travailler, on se salue, on échange un sourire c'est vraiment... c'est vraiment « basic » là. C'est... je ne sais pas, ils ne sont pas hyper avenants. (Gabriel)

Les participants ont des points de vue divergents quant aux comportements d'adaptation de la population de Saint-Rémi avec ceux-ci. D'un côté, certains participants vont souligner les efforts des personnes travaillant dans le service public pour faciliter les échanges, soit en fournissant du personnel capable de communiquer en espagnol, par l'usage de mots-clefs espagnols, ou tout simplement par une approche accueillante malgré la barrière linguistique, tentant ainsi de résorber, en quelque sorte, les obstacles linguistiques qui freinent la communication interculturelle (Hsab et Stoiciu, 2011) avec les travailleurs étrangers temporaires:

J'avais constaté, à la pharmacie, que les caissières parlaient espagnol. C'est comme si elles avaient appris, j'imagine, certains mots pour les médicaments ou...t'sais il y avait une pharmacienne qui venait leur parler en espagnol. (Annabelle)

On a des phrases clefs qu'on a émises dans les départements, par exemple au niveau du...quand ça implique un service. Fait que, au niveau exemple du prêt-à-manger où on vend le poulet tout ça, bien il y a tous les morceaux, sauces, frites, tout en espagnol. Donc ils sont capables de sortir des phrases de base, pis les chiffres, « unos, dos, tres », on s'entend qu'on est capable de les comprendre. (Julien)

C'est quelque chose que je remarquais plus souvent mettons au Super C ou au IGA mettons, il y a des caissières autant qui vont essayer de dire une couple de mots pis dire « una bolsa » ou des choses comme ça pis qui vont essayer, même si elles n'ont pas vraiment de base en espagnol ou comme de dire le montant, pis de leur montrer pis d'interagir un petit peu. (Kathie)

Toutefois, près de la moitié des participants vont plutôt faire le constat que les gens du service à la clientèle de la région démontrent de l'agacement lorsqu'ils aperçoivent les travailleurs étrangers temporaires dans leurs magasins et que cela n'échappe pas au reste de la clientèle :

Les caissières font genre : « Bon... l'autobus est arrivé » pis là, ça soupire. Ils savent que là ça va être peut-être 10, 15 ou 20 clients de suite qui vont parler juste espagnol pis t'sais, tu les vois, ils passent les articles pis ils ne parlent pas. Ils pointent le chiffre directement, même pas de bonjour. Vraiment on le voit... au niveau des commerces pour eux c'est... la barrière de la langue ça a l'air agaçant. (Nathalie)

Euh... des fois elles vont servir un travailleur étranger, mettons pis moi je suis après. Quand le travailleur étranger s'en va, elles roulent leurs yeux. Des petites choses comme ça qui montrent que ça les agace un peu. (Matthieu)

[...] Il y en a qui vont ne rien dire, montrer le montant pis qui vont avoir l'air bête comme leurs deux pieds. Pour vrai, me faire répondre de même, moi ça m'insulte. [...] J'étais comme deux-trois personnes en arrière pis y'avait, mettons un ou deux Mexicains ou Guat[émaltèques] en avant de moi. La personne était quand même assez froide, disons, pis distante. Pis arrivée à moi, un beau bonjour pis tout pis comme... quasiment pour faire une distinction pis j'étais comme... voyons donc ils ne vont pas te manger là. (Kathie)

De plus, la plupart des participants ont mentionné avoir remarqué qu'une certaine tranche de la population de Saint-Rémi a plus de difficulté, selon eux, à s'adapter à la présence des travailleurs étrangers temporaires et à leur bagage culturel. En effet, ils mentionnent avoir noté que les personnes âgées de la région sont plus récalcitrantes face à cette présence dans les lieux publics de la région :

Moi je pense que les vieilles mentalités doivent dire : « Ah les maudits Mexicains ». (Nathalie)

Les personnes âgées ont moins de compréhension. Mais ça, c'est pour tout. Les personnes âgées ont plus de difficulté. [...] À part les vieux « farmer » eux, ils comprennent là, mais c'est eux qui ont plus tendance à être impatients avec eux autres. Ils ont plus tendance à être impolis avec eux que j'ai remarqué. C'est eux qui ont le plus de réactions négatives envers les travailleurs temporaires. (Chantal)

4.2.3 Des opinions qui divergent quant aux interactions perçues avec les employeurs

Les quatre participants ayant travaillé directement avec les travailleurs étrangers temporaires ont mentionné avoir l'impression que ceux-ci ne parlaient pas beaucoup de leurs problèmes au travail par peur de représailles de la part de leur employeur :

[...] ils parlent pas beaucoup de leurs problèmes les travailleurs étrangers. C'est... par peur de représailles je dirais. (Matthieu)

[...] on a quand même un certain pouvoir si je peux dire. Mettons qu'il y a un Mexicain qui ne fait pas notre affaire, bien après ça, quand il part, il faut dire la raison pour qui... mettons qu'on décide de ne pas le garder jusqu'à la fin du contrat, il faut dire pourquoi on a décidé de le laisser partir pis il faut dire si on le recommande ou pas. Ça fait que mettons, il y a un employé qui décide de s'en aller pis tout pis que ... là même s'il part lui-même faut que tu remplisses comme tes appréciations si tu veux, fait que moi je pense qu'ils peuvent avoir peur que ça revienne contre eux pis qui soient... parce qu'après un certain nombre de temps je pense, ou selon ton avertissement, tu peux ne plus pouvoir revenir au Québec. (Elise)

Ces mêmes participants ont tous fait mention d'au moins une interaction négative dont ils ont été témoins entre un travailleur étranger temporaire et son employeur. Matthieu et Elise, par exemple, ont tous deux déjà été témoins d'un employeur qui aurait interdit à un travailleur étranger temporaire d'aller récupérer sa bouteille d'eau qu'il avait oubliée aux bâtiments après être arrivé dans les champs, l'obligeant ainsi à travailler à plus de 30 degrés Celsius sans moyen de s'hydrater :

C'est certain que... ici les employeurs ont une part de responsabilité là-dedans parce que certains employeurs ne traitent pas bien les travailleurs étrangers... Mettons, ils vont mettre des quotas incroyablement difficiles à atteindre ou ils vont tout simplement crier sur les Mexicains comme si c'était leurs enfants... Quand ils crient, je vois ça quasiment comme un petit peu de l'humiliation. Ils vont aller au champ avec une mini gourde d'eau et ça, c'est s'ils ont une gourde d'eau. [...] s'ils se lèvent une

seconde parce qu'ils ont mal au dos, c'est : « Tu retournes travailler! ». (Matthieu)

J'ai déjà vu un monsieur... le gars mexicain s'en allait dans le champ pis il dit : « J'ai oublié mon eau. ». Pis le monsieur a dit « Too late » t'sais. Moi mon père n'aurait jamais fait ça là, y'aurait dit : « Va la chercher ton eau », ou « Je vais te porter, pis quelqu'un quand il va aller dans le champ va t'apporter ton eau ». Jamais on n'aurait répondu « too late ». T'sais ça se fait pas... t'sais travailler à la chaleur qu'il fait dehors l'été sans eau c'est inconcevable pour personne. Fait que moi ce comportement, quand je l'avais vu je capotais. (Elise)

L'expérience de ces participants s'est donc forgée à travers des situations concrètes et historiques auxquelles ils ont été confrontés (Jodelet, 2006). D'autre part, la majorité de nos participants estiment que certains employeurs vont considérer les travailleurs étrangers temporaires comme une simple main d'oeuvre :

C'est vraiment une main-d'œuvre temporaire, fait que t'sais ils (les employeurs) investissent pas plus que ça parce qu'ils savent qu'ils (les travailleurs étrangers temporaires) vont s'en aller. (Nathalie)

Certains employeurs vont vraiment considérer qu'ils (les travailleurs étrangers temporaires) sont juste ici pour travailler. Ils ne sont pas ici pour pleurer, mais pour travailler, pas pour prendre des vacances, mais travailler. (Matthieu)

C'est sûr que des fois tu parles avec certains (travailleurs étrangers temporaires) qui sont comme : « Ah moi je n'aime vraiment pas la place où je travaille... il nous prend trop comme des esclaves ». (Elise)

Ces propos relatés par nos participants démontrent que les employeurs ont recours aux travailleurs étrangers temporaires comme main d'oeuvre principalement, ce qui fait écho aux études menées par Basok, car ceux-ci sont prêts à accepter des conditions de travail qualifiées d'éprouvantes et de bas salaires. Les employeurs semblent donc, selon nos participants, contribuer au système actuel qui est structuré de manière à fournir la main-d'œuvre idéale sous la forme d'une source illimitée et constante de travailleurs migrants, ce qui les mènent à définir les travailleurs

étrangers temporaires à titre de simple main-d'œuvre dépendante, mais surtout facilement remplaçable (Frozzini et Gratton, 2015). Toutefois, la plupart d'entre eux ont souligné le fait que ces expériences sont des exceptions. Ils vont d'ailleurs préciser ne jamais avoir constaté ce genre d'interactions au sein des endroits où ils travaillent ou travaillaient :

Sur la ferme où je travaillais, les conditions de travail pour les travailleurs étrangers étaient très bonnes. La famille traitait les travailleurs étrangers comme des vraies personnes et non pas comme des outils. (Matthieu)

T'sais, on est vraiment gentils (rires). T'sais, je ne veux pas me vanter, mais, mettons, le samedi on leur commande toujours quelque chose à manger pour comme les remercier. À chaque fois qu'ils partent, on leur organise une activité, comme l'année passée ou il y a deux ans on est allé faire du « karting » avec eux, après ça on est allé au parc Safari pis cette année on va à la Ronde. (Elise)

Moi, les employeurs pour qui j'ai travaillé pour, ils soutenaient beaucoup leurs employés. (Chantal)

D'un autre côté, les cinq participants ne travaillant pas directement avec eux mentionnent qu'il y a peut-être des cas d'abus, mais qu'ils n'en ont jamais été témoins directement. Ils mentionnent plutôt avoir la possibilité, grâce aux pages Facebook de certaines fermes de la région, de voir des publications d'employeurs incluant des photos de la fête d'un travailleur étranger, ou encore d'une activité qu'ils ont fait en groupe avec leur employeur, etc. Ainsi, ils ont, de manière générale, une impression très positive des échanges entre les employeurs et les travailleurs étrangers temporaires :

Je dirais qui en a qui font des partys pour eux autres en fin de saison. Il y en a qui les considèrent vraiment comme... de là à dire qu'ils les considèrent comme des membres de leur famille, je pense que oui il y en a après plusieurs années. (Julien)

T'sais y'a [...] qui eux ont une page Facebook pis ils... Ils n'ont pas peur de montrer tout ce qu'ils font pour eux, là. T'sais mettons, une grosse journée de chaleur, bien ils vont boire une bière, ils leur font venir du Benny... Des fois ça va être de la pizza ... T'sais y'a une journée qu'ils les emmènent au Go-Kart pis après ça, ça finit dans les buffets chinois... t'sais tu vois l'accueil, tu vois que quand y'a une « batch » qui arrive ou qui repart, ils vont aller déjeuner au « McDo » à l'aéroport ou ils vont aller dîner ... ils arrivent au « McDo » pis ils prennent des photos, t'sais. Pis je trouve ça l' « fun » de voir que c'est pas juste des travailleurs. Pas des esclaves comme on pourrait dire, t'sais tu comprends ce que je veux dire. Qu'ils ont au moins quelque chose que t'sais... ils sont appréciés pis ils ont de quoi en retour à la fin de la journée. (Jeanne)

Justement de par mon travail j'suis abonné aux pages Facebook de beaucoup d'entreprises de la place pis... On voit c'est la fête d'un pis de l'autre pis ils leur donnent des gâteaux, des fois y font des sorties même ... Ils sont allés voir un match de l'Impact. T'sais... J'ai l'impression que les gens en prennent bien soin aussi là. (Gabriel)

4.3. Les interactions vécues : un contact ambigu

Outre les interactions perçues, nos participants ont partagé un nombre important d'interactions avec les travailleurs étrangers temporaires qu'ils ont eux-mêmes vécu et qui démontrent une expérience ambiguë de celles-ci en raison de situations concrètes auxquelles ils ont été confrontés lorsqu'ils sont entrés en relation avec les travailleurs étrangers temporaires (Jodelet, 2006). En ce sens, nous allons d'abord, démontrer que, selon les expériences de nos participants, les travailleurs étrangers temporaires cherchent activement à avoir un certain contact avec la population d'accueil de manière à mettre de l'avant une façade leur permettant de faire reconnaître leur valeur sociale positive (Goffman, 1973) et ainsi prouver leur intention d'être des membres en règle de l'ordre social de la région de Saint-Rémi (Ibid.). Nous allons ensuite démontrer que certaines interactions sont plus faciles grâce à un milieu de travail commun alors que d'autres, particulièrement avec les femmes de la région, peuvent parfois être problématiques. Enfin, nous abordons les

propos de nos participants concernant les interactions de ces travailleurs avec leurs employeurs.

4.3.1 La recherche active de contact

La majorité des participants ayant eu des échanges verbaux avec les travailleurs étrangers temporaires soulignent que ces échanges sont toujours positifs et qu'ils sentent que ces derniers profitent de ces rares occasions pour engager la discussion. En effet, même si les participants estiment que les travailleurs étrangers temporaires ne semblent pas chercher à se mêler particulièrement avec la population de Saint-Rémi, plusieurs d'entre eux ont mentionné malgré tout avoir ressenti une excitation palpable chez les travailleurs étrangers temporaires lorsqu'ils engageaient des conversations avec un ou plusieurs d'entre eux :

[...] si tu vas leur dire bonjour, t'as fait leur journée pis ils vont te dire bonjour pis ils se mettent à te parler en espagnol. Ils sont bien contents là, ils ne baissent pas le regard, au contraire ils sont très contents. (Nathalie)

C'est rare qu'on leur parle, donc dès que quelqu'un leur parle ils sont super contents, ils adorent parler [...] ça les intéresse que... de... parler avec quelqu'un de notre communauté. Ils ne sont pas habitués forcément. (Matthieu)

Les latinos aiment ça. T'sais, y'aiment ça que tu les vois passer sur la rue pis tu leur fais un sourire. (Chantal)

4.3.2 Le travail : un milieu propice aux interactions

Tous les participants reconnaissent que les contacts avec les travailleurs étrangers temporaires sont plus faciles lorsqu'un habitant de la région travaille directement avec eux. Autrement, les opportunités d'avoir des contacts avec ceux-ci sont très

limitées, ce qui fait écho à la notion d'expérience de Jodelet selon laquelle l'expérience se forge à travers des situations concrètes et historiques auxquelles un individu est confronté lorsqu'il entre en relation avec les autres. Ainsi, près de la moitié de nos participants ont eu des expériences de travail dans le milieu agricole et ont donc mentionné partager ou avoir partagé des contacts quotidiens et fréquents avec les travailleurs étrangers temporaires comme aller prendre un café, un repas ou un verre avec eux:

Dans le fond, moi je travaillais avec les Mexicains tous les jours. Je mangeais parfois avec eux, je sortais le soir parfois avec eux. (Matthieu)

Je me tenais au terrain de soccer ici le dimanche et j'allais les encourager, mon équipe où mes gars travaillaient, mes gars là, ma « shop ». Ils jouaient dans une équipe de soccer pis j'allais les encourager là tous les dimanches pis on allait pour de la bière après. (Chantal)

[...]on allait danser, on faisait juste aller se promener, on allait souper ensemble, prendre un café, des choses comme ça. C'est des rencontres, que ce soit des amis ou des gens que je rencontre occasionnellement, c'est toujours un plaisir d'avoir des échanges, d'en apprendre un petit peu plus, de jaser, pis... c'est tout le temps comme un petit plus, un petit sourire de plus dans ma journée. (Kathie)

Les travailleurs étrangers temporaires sont, dans ces circonstances, considérés comme des amis, parfois même des membres de la famille :

[...]Pis je pense que veut veut pas, tu te crées des liens avec eux pis tu les considères un peu... pas comme du monde de ta famille là, mais comme des bons amis pis t'sais comme... veut veut pas, tu les vois, tu passes tout ton temps avec eux. (Elise)

Mais ceux qui viennent année après année, c'est parce qu'ils se sentent comme dans une famille. Je ne sais pas si t'as lu dans le journal, il y en a un qui est décédé dans un accident. Je l'ai connu ce monsieur-là. T'sais, je ne sais pas combien de fois qu'on s'est assis pis qu'on a pris une bière le dimanche après-midi... Je l'ai connu pis ça m'a fait de quoi parce que c'est ma jeunesse. Je l'ai connu dans ma jeunesse pis il était vraiment

super fin. Il était drôle. Quand je le croisais au IGA pis qu'il me voyait avec mes petits c'était comme : « Oh my god je peux pas croire que »... il m'appelait la « gorda » dans le temps, ça veut dire ma grosse, pis j'avais maigris beaucoup pis : « Ayoye, est partie où la grosse! » Mais là, il me voyait avec mes enfants pis... t'sais c'est... pour eux autres je faisais un peu partie de leur famille québécoise. (Chantal)

Chantal se décrit comme une sœur et une confidente pour eux : « *T'sais, comme je te dis, moi je me suis attachée. J'étais la grande sœur de certains, la confidente de d'autres* ». Elle mentionne même avoir des contacts avec des travailleurs étrangers temporaires qu'elle connaît depuis plus de 20 ans : « *Ils me connaissent depuis 20 ans t'sais j'avais 18 ans* ».

Ces contacts quotidiens ont également permis aux quatre participants ayant travaillé directement avec les travailleurs étrangers temporaires d'apprendre à s'exprimer en espagnol:

Je ne parlais aucunement espagnol et eux, aucunement français ou anglais. Mais c'est à force de travailler avec eux on pourrait dire et maintenant avec le temps que j'ai passé avec eux, « yo hablo espanol ». (Matthieu)

Ma mère ne parlait pas du tout espagnol pis là, elle a bien vu qu'il fallait qu'elle apprenne, t'sais. Fait que ma mère parle espagnol, mon père un petit peu moins, pis ma sœur pis moi on se débrouille, mais pas pour... mettons, moi, parler avec quelqu'un qui vient du Mexique, mais qui ne travaille pas sur une ferme, je ne serais pas capable de parler avec lui. Mais quelqu'un qui travaille sur une ferme, je vais être capable un peu ... (Elise)

Comme je te dis, moi pour les avoir côtoyés dans le champ, c'est eux autres qui m'ont appris l'espagnol pour qu'eux puissent jaser avec moi. J'ai un espagnol conversationnaliste, t'sais. Je suis capable de jaser avec eux autres. (Chantal)

4.3.3 Des interactions avec les femmes parfois difficiles

Plusieurs participantes de sexe féminin ont mentionné avoir eu des rapports parfois difficiles avec les travailleurs étrangers temporaires. Entre autres, elles ont mentionné se sentir *reliquées* par ces derniers. Annabelle exprime d'ailleurs un sentiment d'agacement en se rappelant une journée où elle portait une robe et mentionne s'être fait regarder : « *comme si j'étais un morceau de viande* ». Elle ajoute : « *Quand je faisais mon épicerie, j'attendais ou je « checkais » plus des affaires, mais là t'sais si je vois qu'ils sont là pis que je sens un certain regard, je vais plus me dépêcher vite* ». D'autres participants, sans avoir eux-mêmes vécu directement cette expérience, ont tout de même constaté ce comportement de la part des travailleurs étrangers temporaires :

Ouin. J'entends parler de ça un peu, comme les yeux qui descendent pis qui scannent le corps de la femme au complet. [...] Ma conjointe, elle ne s'est jamais vraiment plainte de s'être fait regarder d'une façon. Mais oui, pour vrai, moi aussi j'ai déjà vu de mes propres yeux : une cliente qui était jolie, pis les Mexicains qui la scannaient. (Julien)

Ça, il y a vraiment beaucoup de Mexicains pis ça, c'est vrai que si mettons, tu marches toute seule pour aller à ton auto parce que tu vas rejoindre tes amis ou tu t'en vas au bar ou « whatever », c'est vrai qu'ils vont te regarder pis qu'ils vont... des fois siffler pis des trucs comme ça. (Elise)

Les participantes ayant travaillé directement avec les travailleurs étrangers temporaires mentionnent quant à elles avoir souvent remis à leur place certains d'entre eux qui leur faisaient du charme au travail ou à l'extérieur même si ces dernières savaient pertinemment que ces travailleurs avaient des femmes et une famille dans leur pays d'origine :

Il a fallu que j'en remette une couple à leur place t'sais quand même en 23 ans. (Chantal)

Autant il y en a qui vont danser vraiment avec respect et qui ne vont pas essayer de te pogner ou quelque chose, autant il y en a qui vont essayer de te coller et il faut que tu mettes tes limites. Autant il y en a qui vont te faire des avances et il faut que tu dises : Ouais mais t'as une famille, des enfants... T'as combien d'enfants déjà, t'sais? Ou, tes enfants, ils ont mon âge là. (Kathie)

Chantal avance avoir vu plusieurs amourettes se former sur les lieux de travail, elle-même y ayant succombé :

Mais comme je te dis, écoute, surtout que les femmes qui travaillent avec les latinos, tu passes six jours par semaine, dix heures par jour avec eux autres... C'est comme le seul monde que tu vois. Surtout éventuellement, oui il y a des amourettes qui vont se faire. Je m'excuse, mais je suis tombée amoureuse d'un. J'ai... t'sais je suis tombée enceinte, mais je savais qu'il ne revenait pas, parce que c'est un petit orgueilleux comme je t'ai parlé pis toute là! Mais... t'sais comme moi je ne suis pas tombée dans le panneau que... moi je suis tombée enceinte, mais il m'avait dit qu'il n'était pas marié. T'sais je lui ai dit pis je lui ai donné toutes les chances possibles pour que lui fasse ses démarches, mais il voulait que moi je fasse les démarches pour qu'il puisse revenir au pays pis j'y ai donné toutes les chances. C'est quand sa femme m'a appelée la journée de l'anniversaire de ma mère que ça faisait 5 ans qu'elle était décédée ... Puis elle m'a « shooté » de la « marde » pis je savais que c'était lui parce que j'avais déjà vu.. t'sais la première fois qu'il a appelé je savais que c'était lui, t'sais... tu voulais entendre une mauvaise histoire, ça en est une. Je me suis fait niaiser...(Chantal)

4.3.4 Les interactions entre employeurs et travailleurs étrangers temporaires

En ce qui concerne les interactions avec les employeurs, elles sont vécues de manière différente de la part des participants ayant travaillé avec les travailleurs étrangers temporaires et les participants n'ayant jamais travaillé avec ces derniers. Les participants ayant travaillé avec eux estiment que les interactions avec les employeurs sont basées sur le respect mutuel et que les interactions en sont tributaires : *T'sais c'est quand même une histoire de respect. Si le patron y te respecte, tu vas le*

respecter (Chantal). Par exemple, Elise, dont les parents sont propriétaires d'une ferme où résident plusieurs travailleurs étrangers temporaires, mentionne que les relations entre ses parents et ceux-ci sont en grande partie positives, et qu'il n'y a que quelques cas isolés d'interactions plus négatives. Entre autres, elle mentionne qu'un travailleur étranger temporaire aurait déjà tenté d'entrer dans leur domicile au milieu de la nuit ou encore, qu'un autre se serait enfui en volant plusieurs items appartenant à leur entreprise :

Il y en a un qui est déjà parti de la ferme en plein milieu de la nuit pis on l'a pu jamais revu. T'sais il est parti, et là ma mère était comme : « Bien il est où? » Pis les gars (travailleurs étrangers temporaires) étaient comme : « Je ne le sais pas, je ne le sais pas ». Il avait volé un vélo, il avait pris toutes nos affaires pis ses affaires parce que t'sais, on leur fournit du linge là. Il a tout emmené ça pis on l'a pu jamais revu. Là on ne sait pas il est où. Pis sinon... Il y avait eu une fois où un travailleur, il buvait quand même beaucoup, pis il avait essayé d'entrer comme dans la maison et de faire le code. Mais ça a comme... t'sais ma mère lui a parlé pis elle lui a dit que ce n'est vraiment pas un comportement à avoir. Que si tu continues à avoir ce comportement-là tu... t'sais nous on te reprendra pas. Pis ça s'est amélioré. Ça s'est vraiment amélioré. (Elise)

Toutefois, elle souligne à chaque anecdote que ces interactions conflictuelles sont souvent désamorçées par une conversation. Dans la même lignée, Kathie se souvient d'une seule expérience négative :

Je sais qui en a un (travailleur étranger temporaire) qui travaillait avec ma tante par exemple et qui avait un problème d'alcool, je crois. Pis un moment donné, il est juste pas entré travailler pendant trois jours parce qu'il était sur la brosse pis il avait comme rechuté dans l'alcool ou... peut-être autre chose là, je ne suis pas au courant. Ouin il y a ça, mais en même temps, c'est ça, c'est la seule chose que j'ai eu vent qui était peut-être plus négative vu que le gars était parti sur la brosse pendant trois jours pis qu'il est rentré encore chaud. (Kathie)

Les propos de nos participants en ce qui a trait aux interactions entre employeurs et travailleurs étrangers temporaires sont peu nombreux. En effet, ceux-ci ne semblaient pas confortables à l'idée d'approfondir les discussions à ce sujet, de sorte que nous n'avons pu recueillir des informations supplémentaires.

4.4 Les perceptions qu'ont les participants des travailleurs étrangers temporaires

Comme mentionné auparavant, l'interaction est fortement liée à la perception qui provient d'une construction faite par les individus d'une réalité subjective qui leur est propre, tout en se basant sur les objectifs que ces individus visent dans une situation donnée (Pelletier, 2006). En ce sens, plusieurs éléments de la perception que les participants ont des travailleurs étrangers temporaires sont ressortis de nos entretiens. Nous avons divisé ces perceptions en deux aspects : d'abord les représentations que les participants ont des travailleurs étrangers temporaires suite à leur expérience avec ces derniers et en second lieu, la perception qu'ils ont de la reconnaissance sociale accordée aux travailleurs étrangers temporaires.

4.4.1 Les perceptions générales de ce qu'est un travailleur étranger temporaire

La totalité des participants perçoit que la présence des travailleurs étrangers au Québec s'explique par un désir qu'ils auraient de venir faire de l'argent rapidement grâce à une possibilité d'emploi qu'ils n'ont probablement pas dans leur pays d'origine. Les travailleurs étrangers temporaires sont perçus par ces participants comme des individus généralement pauvres qui n'ont pas d'autres options pour subvenir à leur besoin:

Dans le fond, moi j'ai l'impression que veut veut pas, ici y'a plus d'opportunités d'emplois qu'au Mexique, fait qu'ils en profitent pour faire de l'argent pour ramener ça après à leur maison parce qu'eux leurs emplois au Mexique, ils en ont moins pis c'est moins payant aussi. Fait

qu'eux en venant ici, ils peuvent profiter pour faire un coup pis retourner après ça aider leur famille et tout. Moi je vois ça comme ça. (Nathalie)

T'sais tout dépendant de leur pays, peut-être qu'ils n'ont pas des bonnes conditions de travail. J'imagine qui en a des meilleures ici, pis ils décident pour ça de venir ici pis t'sais, je ne pense pas qu'il manque de l'ouvrage là-dedans... (Annabelle)

Les travailleurs étrangers n'ont pas beaucoup d'argent. Ils sont pauvres. (Matthieu)

Moi je le vois comme ça, je pense. Parce que oui en même temps c'est une opportunité pour eux, fait que t'sais c'est sûr que ça les sauve de la pauvreté. (Julien)

C'est des gens qui n'ont comme pas le choix et qui viennent ici faire leur argent pour être capable de vivre un petit peu après et faire vivre leur famille. (Kathie)

En ce sens, les travailleurs étrangers temporaires sont perçus comme des hommes qui ont une famille dans leur pays d'origine et qui doivent donc venir au Québec pour avoir de meilleures opportunités de travail et ainsi subvenir à leurs besoins. Les participants sont unanimes lorsqu'ils définissent les travailleurs étrangers temporaires comme des personnes travaillantes, et ce, même si les conditions de travail et de vie sont, selon eux, très difficiles :

Ils travaillent énormément. Ils travaillent des heures de fou... pas toutes déclarées non plus. Pis en plus de ça ils sont loin de leur famille, loin de leurs amis, t'sais... (Nathalie)

Les travailleurs étrangers ce sont des très bonnes personnes et de très bons travailleurs [...] C'est difficile, mais surtout à cause de leur famille, pas voir leurs femmes pendant plusieurs mois chaque année. (Matthieu)

On peut les voir travailler dans le champ, ils travaillent fort, c'est pas mal les commentaires de tout le monde. C'est du monde travaillant et qui n'arrête pas. (Julien)

Il s'agit donc d'une perception qui est commune à la majorité de nos participants, et qui fait écho à la théorie de l'interculturalité de Lipiansky et Ladmiral (1989), soit la reconnaissance de la pluralité et de la singularité culturelle de chaque individu. En plus de les considérer comme des personnes travaillantes, les participants ayant travaillé avec des travailleurs étrangers temporaires ajoutent que ces derniers sont également des personnes résilientes, contrairement aux Québécois avec lesquels ils ont travaillé :

Honnêtement, ils font leur job pis c'est quelque chose que j'adorais de travailler avec. Eux autres là, ils faisaient 30 dehors, les Québécois c'était comme : « Ah non y fait chaud », pis eux ils allaient dans le champ. Quand il pleut, ça coule dans leur « suit » de pluie. Eux ils étaient là pour faire la « job » pis c'est ça qu'ils faisaient, t'sais. Ils sont ici pour travailler pour faire la « job » pis c'est ça que j'aime comparé aux travailleurs québécois qui eux font juste se plaindre de tout. (Chantal)

C'est des gens qui sont quand même très travaillants en général, pour la grosse majorité. Justement, qui sont vraiment beaucoup résilients, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour la majorité des Québécois j'ai l'impression. (Kathie)

De leur côté, Julien et Jeanne, qui sont des commerçants de la région, perçoivent les travailleurs étrangers temporaires comme des individus qui ont tendance à moins respecter les endroits publics, mais vont ajouter qu'à leur avis, il s'agit plutôt d'un effet de groupe puisque les travailleurs étrangers temporaires se déplacent en autobus et sont donc forcément toujours ensemble :

Mais non je dirais des fois un peu, mettons c'est pas une anecdote c'est pas une affaire, mais, mettons on déplore un peu leur... pas la malpropreté, le mot serait exagéré... t'sais je veux dire le magasin se fait un peu... je vais pas dire magané, mais c'est... c'est surtout l'effet de groupe aussi d'être autant de monde en même temps, un peu comme le 24 décembre t'sais. (Julien)

Moi je les appelle mes troupes. Parce qu'ils arrivent en « batch » pis quand ils ont fini de magasiner en boutique, c'est piétiné de partout. C'est qu'eux, ça tombe par terre, ça le « kick » en dessous. T'sais nous on va ramener le support à la caisse, eux ils vont laisser le support là...(Jeanne)

Les travailleurs étrangers temporaires sont également perçus comme une population particulièrement religieuse et pratiquante. La plupart de nos participants mentionnent qu'il est impossible pour la communauté de Saint-Rémi de ne pas remarquer leur présence à l'église le dimanche matin, et c'est un fait connu qu'il y a même des messes en espagnol pour les accommoder:

Je remarque qu'ils sont religieux. Très religieux. L'église le dimanche, ils sont devant l'église. Exemple, si j'avais à passer devant l'église un dimanche suite à une cérémonie, bien je vois beaucoup plus de Mexicains. Ils s'habillent propre t'sais, ils sont vraiment beaucoup plus religieux que nous. (Julien)

Il y en a beaucoup le dimanche matin pour aller à la messe. Pis ils font la messe des Mexicains. Dans chaque village, une fois par mois, ça change de village là. (Chantal)

J'ai l'impression qu'ils sont beaucoup plus croyants aussi. Mais ça en même temps, dans le Sud souvent ils sont plus croyants de ce que j'ai remarqué. (Kathie)

La majorité des perceptions exprimées par nos participants demeurent généralement positives, allant de qualificatifs tels que souriants, polis, calmes, festifs, sociaux, etc. :

Ils sont super respectueux. (Jeanne)

T'sais, ils ont vraiment des bonnes intentions. (Kathie)

C'est des gens souriants, qui ont l'air quand même de bonne humeur malgré le dur travail qu'ils font pis qui sont plutôt calmes [...] Non, ils sont super polis pis euh... Ils ont bien compris le code de conduite sociale ici, ça « clash » pas du tout là. (Gabriel)

Ils sont toujours très polis. (Julien).

4.4.2 La reconnaissance des travailleurs étrangers temporaires

Comme mentionné dans notre cadre théorique, nous entendons par reconnaissance l'appréciation qu'un individu porte ou démontre envers les participants d'une interaction. En ce sens, lors de nos entretiens, nous avons constaté que les participants avaient tendance à appeler les travailleurs étrangers temporaires « les Mexicains ». Cette expression est commune à tous les participants, certains faisant d'ailleurs un *mea culpa* lorsqu'ils constatent le raccourci utilisé :

Les gens les appellent tous les Mexicains, même s'ils ne sont pas tous Mexicains. (Nathalie)

T'sais, ce n'est pas tous des Mexicains, il y a des Guatémaltèques, mais ils les appellent tous les Mexicains. (François)

[...] je n'arrête pas de dire Mexicains là, mais je sais que ce n'est pas juste ça. (Elise)

En plus de souligner le travail ardu accompli par les travailleurs étrangers temporaires, nombreux sont les participants ayant mentionné que sans ces travailleurs, Saint-Rémi ne jouirait pas de sa prospérité actuelle et que le marché agroalimentaire québécois en serait bien affecté :

Il y en a, des fois, qui disent « Osti de Mexicains à marde », mais c'est quand même eux qui mettent la nourriture sur notre table hein [...] Mais moi je le vois comme on a vraiment besoin d'eux. Ce n'est pas nous qui leur faisons une faveur, je pense que c'est eux qui nous font une faveur parce que sinon on ne serait pas capable de travailler dans les champs. (Matthieu)

Je pense que le monde est vraiment conscient que sans eux, on ne mange pas... Les reportages comme j'ai vu cette semaine, je pense qu'ils savent

que sans eux là... t'sais les Québécois veulent pas travailler dans les champs. (Jeanne)

Tout le monde ici est conscient que ces gens-là sont très très très précieux pis très courageux aussi. Bien, c'est l'impression que j'ai là. Ceux à qui je parle pis mes collègues pis les gens que je connais qui sont ici depuis longtemps, tout le monde a beaucoup de respect pour ces gens-là qui travaillent fort, qui sont loin de leur famille pis qui sont le poumon économique de la région là. Toutes les entreprises agricoles ici feraient faillite si ces gens-là n'étaient pas là. (Gabriel)

En effet, plusieurs estiment que la pénurie de main-d'œuvre ne peut échapper à personne de la région :

Dans le fond, à force de travailler avec eux sur une ferme maraîchère, j'ai remarqué qu'on en avait besoin même s'il y a certaines personnes des fois qui pouvaient dire des choses du sens qu'on ne devrait pas avoir des travailleurs étrangers au Canada. Moi je trouve que c'est stupide de dire ça parce qu'on en a vraiment besoin. (Matthieu)

Moi je pense que c'est plus qu'on n'a pas le choix là. Je pense que c'est plus que, pour vrai, s'il y avait 150 Québécois qui voulaient se mettre à quatre pattes pour cueillir des fraises, on prendrait les Québécois parce que c'est quand même plus cher qu'un Québécois d'engager un travailleur étranger : tu le nourris, tu lui donnes sa première paie de nourriture, tu t'en occupes, tu t'achètes un autobus pour les transporter... T'sais c'est quand même des coûts reliés qui sont plus chers que mettons un jeune de 15-16 ans que tu paierais tout simplement 12,40\$ pis ça serait la même job, t'sais, peut-être plus vacances et avantages sociaux, mais je veux dire... même pas, t'es travailleur saisonnier fait que t'aurais même pas de vacances. Ce serait coupé sur le chômage au mois de mettons octobre, fait que dans le fond ça ne coûterait pas cher engager des Québécois, mais il y en a juste pas. (Julien)

On manque de monde pis c'est fou comme on en manque dans les champs. (Elise)

Malgré ces constatations, une part importante de nos participants estime que les travailleurs étrangers temporaires ne jouissent pas d'une reconnaissance suffisante. Pour sa part, François considère que les travailleurs étrangers temporaires ne sont pas suffisamment rémunérés pour le travail qu'ils accomplissent et qu'aucun Québécois ne ferait le même travail pour un tel salaire : « *Pis il n'y a pas d'autres personnes qui voudraient faire cette job-là pour le salaire qu'ils leur donnent. Ils sont sous-payés je trouve pour le travail qu'ils font* ». Nathalie ajoute : « *Ils ne sont pas assez payés pour le travail qu'ils font* ». Kathie a également tenu des propos similaires :

Il y avait, honnêtement, pour les conditions, de ce que j'ai vu, pis les salaires qu'ils donnaient, pour être honnête, il n'y a pas un Québécois qui voudrait faire ça. Ils n'ont pas le choix d'afficher, mais c'est... des salaires pour des journées qui ne finissent pas pis des conditions de travail vraiment moyennes. (Kathie)

Ces mêmes participants estiment également que la communauté de Saint-Rémi a, en général, un manque d'intérêt ou de compréhension flagrant envers la réalité des travailleurs étrangers temporaires:

Moi je t'avouerais qu'il y a un certain manque de compréhension parce que les travailleurs étrangers sont encore dans des conditions assez exécrables sur certaines fermes et personne n'en fait rien... Il y a un manque de compréhension parce que les travailleurs étrangers ont des mauvaises fonctions et que personne fait rien. Moi j'ai l'impression que ça serait peut-être un manque de compréhension parce que la majorité des gens le sait que les travailleurs étrangers, t'sais, ils n'ont pas la plus belle vie ou le plus beau travail. (Matthieu)

Puis même s'ils savent qu'ils viennent travailler, ils ne vont pas nécessairement comprendre ou essayer de le faire soit par manque d'intérêt pis que... c'est pas leur vie, fait que ça les dérange pas, ou soit parce qu'ils savent pas forcément où chercher, ou que l'occasion ne s'est pas présentée, mais j'ai l'impression que c'est vraiment plus comme : « Ah ils sont là, ah ils sont pu là ». (Kathie)

Il y en a qui sont indifférents, qui n'ont pas d'intérêt. (Gabriel)

Sur le plan économique, Gabriel, Elise et Julien mentionnent tous que la présence des travailleurs étrangers permet de faire rouler l'économie de la région puisque ceux-ci sont grandement bénéfiques pour les commerces qu'ils fréquentent :

T'sais ça fait rouler l'économie veut veut pas t'sais. Je pense que si on ne les avait pas, il y aurait plein de petits commerces qui seraient fermés, il y aurait des trucs que ça ne marcherait pas ou moins t'sais. (Elise)

J'aimerais ça qu'ils sachent combien ils sont appréciés parce que t'sais c'est bon pour pas juste les agriculteurs là, tous les commerces parce que t'sais y... Ils achètent des vêtements dans les friperies ici, ils font leur épicerie là... C'est des centaines de personnes que t'ajoutes là qui viennent acheter des légumes au IGA qui cultivent eux-mêmes là en fait. (Gabriel)

En tant qu'homme d'affaires, on peut dire, on est content. (Julien)

En raison de cet aspect économique, la majorité des participants reconnaît que la ville et les commerces ont mis en place certaines mesures d'adaptation pour faciliter le séjour des travailleurs étrangers temporaires, que ce soit par un personnel pouvant communiquer en espagnol, des écriteaux en espagnol, une rangée complète de produits mexicains dans les épiceries de la ville, des danses à la salle communautaire le samedi soir, etc. :

Comme, il y a un magasin si tu connais Saint-Rémi un petit peu, où il y a l'église, il y a un magasin et dans la fenêtre il y a une lumière qui est écrit « Abierto » ce qui veut dire « Ouvert » dans le fond. Pis dans le fond, c'est qu'il y a des magasins où ils peuvent se tenir et se sentir un peu plus à la maison. Peut-être pas côté personnel, interpersonnel que des personnes parlent avec eux, mais peut-être plus du sens qu'il y a des accommodations pis des choses pour eux. La nourriture à l'épicerie, c'est une autre petite chose. Tu vas me dire que c'est niais, mais au Maxi ou au Super C par exemple, il va y avoir une rangée complète de nourriture pour les travailleurs étrangers. (Matthieu)

C'est sûr que quand j'y pense, y'a quand même des petits commerces pour eux t'sais vraiment comme visés pour ce qu'ils mangent, les serveurs et serveuses parlent espagnol, fait que ça c'est vraiment bien pour eux. Des fois dans les épiceries ils écrivent mettons les caisses, au IGA, y'est écrit, 10 articles et moins, ça c'est traduit en espagnol. (Elise)

T'sais ils ont quand même une section de produits mexicains à eux, autant au IGA qu'au Super C. Y'ont ça t'sais ils ont quand même un bon bout d'étalage de produits. Et ils ne manquent de rien là. Ils savent qu'ils aiment les croissants, qu'ils aiment ci et ça fait que tu vas y aller demain matin, tu vas voir que ça a été rempli. C'est des « acheteux », mettons, de jambon cuit b'en tu vas voir qu'ils préparent déjà des paquets. T'sais ils savent pour le poulet frit les jeudis... fait que t'sais tu vois qu'ils sont là aussi pour leurs demandes pis... oui je peux dire qu'au moins les commerçants s'adaptent avec eux. (Jeanne)

La *Fiesta des cultures*, un festival organisé par la ville chaque année depuis plus d'une dizaine d'années déjà, est, de manière unanime chez tous nos participants, l'événement qui marque le plus la reconnaissance de la présence des travailleurs étrangers temporaires dans la région. Ce festival, qui dure une fin de semaine complète, est considéré pour la plupart d'entre eux comme une fête en l'honneur de ces travailleurs :

Le festival des cultures c'est dans le fond un festival à l'honneur des travailleurs étrangers. Pis eux ils emmènent ça. C'est eux qui organisent des spectacles, qui jouent de la musique. Il y a des articles à vendre, t'sais... originaires de leur pays. (Nathalie)

Une fois par année je crois, Saint-Rémi a un party mexicain on pourrait dire, comme pour honorer les travailleurs étrangers. (Matthieu)

T'sais quand je regarde les activités de la Fiesta, je pense qu'eux ça leur donne une image d'intégration, qu'ils sont ... qu'on célèbre un peu leur présence pis leur... qu'ils font partie intégrante de la communauté t'sais ça je pense que c'est ça. (Julien)

Bon c'est ça fait que t'sais y'a 40 000 personnes pis c'est inspiré de la présence de ces gens-là dans notre communauté. (Gabriel)

La Fiesta des cultures, mais pour bien gros, il y en a beaucoup qui vont appeler ça la Fiesta mexicaine [...] Mais que ce soit de mettre de l'avant leur talent... oui il y a beaucoup de gens qui vont faire comme mettons, montrer la bouffe de là-bas un peu partout [...] je sais qui a des kiosques de nourriture qui viennent vraiment de chez eux pis c'est super bon pis c'est super l' « fun » pour quelqu'un qui veut découvrir des nouvelles choses. Pis que ce soit de les mettre en valeur sur les spectacles qui a sur la scène ... (Kathie)

Bien que ce festival nous semblait être un lieu particulièrement intéressant et propice aux interactions avec les travailleurs étrangers temporaires, nous n'avons pu obtenir d'informations plus détaillées à ce sujet de la part de nos participants.

4.5 Synthèse des résultats

Les résultats présentés dans ce chapitre révèlent différents aspects en lien avec les interactions interculturelles entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires. Certains résultats méritent d'être synthétisés et mis en relief afin d'être interprétés et discutés dans le chapitre V.

D'abord, concernant les interactions perçues par les habitants de la région de Saint-Rémi, plusieurs constats ont été faits. En premier lieu, les participants ont, de manière générale, souligné que les interactions avec les travailleurs étrangers temporaires étaient, selon leur perception, très limitées et pour la moitié d'entre eux, teintées de méfiance. Les participants ont également mentionné unanimement que la présence des travailleurs étrangers temporaires dans leur ville change, selon ce qu'ils perçoivent, les habitudes de vie des gens, de sorte que les interactions avec ces travailleurs s'en trouvent d'autant plus limitées. Plusieurs de nos participants ont également mentionné percevoir une capacité d'adaptation chez les travailleurs étrangers temporaires qui n'étaient pas toujours réciproques de la part des habitants de la région. Les participants sont toutefois divisés sur les interactions qu'ils perçoivent entre les travailleurs étrangers temporaires et leurs employeurs : une part

affirme que ces interactions sont perçues de manière conflictuelle alors qu'une autre part estime que les travailleurs étrangers temporaires semblent jouir d'une reconnaissance satisfaisante de la part de leurs employeurs.

Du côté des interactions vécues, la majorité des participants ont mentionné avoir ressenti le désir des travailleurs étrangers temporaires d'établir un contact avec eux. La moitié de nos participants, plus précisément ceux ayant travaillé directement avec ces travailleurs, estiment que leur environnement de travail est propice à créer des contacts et de fortes relations d'amitié. Toutefois, la majorité de nos participants de sexe féminin estiment avoir déjà eu des interactions difficiles avec les travailleurs étrangers temporaires en raison de leur genre. Enfin, pour ce qui est des relations vécues avec les employeurs des travailleurs étrangers temporaires, quelques participants mentionnent avoir vécu des expériences négatives en soulignant toutefois le fait qu'il s'agit toujours de cas d'exception.

Enfin, sur le plan des perceptions que les participants ont des travailleurs étrangers temporaires, celles-ci sont, de manière générale, les mêmes. Ils considèrent ces derniers comme des individus pauvres venant au Canada afin de profiter d'opportunités pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ils sont, toujours de manière générale, considérés par la majorité de nos participants comme des individus travaillants et religieux. Quant à la perception que les participants ont de la reconnaissance sociale accordée aux travailleurs étrangers temporaires, celle-ci est généralement positive. La plupart des participants admettent faire un amalgame en les appelant sans distinction aucune « les Mexicains », mais ils admettent aussi tous sans exception que le travail accompli par ces travailleurs est apprécié et que selon eux, l'économie de leur région ne jouirait pas de son succès actuel sans eux. Bien qu'une grande partie de nos participants déplore le manque d'intérêt de la communauté face à la réalité vécue par les travailleurs étrangers temporaires, l'entièreté des participants

reconnait que la *Fiesta des cultures* est un emblème de leur ville et un éloge aux travailleurs étrangers temporaires.

Maintenant que les données que nous avons collectées lors de notre terrain de recherche ont été présentées, nous passerons maintenant au Chapitre V pour effectuer une analyse de ces données et à des discussions sur leurs apports scientifiques.

CHAPITRE V

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Ce dernier chapitre est dédié à l'interprétation des résultats présentés au précédent chapitre et à une discussion sur ceux-ci. Nous étayons les constats émanant de notre terrain de recherche en lien avec les concepts au centre de ce mémoire. Nous avons tenté de reprendre l'ensemble des concepts établis au sein de notre méthodologie, mais ceux-ci sont souvent transversaux. En ce sens, les concepts d'expérience et d'interculturalité sont utilisés comme des outils conceptuels en filigrane dans l'ensemble des résultats proposés. Nous abordons en premier lieu la notion de communication interculturelle dans les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires. Pour ce faire, nous nous penchons plus spécifiquement sur la barrière de la langue et son impact sur la communication interculturelle. Nous voyons ensuite de quelle manière la catégorisation excessive de nos participants pour parler de leurs expériences et perceptions avec les travailleurs étrangers temporaires impacte aussi nécessairement la communication interculturelle et enfin, comment certains échanges culturels vécus par ceux-ci permettent de la faciliter. Ensuite, nous abordons l'ordre social particulier de la région de Saint-Rémi, d'abord à travers les différentes (re)présentations mises de l'avant par les habitants de la région et enfin en se tournant vers la manière dont l'adaptation des travailleurs étrangers temporaires à cet ordre social sert de moteur à la notion de reconnaissance. En somme, à travers ce chapitre, nous répondons à notre question principale de recherche qui est la suivante : comment les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent-ils et font-ils l'expérience de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS? Nous répondons également à notre troisième question spécifique, soit, comment leurs perceptions et expériences s'articulent-elles à la communication interculturelle qui caractérise ces interactions?

5.1 La communication interculturelle au cœur des interactions à Saint-Rémi

Ladmiral et Lipiansky (1989) abordent l'interculturalité comme la reconnaissance de la pluralité, mais aussi de la singularité culturelle de chaque individu. Comme mentionné par Singer (1987), dans un contexte interculturel, les interlocuteurs en situation de communication sont tous porteurs de cultures différentes qui comprennent des éléments cachés et visibles avec des attitudes, croyances et valeurs diverses. Certains de ces éléments ont été identifiés par nos participants comme étant des différences culturelles. D'ailleurs, la majorité de ces derniers a souligné que ces différences sont plus facilement perçues dans une région comme celle de Saint-Rémi, où le contact avec des cultures diverses est plutôt limité :

T'sais c'est une culture différente... juste ici c'est... mettons juste à Montréal, c'est beaucoup de cultures différentes, tandis qu'ici on voit mettons une famille d'une autre nationalité pis on est comme : « C'est qui eux t'sais » (rires). On n'est pas habitué à ça. (Elise)

La notion de l'expérience vécue selon Jodelet (2006) est ici fort intéressante à mobiliser, car on constate que nos participants sont confrontés, en raison de la présence des travailleurs étrangers temporaires dans une région telle que Saint-Rémi où les différentes nationalités se font rares, à une forme d'enrichissement ou d'un élargissement de leur rapport au monde. D'autre part, selon Gudykunst et Kim (1992), c'est dans ce contexte de différences culturelles que la communication interculturelle survient, c'est-à-dire lorsque deux individus qui entrent en interaction ne partagent pas les mêmes codes, symboles et valeurs. De plus, Saint-Rémi est perçu par les participants comme une région *où tout le monde connaît tout le monde* (Julien) et comme une communauté très unie, ce qui contribue à consolider les codes et normes communes que les habitants de la région partagent. Cette réalité particulière de la région participe à mettre en saillance certaines différences culturelles relevées par nos participants face aux travailleurs étrangers temporaires et qui impactent

inévitablement le cours de la communication interculturelle. En effet, si d'un côté, la communication interculturelle prend place dans un contexte de différence culturelle, nous verrons de quelles manières les interactions interculturelles, dans une région au sein de laquelle les valeurs communes sont perçues comme étant très fortes, peuvent s'avérer difficiles. D'abord, nous démontrons de quelle manière la barrière de la langue joue le rôle d'obstacle dans la communication interculturelle puisqu'elle est, au-delà d'un outil communicationnel, un véhicule important de nos valeurs, croyances et idéologies et façonne les perceptions que nous pouvons avoir des gens, ainsi que notre vision du monde social qui nous entoure. Nous voyons par la suite de quelles manières nos participants, en définissant les travailleurs étrangers temporaires à travers des catégories homogènes et fixes, minent la communication interculturelle en ne reconnaissant pas la pluralité et la singularité des travailleurs étrangers temporaires qui portent leur culture de façon diversifiée et multiple. Nous voyons comment cette nonreconnaissance des travailleurs étrangers temporaires par les habitants de Saint-Rémi marque les interactions interculturelles dans la manière dont ces derniers vont toujours parler de ces travailleurs comme un tout ou un ensemble homogène. En effet, la majorité de nos participants ont parlé de leurs interactions avec ceux-ci de manière très générale, sans jamais mentionner des aspects distincts et singuliers d'une interaction avec un travailleur en particulier. Si une interaction avec un travailleur spécifique était mentionnée par un participant, cette interaction définissait également, par la suite, l'ensemble des interactions que celui-ci pouvait avoir ou envisager avec tous les autres travailleurs. Par exemple, Elise a mentionné qu'un travailleur étranger temporaire avait dû être réprimandé en raison de sa forte consommation d'alcool. Elle a ajouté qu'il s'agissait d'un cas isolé, et qu'elle n'a jamais elle-même vécu une expérience similaire avec d'autres travailleurs étrangers temporaires, mais ajoute qu'il lui semble malgré tout que ceux-ci semblent très portés sur la consommation régulière d'alcool. Dès lors, l'action d'un travailleur en est venue à définir l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires, de sorte que la

pluralité et la singularité de ceux-ci semblent ne pas pouvoir être reconnues par les habitants de la région.

5.1.1 La barrière de la langue comme obstacle à la communication interculturelle

Les différences dans les codes de communication verbale ont une grande importance selon Camilleri (1989) dans les obstacles à la communication interculturelle. De plus, comme mentionné dans notre cadre théorique, Sorrells et Sekimoto (2016) expliquent que la langue est un élément central de la communication interculturelle et un véhicule important de nos valeurs, croyances et idéologies. De même, selon Bourdieu (1982), la langue est plus qu'un simple instrument de communication puisqu'elle façonne les perceptions que nous pouvons avoir des gens, ainsi que notre vision du monde social qui nous entoure. En ce sens, les participants ayant des connaissances dans la langue espagnole ont tous noté que les travailleurs étrangers temporaires semblaient plus confortables et avaient une attitude plus amicale avec eux en apprenant qu'ils pouvaient utiliser leur langue maternelle pour communiquer, comme si le partage de celle-ci mettait de l'avant une croyance selon laquelle ces participants seraient plus faciles à approcher et à côtoyer que le reste de la population avec laquelle les travailleurs maintiennent une distance respectueuse. Cette impression énoncée par nos participants démontre ainsi que la langue est centrale au processus de communication interculturelle puisque le partage de la langue espagnole a permis à certains de nos participants d'estimer que la perception qu'ils croient que les travailleurs étrangers temporaires ont d'eux est plus positive que celle qu'ils auraient du reste de la communauté de la région. D'autre part, ces participants ayant des connaissances en espagnol avaient également une propension à partager des anecdotes plus personnelles qu'ils ont eues avec les travailleurs étrangers temporaires, démontrant une compréhension particulière des valeurs et croyances de ces derniers, plus précisément envers les aspects familial et religieux qui les distingueraient du reste de la communauté de Saint-Rémi.

Ainsi, la barrière de la langue n'est pas un obstacle à sous-estimer dans les enjeux interactionnels entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires. Il s'agit d'un « problème » de communication dans le processus interactionnel qui a été soulevé par tous nos participants, rejoignant ainsi la définition de Hsab et Stoiciu (2011) de la communication interculturelle. En effet, nos participants ont tous mentionné que les travailleurs étrangers temporaires ne parlent que l'espagnol, et ils estiment rares ceux qui ont de quelconques connaissances tant en français qu'en anglais. Inévitablement, selon nos participants, cette différence linguistique crée un obstacle interculturel des plus importants dans les échanges qu'ils peuvent avoir avec les travailleurs étrangers temporaires :

C'est vraiment au niveau de la langue que les gens, b'en tout de suite ils se braquent (Nathalie).

Je pense vraiment que le plus gros problème c'est la barrière de langage parce que sinon ce serait beaucoup plus facile (Elise).

[...] Fait que la barrière des langues, pour quelqu'un qui ne parle pas espagnol, oui ça peut-être assez difficile de créer quelque lien que ce soit (Kathie).

De plus, selon la majorité de nos participants, aucune solution miracle ne peut remédier à ce problème de communication dans le processus interactionnel à l'étude. En effet, pour Nathalie, ces travailleurs viennent ici temporairement, il est donc difficile pour eux de trouver le temps et la motivation d'apprendre à parler la langue des habitants de la région qui les accueillent pour quelques mois par année. Elise ajoute que les horaires de ces travailleurs ne leur permettent pas, de toute façon, de pouvoir prendre quelque cours de langue que ce soit, ce qui fait écho aux études de Frozzini (2017) qui avancent que ceux-ci n'ont également, dans bien des cas, pas la possibilité ou même le droit de suivre des cours de langues ou toute forme de formation formelle. Pour Matthieu, il serait également peu probable que les habitants

de la région de Saint-Rémi aient un intérêt à apprendre l'espagnol pour permettre l'intégration d'une minorité de leur communauté : « *Je ne m'attendrais pas que les gens apprennent l'espagnol* ». Sur le plan idéologique, nous avons constaté l'importance de la langue en tant que véhicule idéologique en ce que plusieurs participants ont soulevé que pour les travailleurs étrangers temporaires, la connaissance de la langue française semble être un atout admirable. En effet, si l'un d'entre eux a la capacité de s'exprimer ne serait-ce qu'un peu en français, ses confrères semblent le placer en haute estime. Cette position de supériorité des travailleurs étrangers temporaires en raison de leur connaissance de la langue française confirme clairement l'importance que ceux-ci placent à la langue dans un contexte de communication interculturelle, ce qui va dans le même sens que le études de Sorrells et Sekimoto (2016).

Cet accord unanime de nos participants à qualifier la barrière de la langue comme principal obstacle aux interactions dans un contexte de communication interculturelle nous permet d'arriver à des conclusions semblables à celles des auteurs de notre revue de littérature. En effet, l'obstacle de la barrière de la langue observé par nos participants confirme que les travailleurs étrangers temporaires sont d'abord exclus et isolés de la communauté de Saint-Rémi pour des raisons linguistiques puisqu'à la lumière des écrits de Hennebry (2012), les connaissances linguistiques sont un fort indicateur de l'intégration et, pour les travailleurs étrangers temporaires, elles peuvent constituer une première étape tangible vers l'intégration. De plus, lorsque l'on sait que la langue est non seulement un outil permettant de communiquer, mais aussi une façon d'exprimer sa vision du monde, il apparaît clairement que la non-maîtrise des uns et d'autres empêchent non seulement le transfert d'information, mais aussi la rencontre de personnes porteuses de mondes différents. De même, nous avons vu que dans le cas présent, la connaissance ou non-connaissance d'une langue s'inscrit aussi dans une forme de hiérarchie qui confirme la place centrale de la langue dans un

contexte de communication interculturelle : d'un côté, la connaissance du français par les travailleurs étrangers temporaires les place en haute estime par leurs confrères, et de l'autre, la connaissance de l'espagnol par certains habitants de la région crée un lien de proximité et d'empathie unique avec les travailleurs.

5.1.2 La catégorisation excessive comme obstacle à la communication interculturelle

Nous avons relevé à maintes reprises dans le discours de nos participants une distinction nette entre le *eux* et le *nous* en faisant référence à la communauté de Saint-Rémi en opposition aux travailleurs étrangers temporaires. Cette distinction nous a semblé d'autant plus prononcée en raison du fait que selon nos participants, il est très facile d'identifier les travailleurs étrangers temporaires selon des traits physiques apparents tels que la couleur de leur peau, décrite par ceux-ci comme particulièrement foncée et basanée, ce qui les distingue du reste de la population québécoise en un simple coup d'œil. Cette différence permet dès lors de placer ces travailleurs dans une catégorie bien distincte du reste de la population : « *Quand t'en vois un, tu le sais* » (Chantal). Nous illustrons comment la catégorisation excessive de nos participants concernant certains traits précis des travailleurs étrangers temporaires participe à les maintenir dans un groupe exogène du reste de la communauté de la région de Saint-Rémi, en plus de conforter cette dernière dans son propre cadre culturel. En effet, la population de la région de Saint-Rémi a une manière bien précise de décrire les travailleurs étrangers temporaires et une aisance à nommer ce qui peut les distinguer du reste de la communauté locale. Nous démontrons également de quelle manière cette dynamique mine nécessairement les interactions interculturelles en raison des référents culturels de la communauté d'accueil qui semblent ancrés dans l'immuabilité lorsqu'il est question des travailleurs étrangers temporaires.

Ladmiral et Lipiansky (1989) avancent l'idée selon laquelle l'interprète de la

communication fait appel à son propre bagage culturel pour effectuer une traduction sélective de la communication et se nourrit des codes de son propre groupe d'appartenance et de ses cadres de référence pour interagir avec autrui. Dans le cas présent, ces codes et cadres prennent la forme de filtres culturels qui poussent nos participants à considérer leurs référents comme unité de comparaison. En ce sens, lorsque nos participants mentionnent l'aspect physique d'un travailleur étranger temporaire, ils utilisent leur bagage culturel de ce à quoi un québécois de la région ressemble en comparaison avec ceux-ci. Nous constatons par la même occasion qu'ils ne sont pas en mesure de se mettre à la place de l'autre et de se décentrer de leurs propres réalités afin de s'appuyer sur des cadres de référence différents des leurs. De même, tout ce qui diffère de leurs cadres de référence semble dès lors être perçu comme un ensemble homogène sans caractéristique distincte. En ce sens, nous avons constaté que cette théorie résonne grandement avec certains propos de nos participants, par exemple, lorsque ceux-ci définissent la situation socioéconomique des travailleurs étrangers temporaires. Nos participants estiment que tous les travailleurs étrangers temporaires semblent partager une situation socioéconomique spécifique qui les distingue du reste de la communauté de la région et ils ont tous justifié la présence des travailleurs étrangers temporaires dans leur région de la même manière : il s'agit d'individus de sexe masculin qui s'établissent temporairement au Québec parce qu'ils sont dans une situation de pauvreté dans leur pays d'origine. En ce sens, venir s'installer au Québec leur permet, selon nos participants, d'accéder à de meilleures opportunités pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui ne serait pas possible s'ils ne quittaient pas leur pays d'origine :

Les travailleurs étrangers n'ont pas beaucoup d'argent. Ils sont pauvres.
(Matthieu)

C'est des gens qui n'ont comme pas le choix et qui viennent ici faire leur argent pour être capable de vivre un petit peu après et faire vivre leur famille. (Kathie)

Cette vision englobante ne semble pas laisser place à de possibles distinctions concernant le statut socioéconomique chez ces travailleurs, qui, à ce niveau, sont perçus comme un groupe homogène. Cela fait d'ailleurs écho aux recherches effectuées par Mendiburo (2014) et dans lesquelles les répondants québécois estiment que les perceptions des opportunités économiques des travailleurs étrangers temporaires sont bien meilleures au Québec que dans leur pays d'origine. Les propos recueillis dans le cadre de notre recherche vont aussi en ce sens et montrent que le réflexe premier des participants est avant tout de parler de l'aspect économique qui explique et justifie la présence des travailleurs étrangers temporaires, en mettant de côté toute considération des situations politiques ou socioculturelles auxquelles ces travailleurs sont confrontés. Cette manière de concevoir les motivations des travailleurs étrangers temporaires à venir au Québec comme étant communes à l'ensemble d'entre eux illustre une présomption de similitude de la part de nos participants : aucun de ces derniers n'a mentionné la possibilité qu'un travailleur étranger temporaire puisse venir au Québec pour toute autre raison que celle de venir faire de l'argent afin de subvenir au besoin de leur famille. Nos participants ne semblent ainsi pas être en mesure de reconnaître la pluralité et la singularité propre à chacun des travailleurs étrangers temporaires, ce qui affecte, selon Ladmiral et Lipiansky (1989) le processus de communication interculturelle. En effet, nos participants définissent de manière homogène et fixe la situation économique de tous les travailleurs étrangers temporaires ce qui, dès lors, ne permet pas de voir les spécificités de chacun et nuit nécessairement au processus d'interaction interculturelle et interpersonnelle. En ce sens, Ladmiral et Lipiansky (Ibid) avancent également que les individus tendent à adopter une vision généralement ethnocentriste en survalorisant leur propre cadre de référents tout en simplifiant celui des autres. C'est ce que nous avons pu constater auprès de nos participants qui ne peuvent considérer une autre raison de venir au Québec qu'une situation précaire dans le pays d'origine de ces travailleurs. D'ailleurs, certains de nos participants ont énoncé

qu'aucun d'entre eux ne serait en mesure d'effectuer le même travail qu'un travailleur étranger temporaire en raison des conditions difficiles, mais que la situation précaire de ces derniers justifie leur employabilité dans ce type de travail.

Outre la catégorisation des travailleurs étrangers temporaires dans une situation socioéconomique homogène, nos participants justifient également certains changements dans leurs comportements face à ces travailleurs en évoquant ce qu'ils considèrent être des « différences culturelles » avec ceux-ci. Ici aussi, il s'agit de différences culturelles associées par nos participants à l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires, ce qui les place encore une fois dans une catégorie fixe et homogène. L'une de ces différences relève de la façon dont sont perçues les interactions qu'ont les travailleurs étrangers temporaires avec les femmes de la région, ce qui amène certains participants à changer leurs attitudes et conduites dans certaines situations. En ce sens, nous avons vu plus tôt, au chapitre portant sur la présentation des résultats, que nos participants estiment que les travailleurs étrangers temporaires sont plus directs dans leur manière de démontrer leur attirance envers les femmes, et ce, pour des raisons qu'ils considèrent être « culturelles ». Cela n'est pas sans avoir un impact sur le comportement des habitants de la région. Par exemple, Annabelle mentionne avoir cessé de porter des robes lorsqu'elle sent qu'elle pourrait rencontrer des travailleurs étrangers temporaires en faisant ses courses afin de mieux se soustraire à leurs regards. De même, Elise mentionne hâter le pas lorsqu'elle est seule et qu'elle croise un groupe de travailleurs étrangers temporaires. Ces changements d'attitude proviennent de différences culturelles qui sont attendues de la part de ces travailleurs suite à des propos tenus de manière générale par la communauté de la région : il est « connu » que les travailleurs étrangers temporaires aiment regarder, parfois même siffler les femmes. Si certains de nos participants ont eux-mêmes pu constater cette différence culturelle, certains le mentionnent en effet comme un élément tout simplement « connu » de la culture de ces travailleurs. Ainsi,

dans un contexte de communication interculturelle, certains participants modifient leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires en les plaçant dans une catégorie spécifique relevant de préjugés et de stéréotypes qui permettent de justifier cette différence culturelle. Cela rejoint également la notion d'expérience de Jodelet (2006), selon laquelle on peut distinguer deux dimensions à la notion de l'expérience : la connaissance, et l'ordre de l'éprouvé, ou, en d'autres termes, l'implication psychologique du sujet. Ainsi, dans ce contexte particulier, les participantes modifient leurs comportements suite à ce qu'elles ont ressenti dans leur for intérieur, soit les retentissements, dans ce cas-ci, négatifs de la situation et des actions qui s'y sont développées (Jodelet). Néanmoins, associer tous les travailleurs étrangers temporaires à cette même catégorie relève d'une présomption de similitude, mais aussi de préjugés et qui, dès lors, créent un obstacle supplémentaire qui mine la communication interculturelle puisque certaines personnes vont délibérément se soustraire à certains contextes interactionnels afin d'éviter d'y être confrontées, et ce sur la base leur expérience connue et éprouvée.

Ainsi, les propos recueillis montrent que les expériences des interactions de nos participants avec les travailleurs étrangers temporaires peuvent être observées sous l'angle du filtre culturel de la présomption de similarité à travers un groupe d'individus qui se traduit, par exemple, par le fait que les travailleurs étrangers temporaires ont, selon nos participants, une seule et même situation socioéconomique et qu'ils abordent les relations hommes / femmes exactement de la même façon. Nos participants considèrent donc ceux-ci comme un groupe homogène où la diversité culturelle est éradiquée. Nous avons également vu que les stéréotypes et des préjugés (Ladmiral et Lipanski, 1989) sont des filtres culturels qui font obstacle à la communication interculturelle puisque certains éléments de la culture des habitants de la région peuvent avoir un impact sur leurs expériences des échanges interculturels avec des individus porteurs de cultures différentes. En effet, le réflexe général des

individus est plutôt ethnocentrique, c'est-à-dire que les individus cherchent à s'appuyer sur des référents qu'ils connaissent déjà (Gudykunst et Kim, 1992) et c'est ce que nos participants semblent avoir fait en ne relativisant pas leurs propres systèmes de référents, ce qui aurait permis d'admettre qu'il puisse y avoir d'autres motivations, d'autres références, d'autres habitudes que les leurs. Ceci peut être une conséquence ou un effet collatéral de la rareté des interactions qui ont lieu entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires.

5.1.3 Des échanges interculturels néanmoins positifs

Camilleri (1989) estime que le qualificatif interculturel renvoie à la dimension interactionnelle entre les cultures visant à faciliter les échanges entre les systèmes culturels différents. En ce sens, nous avons constaté que plusieurs de nos participants ont fait lumière sur une volonté de rencontre, et ce malgré la distinction prononcée du *eux* (les travailleurs étrangers temporaires) et du *nous* (la communauté de Saint-Rémi) dans leur discours. Par exemple, la majorité de nos participants a partagé la transformation et l'évolution de leur cadre culturel de façon positive suite à leurs interactions avec les travailleurs, leur permettant d'accéder à des éléments d'une culture qui, sans cette réalité particulière, ne serait pas accessible aux habitants de la région. Comme avancé par Jodelet (2006), nous pouvons donc constater que l'expérience de nos participants se forge à travers des situations concrètes et historiques auxquelles ils ont été confrontés lorsqu'ils sont entrés en relation avec les travailleurs étrangers temporaires. Cela rejoint également l'étude menée par Valarezo (2007) selon laquelle les travailleurs étrangers temporaires auraient un impact positif sur la transformation du paysage rural local. Selon nos participants, ces éléments de cultures vont de la cuisine, à la langue et jusqu'aux coutumes. Par exemple, Matthieu, Chantal et Gabriel vont tous trois partager l'échange culturel culinaire et musical qu'ils ont vécu grâce à leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires :

Mettons, moi c'est comme ça que j'ai appris à cuisiner de la nourriture mexicaine, c'est avec les travailleurs. J'ai appris leurs coutumes. (Matthieu)

Elle m'a montré comment faire des « taquitos », mais vraiment les rouler pis faire ma viande... Elle m'a appris la cuisine latine. (Chantal)

Nécessairement, quand on voit ce qui apparaît sur les tablettes pis qu'on ne connaît pas, bien on se dit qu'ils mangent ça, donc nous, on en bénéficie pis [...] t'sais ça nous fait voir la culture justement latine qu'on connaît quand même. On aime en général leur bouffe, on aime leur musique d'emblée indépendamment t'sais fait que ... non non, j'pense que ça fait partie de la couleur de la région, tout simplement. (Gabriel)

Nathalie estime aussi que sans ces travailleurs étrangers temporaires, la communauté de Saint-Rémi ne pourrait jouir des commerces et des restaurants de cultures mexicaines, ce qui, selon elle, manquerait beaucoup à la région. Maxime va d'ailleurs plus loin que les simples échanges culturels culinaires ou musicaux en ajoutant : *J'ai l'impression que j'ai vécu une vraie immersion dans une ferme avec des Mexicains.* Kathie reconnaît aussi l'importance d'apprendre et d'échanger avec les travailleurs étrangers temporaires dans un contexte de communication interculturelle :

Je trouve ça important de savoir d'où vient une personne, son « background » un peu en échangeant avec elle. Pas nécessairement en faisant une entrevue là, mais en échangeant pour voir, OK cette personne-là est comme ça parce qu'elle a vécu ci, elle a vécu ça. Moi c'est quelque chose que j'aime beaucoup. (Kathie)

Nous avons également mentionné un peu plus tôt, dans le chapitre portant sur la présentation des résultats, que nos participants ayant vécu une expérience de travail directe avec les travailleurs étrangers temporaires ont tous appris l'espagnol ou renoué avec cette langue grâce à leurs échanges quotidiens avec ces derniers. Ainsi,

comme avancé par Jodelet (2006), c'est grâce à leurs expériences vécues d'échanges culturels précis que nos participants ont pu faire ressortir des impressions positives de leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires. D'ailleurs, si nous avons soulevé qu'un obstacle majeur à la communication interculturelle était la catégorisation excessive effectuée par nos participants, et qui empêchait de constater la diversité culturelle des travailleurs étrangers temporaires, force est de constater que les participants ayant eu des expériences de travail direct avec les travailleurs étrangers temporaires ont des perceptions et des expériences généralement plus positives que les autres participants. Ils arrivent même à sortir davantage de leurs cadres de référents culturels et à nuancer leur vision de certains comportements associés aux travailleurs étrangers temporaires comme étant fixes et homogènes. En effet, ils reconnaissent l'autre comme différent, tout en relativisant leur propre système de valeurs et en admettant qu'il puisse y avoir d'autres motivations, d'autres références, d'autres habitudes que les leurs (Ladmiral et Lipiansky, 1989). Par exemple, Chantal confirme l'approche plus « agressive » des travailleurs étrangers temporaires avec les femmes lorsqu'ils les courtisent, mais ajoutent rapidement qu'ils ne sont pas tous comme ça, au même titre que certains Québécois sont plus entreprenants que d'autres. D'autres participants mentionnent qu'il suffit d'entamer une discussion avec ces travailleurs pour constater leur désir d'intégration et de communication, ce qui contraste avec les impressions mentionnées par d'autres participants selon lesquelles ces travailleurs semblent préférer rester entre eux et éviter de se mêler au reste de la communauté.

Il est toutefois intéressant de noter que si le terme « échange » sous-entend l'idée de réciprocité, tout comme Goffman (1973) estime que l'interaction entend l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres, les échanges culturels énoncés par nos participants sont majoritairement unidirectionnels. En effet, nos participants

mentionnent avoir pu apprendre et intégrer de nouveaux éléments de la culture des travailleurs étrangers temporaires, mais presque aucun d'entre eux n'a mentionné ce qu'eux-mêmes auraient pu offrir de leur propre culture dans l'expérience vécue par ces travailleurs. Nous pouvons expliquer cette réalité de deux manières : la première rejoint l'étude menée par Valarezo (2007) qui estime que si les membres de la communauté de Saint-Rémi bénéficient de la diversité culturelle que les travailleurs étrangers temporaires apportent à la région, ces derniers ne peuvent jouir de ce même apprentissage et de cette même exposition à la culture régionale en raison de leur isolation géographique relative. En effet, nous avons vu dans notre revue de littérature que les lieux de résidences de ces travailleurs sont souvent fortement éloignés des centres plus urbanisés, de sorte qu'ils ne peuvent visiter les autres membres de leur communauté, ou même de la communauté locale parce qu'ils n'ont pas accès à un quelconque mode de transport, n'ont pas de moyens de communication ou parce que leur horaire de travail est trop lourd pour leur permettre cette liberté de mouvement (Hennebry, 2012). Cette réalité a également été relatée par la majorité de nos participants. D'autre part, ces échanges culturels principalement unidirectionnels confirment la théorie de Lenard et Strahle selon laquelle le PTAS permet la création d'une sorte de non-personne, ni citoyen ni immigrant, un « autre » en dehors de la société réelle (2012) et qui, pour reprendre les propos de Smart (1997) n'est pas inclus dans l'imagination populaire canadienne de ce que signifie « appartenir » à la communauté canadienne. Ainsi, nos participants reconnaissent les bénéfices de ce que les travailleurs étrangers temporaires échangent avec eux à propos de leurs cultures, mais n'ont pas mentionné de quelle manière ces mêmes travailleurs peuvent bénéficier de la culture de la région. Ce manque de réciprocité a un impact direct sur le sentiment d'appartenance que peuvent ressentir ou non les travailleurs étrangers temporaires. En effet, cela nous permet de revenir aux perceptions de nos participants selon lesquels les travailleurs ne semblent pas chercher à s'intégrer à la communauté, et cela s'explique possiblement par le fait qu'ils ne sentent pas qu'ils y appartiennent.

De même, nos participants estiment que leur communauté ne semble pas considérer ces travailleurs comme y appartenant, mais plutôt comme y occupant une place bien distincte et temporaire.

Soulignons toutefois que Cohen-Emerique (1993) comprend l'échange interculturel en fonction de sa conjoncture avec l'interaction vécue. Dans cette optique, il devient dès lors difficile pour la majorité de nos participants de parler des échanges culturels qu'ils peuvent vivre sachant que plusieurs d'entre eux ont mentionné avoir peu d'occasions d'interagir avec les travailleurs étrangers temporaires en raison des longues heures de travail effectuées par ces derniers, de la barrière de la langue telle qu'énoncée un peu plus tôt dans ce chapitre ou encore en raison d'un simple manque d'intérêt de la part de la communauté de Saint-Rémi comme mentionné au chapitre portant sur la présentation des résultats. Il devient alors plutôt ardu pour nos participants de parler de leur expérience d'échange interculturel.

5.2 L'ordre social unique de Saint-Rémi

Maintenant que nous avons analysé de quelles manières la communication interculturelle s'articule aux interactions entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires, nous abordons comment ces interactions s'organisent et se coordonnent afin de s'inscrire dans l'ordre social de la région, et ce, de manière à former un ensemble de « normes morales qui régulent la façon dont les personnes poursuivent leurs objectifs » (Goffman, 1963 : 10). En effet, comme mentionné dans notre cadre théorique et conceptuel, l'ordre social et les interactions sont, selon Goffman (1983), indissociables l'un de l'autre et ne peuvent être analysés l'un sans l'autre.

Toujours selon Goffman (1988), c'est dans les interactions du quotidien et les échanges simples que l'ordre social trouve son maintien. C'est ce que nous avons aussi constaté lors de nos entretiens avec nos participants. En effet, ces derniers définissent la vie interculturelle à Saint-Rémi par des gestes simples du quotidien. Par exemple, les habitudes particulières des habitants de la région lorsque vient le temps de faire leurs courses ont été soulevées par tous nos participants, sans exception. Ceux-ci ont tous mentionné le fait selon lequel les commerces (épiceries, pharmacies, banques, etc.) sont bondés les jeudis soirs et les dimanches en raison de la présence accrue des travailleurs étrangers temporaires. Ils ont tous ajouté que les habitants de la région évitent de se rendre dans les commerces à ces moments précis, principalement pour esquiver le fort achalandage que la présence de ces travailleurs suscite. Il est dès lors possible de constater que, dans un premier temps, ce geste banal du quotidien, soit d'éviter de fréquenter les lieux publics à ces moments précis, définit l'ordre social de la région et n'est pas sans impact sur les interactions entre les habitants de la région et les travailleurs étrangers temporaires. En effet, nos participants ont, pour la plupart, mentionné les heures de travail importantes effectuées par ces travailleurs et que ces derniers ne pouvaient fréquenter des lieux publics que les jeudis soirs et les dimanches après-midi, limitant ainsi les possibilités que ces travailleurs ont d'échanger avec le reste de la région. On peut alors imaginer que si les habitants de la région évitent de fréquenter les lieux publics aux seuls moments où ces travailleurs s'y trouvent, cela contribue d'autant plus à limiter leurs opportunités d'interagir avec ceux-ci. Dans un second temps, on peut imaginer que cette réalité permet également de préserver l'ordre social préexistant dans la région de Saint-Rémi : en évitant de croiser les travailleurs étrangers temporaires et d'interagir avec eux, cela permet à la communauté locale de ne pas risquer d'ébranler le cadre de normalité qui définit la région, tout en exacerbant le sentiment d'isolation de ces travailleurs par rapport au reste de la communauté, ce qui fait écho aux résultats des

études existantes (Lenard et Straehle, 2012; Basok 2002; Hennebry, Preibisch et McLaughlin, 2010; Nakache, 2013; Hennebry, 2012; Frozzini, 2017).

Nous avons également vu que la vie dans un ordre social donné est comme une scène sur laquelle chacun des individus se construit un personnage. Selon cette théorie, les individus performant de manière à être socialement adéquats afin de répondre aux attentes de la société et s'assurer que les autres individus conservent une bonne image d'eux (Nizet et Rigaux, 2005) et nous avons appliqué cette théorie afin d'analyser certaines expériences vécues relatées par nos participants. En ce sens, si nous avons constaté l'intention que ceux-ci ont de vouloir s'engager dans une communication interculturelle avec les travailleurs étrangers temporaires, dans les faits, il semble qu'ils participent plutôt, malgré eux, à la création d'un ordre social qui maintient ces travailleurs à l'écart. En effet, nous avons noté que nos participants contribuent tout de même à préserver l'ordre social existant et qui maintient les travailleurs étrangers temporaires à l'écart du reste de la communauté en utilisant des pronoms tels que *eux autres* pour parler des travailleurs étrangers temporaires et *nous* afin de parler du reste de la communauté de la région de Saint-Rémi, et ce, à de multiples reprises. Il existe donc une nette distinction dans la manière dont nos participants vont se représenter par rapport aux travailleurs étrangers temporaires en créant une scission dans l'utilisation des pronoms, ce qui rejoint la lecture que Smart (1997) fait de la réalité des travailleurs étrangers temporaires : ceux-ci ne sont pas inclus dans l'imagination populaire canadienne de ce que signifie « appartenir » à la communauté canadienne. Il semble donc en être de même pour nos participants, puisque les pronoms utilisés soulignent que pour eux, ces travailleurs ne font pas partie de leur imaginaire collectif qu'englobe le pronom *nous*. Cela fait d'ailleurs écho à ce que nous avons mentionné un peu plus tôt : les habitants de la région de Saint-Rémi ont une propension à considérer les travailleurs étrangers temporaires comme des individus appartenant à un groupe homogène, sans diversité culturelle en plus

d'illustrer encore une fois les asymétries qui existent au sein des interactions interculturelles à l'étude.

Comme avancé encore une fois par Goffman (1963), nous avons également établi que les interactions dans un ordre social donné ont un impact sur les rapports de pouvoir qui caractérisent les relations entre les personnes et les groupes. En ce sens, nous avons vu à travers notre problématique que les travailleurs étrangers temporaires ne jouissent pas du même statut, des mêmes libertés et des mêmes droits que les Québécois. Ces différences de statut, libertés et droits se sont également manifestées à travers les propos de nos participants concernant les interactions vécues et perçues à Saint-Rémi lorsque ceux-ci estiment qu'un travailleur étranger temporaire ne peut pas se permettre d'enfreindre les normes de l'ordre social de la région parce qu'ils ne sont pas québécois, ou encore lorsqu'ils mentionnent le peu de temps libre dont disposent les travailleurs étrangers temporaires pour fréquenter les lieux publics, que ce soit en raison de leurs longues heures de travail ou encore par l'accès restreint à des modes de transportation. En effet, nous voyons à travers leurs propos de quelles façons les enjeux de pouvoir de cet ordre social renforcent les inégalités et asymétries au sein des interactions entre ces travailleurs et la communauté de la région de Saint-Rémi.

5.2.1 L'adaptation des travailleurs étrangers temporaires : une acceptation sans reconnaissance

L'ordre social de Saint-Rémi se définit par un ensemble de référents symboliques tels que des pratiques, conventions, règles que les habitants de la région partagent au sein de leurs interactions. Il s'agit, entre autres, de se saluer un et chacun lorsque leurs chemins se croisent, voir prendre le temps de discuter afin de prendre de leurs nouvelles mutuellement ou encore s'entraider entre voisins. Il est possible de considérer que les travailleurs étrangers temporaires appartiennent à divers ordres sociaux, dont celui de leur pays d'origine, mais aussi celui de la région de Saint-

Rémi. Comme leur vie se déroule une bonne partie de l'année à Saint-Rémi, ils ont, selon Goffman (1983), tout intérêt à démontrer qu'ils en sont des membres en règle. Il est, en ce sens, fort possible que les travailleurs étrangers temporaires, pour assurer leur survie au sein du PTAS, mettent de l'avant une « façade », pour reprendre le terme utilisé par Goffman (1973) dans sa théorie sur la mise en scène de la vie quotidienne. Cette façade démontre alors une image d'eux-mêmes qu'ils veulent compatible avec l'ordre social de Saint-Rémi dans lequel ils évoluent et qui leur permet d'attirer la sympathie et l'estime du reste de la communauté, par exemple, en restant entre eux, en affichant un sourire constant, etc. D'ailleurs, les propos partagés par nos participants nous ont permis de constater que les travailleurs étrangers temporaires sont considérés comme des individus faisant des efforts visibles pour se conformer à l'ordre social de la région de Saint-Rémi : *Y'ont bien compris le code de conduite sociale ici ça clash pas du tout là* (Gabriel). D'autre part, de manière générale, les participants ont tous mentionné que les travailleurs étrangers temporaires sont des individus tranquilles, qui ne se font pas particulièrement remarquer : *Ils font leurs petites affaires pis ils se mêlent pas plus qu'il le faut* (Nathalie). Nos participants ont également tous défini les travailleurs étrangers temporaires avec des qualificatifs plutôt passifs tels que : « calmes », « polis », « à leur affaire », « discrets ». Ces qualificatifs montrent bien que les travailleurs étrangers temporaires cherchent sans doute à mettre de l'avant une « façade » plutôt docile, ce qui fait écho aux études de Bélanger et Candiz (2014) qui ont noté que les communautés agricoles locales d'accueil, au Québec, ont tendance à parler de l'invisibilité des migrants de manière positive en avançant que ceux-ci « ne dérangent pas » (Ibid. : 58), ne perturbent que très rarement l'ordre public et ne demandent que peu de soin de santé. De plus, Gabriel estime que la culture même de ces travailleurs est beaucoup plus conforme aux attentes des individus de la région que plusieurs autres cultures qui sont plus conflictuelles pour l'ordre social de Saint-Rémi¹⁰. En

¹⁰ Les participants ont mentionné que certains groupes ethnoculturels, notamment ceux ayant une

effet, certains de nos participants estiment que les éléments culturels que ces travailleurs apportent (les mets, les danses, la religion, etc.) bien que différents sont plus faciles à accepter et à intégrer que plusieurs autres types de migrants que la région a vus croître en son sein dans les dernières années¹¹. Ainsi, la façade plutôt effacée et discrète mise de l'avant par les travailleurs étrangers temporaires leur permet de se fondre et d'être ainsi mieux acceptés par la communauté de la région de Saint-Rémi. Mais, si ces travailleurs, en ajustant leurs comportements, réussissent à se faire accepter, les propos de nos participants ne semblent pas montrer qu'il y a reconnaissance de ces derniers.

Nous avons ainsi constaté que dans un souci de réduire la contingence et l'arbitraire dans leurs interactions, les travailleurs étrangers temporaires s'adaptent manifestement très bien au cadre de normalité (Goffman, 1983) de l'ordre social de la région. Nos participants n'ont pas seulement noté l'adaptation de ces travailleurs dans l'ordre social de Saint-Rémi, mais également, dans l'espace microsocial de leur environnement de travail. En effet, plusieurs de nos participants estiment avoir remarqué que les travailleurs étrangers temporaires acceptent la dynamique de l'ordre social et des enjeux de pouvoir avec leurs employeurs qui y prennent place en gardant sous silence leurs problèmes de santé mentale et physique, les injustices vécues avec leurs collègues de travail, etc. Selon nos participants, ce silence de la part des travailleurs étrangers temporaires proviendrait de leur crainte de faire face à des représailles de la part de l'employeur qui détient, selon leur connaissance, le pouvoir absolu sur l'avenir d'emploi de ses travailleurs étrangers temporaires au Québec. Il s'agit de connaissances pratiques et tacites que ces travailleurs ont acquis progressivement afin de pouvoir se conformer à l'environnement dans lequel ils évoluent et qui rejoint encore une fois la théorie de Goffman sur l'ordre des

religion autre que catholique, semblent plus difficilement s'intégrer à la communauté de Saint-Rémi.

¹¹ La région a, selon nos participants, connu une hausse de migration en raison du chemin Roxham séparant le Canada et les États-Unis, en particulier des communautés haïtiennes et arabes.

interactions (1983) selon laquelle s'adapter au monde qui nous entoure requiert une compétence spécifique que la majorité d'entre nous acquiert grâce aux expériences et aux processus d'apprentissage afin de répondre au cadre de normalité de l'ordre social dans lequel nous évoluons. Ainsi, ce que nos participants semblent nous révéler est que les travailleurs étrangers acceptent cet « ordre interactionnel » et le rapport de pouvoir qui en découle dans leurs relations avec leurs employeurs respectifs.

Somme toute, pour reprendre le terme utilisé par Jacobsen (2010), on ne peut parler de « réciprocité ritualisée » dans les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires, mais plutôt d'une dynamique particulière dans la région au sein de laquelle nos participants estiment que les travailleurs étrangers temporaires s'adaptent très bien.

5.2.1.2 Des interactions interculturelles teintées d'inégalités et d'asymétries

Nous avons vu que selon Goffman (1973), l'analyse des interactions permet de cerner la logique des rapports de pouvoir qui peuvent exister au sein d'une société (Debray, 2014). De plus, les règles constitutives de l'ordre de l'interaction permettent de régir « les asymétries ou les différentiels de statut et de pouvoir » (Goffman, 1963 : 255). Ces rapports de pouvoir se sont d'ailleurs traduits dans les interactions interculturelles relatées par nos participants. En effet, nous avons d'abord vu un peu plus tôt que les travailleurs étrangers temporaires s'adaptent à l'ordre social dans lequel l'employeur a, vraisemblablement, un pouvoir absolu sur leur présence au Québec. Mais, les propos de nos participants reflètent également les asymétries et inégalités des interactions interculturelles dans cette situation particulière. Par exemple, Matthieu et Elise ont tous deux été témoins de diverses formes d'abus de pouvoir de la part d'un employeur envers un travailleur étranger temporaire, entre autres, en empêchant ce dernier de retourner chercher sa bouteille d'eau oubliée. Quant à Kathie, elle a mentionné à de multiples reprises l'impact crucial que

l'évaluation de fin de contrat d'un employeur peut jouer sur les futures possibilités d'emploi d'un travailleur étranger temporaire au Québec. Elise a elle aussi avancé que si un employeur rend une mauvaise évaluation d'un travailleur étranger temporaire pour une quelconque raison, justifiée ou non, il est peu probable que ce travailleur soit de retour pour un nouveau contrat l'année suivante. Dans ce contexte, la « façade » mise de l'avant par les employeurs, selon les propos relatés par nos participants, renvoie donc à un enjeu de pouvoir à travers lequel ceux-ci démontrent ouvertement leur autorité sur et envers les travailleurs étrangers temporaires, ce que sont bien obligés d'accepter les travailleurs, qui démontrent le désir de bien jouer leur rôle dans ce « jeu de pouvoir ».

Nos participants ont aussi relevé une forme de méfiance et un blocage face aux travailleurs étrangers temporaires de la part des habitants de la région de Saint-Rémi à travers des comportements distincts et des attitudes particulières. Par exemple, Matthieu affirme avoir entendu plusieurs personnes tenir ouvertement des propos qualifiant les travailleurs étrangers temporaires de pauvres et de voleurs. Ce comportement fait lumière sur un enjeu de pouvoir qui démontre une volonté de considérer ces travailleurs comme des non-personnes, un « autre », rejoignant de la sorte les écrits de Lenard et Straehle (2012) à propos des travailleurs migrants. En catégorisant ainsi les travailleurs étrangers temporaires, les habitants de la région contribuent à maintenir ces travailleurs à l'écart en leur réservant un traitement particulier qui exacerbe les asymétries et inégalités au sein de l'ordre social de la région de Saint-Rémi. Dans ce même ordre d'idées, nos participants affirment, pour la plupart, être en mesure de constater une certaine irritation au sein de la communauté de Saint-Rémi lorsque leur train quotidien est affecté par la présence des travailleurs étrangers temporaires. Ces irritations se perçoivent sous forme de soupirs lorsqu'ils les rencontrent dans des lieux publics, de commentaires désobligeants ou encore par un roulement d'yeux. Ces différentes attitudes relatées par nos participants

laissent entendre que l'accès de ces travailleurs aux mêmes services que le reste de la population dérange de manière à laisser percevoir certaines asymétries dans les interactions interculturelles à l'étude. D'ailleurs, Elise va jusqu'à dire : *Je pense que si, mettons, les Mexicains commençaient à faire du trouble ici on dirait comme, eille rassied toi parce que t'es pas chez vous t'sais.*

5.3 Synthèse

Notre analyse nous permet d'apporter plusieurs éléments de réponses à notre troisième question de recherche qui est : *comment les perceptions et expériences des habitants de la région de Saint-Rémi s'articulent-elles à la communication interculturelle qui caractérise leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS?* En effet, nous avons d'abord vu de quelles manières les perceptions et les expériences vécues de nos participants, mettent en lumière plusieurs obstacles à la communication interculturelle, d'abord, à travers la barrière de la langue. En effet, selon tous nos participants, leur propre manque de connaissance dans la langue espagnole, et le manque de connaissance d'une autre langue que l'espagnol pour les travailleurs étrangers temporaires contribuent à limiter fortement les possibilités d'entrer en interaction avec ces derniers. De plus, nous avons vu que les perceptions que nos participants ont, en raison de certains filtres culturels, mènent à une catégorisation excessive des travailleurs étrangers temporaires pour en faire un groupe homogène sans en percevoir la diversité culturelle, ce qui influence grandement le rapport à l'autre qui s'en trouve inévitablement altéré et orienté. Nous avons également vu que les expériences de nos participants en termes d'échanges culturels dans un contexte de communication interculturelle ont un fort impact sur les interactions qu'ils peuvent avoir avec les travailleurs étrangers temporaires qui deviennent dès lors un lieu permettant un phénomène de relation et d'échange entre personnes qui ont vécu l'influence de cultures différentes. Nous

avons aussi vu que l'aspect unidirectionnel de ces échanges contribue à maintenir les travailleurs étrangers temporaires en marge de la communauté de la région.

Enfin, nous avons constaté que l'ordre social de Saint-Rémi tel que perçu et vécu par nos participants avait un impact sur le processus de communication interculturelle. Nous avons vu que Saint-Rémi est une région qui bat au rythme de ses propres normes morales et sociales, celles-ci régulant la façon dont les personnes poursuivent leurs objectifs en son sein (Goffman, 1963 : 10). Nous avons vu dans un premier temps que dans l'ordre social de Saint-Rémi, les travailleurs étrangers temporaires, selon les expériences vécues et les perceptions de nos participants, démontrent pour la plupart une véritable volonté de se soumettre au cadre de normalité de la région en mettant de l'avant une image positive et favorable d'eux-mêmes. Dans un second temps, nous avons vu que l'ordre social de la région ainsi que l'adaptation des travailleurs étrangers temporaires contribuent à la création d'enjeux de pouvoir au sein desquels les inégalités et les asymétries teintent les interactions interculturelles. En effet, nous avons vu que les employeurs profitent du pouvoir qu'il leur est conféré pour rendre leurs interactions avec ces travailleurs très inégales. Nous avons aussi vu que si nos participants démontrent une intention de vouloir s'engager dans une communication interculturelle avec les travailleurs étrangers temporaires, dans les faits, ils participent plutôt à la création d'un ordre social qui maintient les travailleurs étrangers temporaires à l'écart du reste de la communauté.

CONCLUSION

Cette recherche a porté sur l'étude d'un phénomène social marquant au sein de la communauté de la région de Saint-Rémi. Plus précisément, le but de cette recherche a été d'étudier la manière dont les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent et font l'expérience de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires du PTAS. Comme les études sur la manière dont les habitants des communautés agricoles au Québec vivent et perçoivent leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires sont rares, nous avons tenté de mieux comprendre cette réalité avec, pour stratégie, la réalisation d'entretiens semi-dirigés. En guise de conclusion, nous exposerons d'abord nos objectifs de départ, les apports et limites de notre recherche et enfin, des avenues de recherche que nous estimons pertinentes.

Objectifs de départ

Au début de cette recherche, nous avons soulevé l'intérêt d'étudier les interactions interculturelles perçues et vécues par les habitants de la région de Saint-Rémi avec les travailleurs étrangers temporaires. En ce sens, le premier objectif que nous désirions atteindre était de *mieux comprendre de quelle manière sont perçues les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du point de vue des habitants de Saint-Rémi*. Nous avons certes, recueilli bien des éléments de réponses en lien avec les perceptions de nos participants de leurs interactions dans ce contexte précis, mais nous réalisons que cet objectif était très ambitieux. Toutefois, comme il s'agissait de *mieux comprendre* ce phénomène, nous estimons que nous avons su accomplir cet objectif puisque notre terrain de recherche nous a permis de recueillir des informations que nous n'avons pas eu l'occasion de retrouver au sein de notre revue de la littérature sur le sujet. En effet, notre revue de la littérature ne faisait pas mention du fait que les populations d'accueil sentent que les travailleurs étrangers

temporaires semblent tendre à rester entre eux et à ne pas se mêler avec la communauté locale. Ainsi, cette découverte apporte une nuance à nos lectures initiales: puisqu'une interaction est un échange, une ouverture est nécessaire de la part de tous les acteurs impliqués, bien que ces interactions prennent place dans des relations de pouvoir inégales. En ayant le pouls de nos participants sur leurs perceptions des interactions, nous arrivons donc à une nouvelle compréhension qui apporte un bémol aux études existantes. Toutefois, notre étude nous a également permis de *mieux comprendre* plusieurs éléments soulevés au sein de notre revue de la littérature, dont la perception plutôt négative que certains membres de la communauté d'accueil peuvent avoir des travailleurs étrangers temporaires ainsi que des conditions du PTAS qui sont perçues comme un important facteur de leur isolation. Les résultats sont similaires en ce qui concerne notre second objectif qui consistait à *mieux comprendre de quelle manière sont vécues les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du point de vue des habitants de Saint-Rémi*. Certes, nous estimons que les liens que nous avons pu faire entre les propos de nos participants peuvent facilement être considérés comme anecdotiques, mais accéder directement à leurs propres vécus nous a permis de comprendre que ces interactions peuvent se vivre de manière très différente en raison d'une multitude de facteurs tels que la proximité que certains participants ont l'opportunité d'avoir avec les travailleurs (par exemple, en travaillant avec eux), leurs connaissances linguistiques, etc.

Le troisième objectif que nous nous sommes fixé consistait à *identifier de quelles manières ces perceptions et expériences s'articulent à la communication interculturelle qui caractérise les interactions entre les habitants de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires*. Nous estimons avoir répondu à cet objectif tout au long de notre analyse de résultats, au Chapitre V, en démontrant que les perceptions et expériences de nos participants dans un contexte de communication

interculturelle faisaient lumière sur certains obstacles telle que la barrière de la langue et la catégorisation excessive tout en illustrant l'ordre social unique de Saint-Rémi qui, ensemble, caractérisent, les interactions entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires.

Enfin, un quatrième objectif que nous désirions tout particulièrement atteindre grâce à ce travail de recherche était d'apporter de nouveaux éléments de réflexion à la littérature existante afin de mieux saisir le vécu des travailleurs étrangers temporaires à Saint-Rémi. Cet objectif avait, pour nous, une importance toute particulière puisque c'est le manque d'information disponible au sein de notre revue de la littérature qui nous a poussés à mener ce projet en abordant précisément les interactions entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires. En ce sens, nous sommes convaincues que notre recherche permet d'apporter de nouveaux éléments de réflexion qui n'ont, jusqu'à maintenant, qu'été vaguement effleurés par la communauté scientifique s'étant penchée sur le phénomène tel que l'importance de bien saisir l'ordre social d'une région donnée afin de comprendre la nature des interactions qui y prennent place, ou encore la nécessité d'aller recueillir de l'information auprès d'un échantillon varié de la population à l'étude. Cependant, cette recherche nous a également permis de constater la relativité des données obtenues et la nécessité d'apporter un bémol face à certaines généralisations. En effet, en tentant de comprendre la manière dont les habitants de la région de Saint-Rémi perçoivent et font l'expérience de leurs interactions interculturelles avec les travailleurs étrangers temporaires, nous avons pu faire état de quelques observations. Nous avons fait la présentation de ces constats aux précédentes sections (5.1 et 5.2), à travers lesquelles nous avons fait ressortir des liens pertinents entre les propos de nos participants et les concepts d'interculturalité, d'interactionnalisme, de communication interculturelle, de l'ordre social, de la représentation de soi et de l'adaptation sociale. Ces constats nous ont menés à mieux saisir les facettes des

perceptions et des expériences vécues par les habitants de la région de Saint-Rémi en plus de nous éclairer sur la dynamique interculturelle toute particulière.

Apports et limites de notre recherche

Nous avons eu la chance de pouvoir nous rendre sur place, dans la région de Saint-Rémi, afin d'effectuer la majorité de nos entretiens. Cela nous a permis d'observer la dynamique en action dans les lieux publics où nos entretiens avaient lieu et d'ainsi tenter de mieux comprendre le contexte dans lequel les interactions au centre de notre recherche s'inscrivent. Nous estimons également que notre recherche reflète très bien les pensées et les idées de nos participants dans le détail puisque nous avons, au sein du Chapitre IV, tout particulièrement misé sur leur narratif personnel.

Nous estimons que l'apport le plus probant de notre recherche réside dans son originalité – soit l'étude des interactions interculturelles entre les travailleurs du PTAS et la communauté d'accueil dans une dynamique locale. En effet, nous estimons que la littérature au sujet du PTAS, bien que riche en termes de dénonciations d'abus ou encore des aspects financiers reliés au programme, demeure très rare en ce qui concerne la réalité locale de la présence des travailleurs étrangers temporaires dans une région donnée, tels que vécus par les locaux. Nous croyons donc que cette recherche nous a permis d'appréhender les interactions interculturelles sous des angles différents, soit à travers la communication interculturelle, mais aussi l'ordre social de la région à l'étude. De plus, cette recherche nous a permis de recueillir des données très différentes de celles ressassées au sein de la documentation de notre revue de la littérature, de sorte que, à la fin de notre projet, nous avons été ébranlées dans notre manière de concevoir ce phénomène social. Nous estimons en ressortir avec de nouvelles connaissances alternatives à ce qui a été, jusqu'à maintenant, disponible sur le sujet.

En ce qui a trait aux limites de notre recherche, nous devons en émettre plusieurs en lien avec notre choix méthodologique. Tout d'abord, nous avons misé sur le recrutement des participants principalement à travers les réseaux sociaux, de sorte qu'il nous a vite semblé plutôt difficile de recruter des participants plus âgés. Le recrutement par les réseaux sociaux nous a orientés vers des participants âgés de 18 et 40 ans uniquement. Afin de pallier ce problème, nous avons décidé de faire paraître une publication dans le journal local de la région de Saint-Rémi, ce qui nous a finalement permis d'attirer l'intérêt de personnes plus âgées. Malheureusement, ces dernières n'ont démontré aucun désir à participer à l'entretien lorsque les paramètres de celui-ci leur étaient partagés. De plus, certains de nos participants n'habitent plus dans la région de Saint-Rémi, et se trouvent désormais dans une autre province du Canada. Ils ont plutôt contribué à la recherche par téléphone ou via Skype, donc par vidéo ou seulement en mode audio. Nous estimons que cela constitue une limite à notre recherche puisque ces entretiens ne nous ont pas donné la possibilité d'accéder au non verbal des participants qui, dans certaines circonstances, permet de recueillir des informations complémentaires aux propos de nos participants. Nous aurions également aimé avoir au moins un participant qui occupait le statut d'employeur de travailleurs étrangers temporaires. Toutefois, aucun des employeurs que nous avons préalablement contactés n'a souhaité contribuer à notre recherche, accusant le manque de temps pour justifier leur refus.

Nous estimons également que nos questions d'entretiens étaient très larges, car elles cherchaient à couvrir un phénomène très vaste. Nous avons constaté que nos questions manquaient donc de précision, ce qui nous a empêchés d'obtenir des données plus précises et détaillées. En ce sens, la limite la plus importante de notre recherche relève du fait que notre sujet ainsi que notre question principale de recherche étaient très larges. Nous réalisons que l'étude des interactions interculturelles à travers les perceptions et les expériences englobe beaucoup

d'éléments, dont plusieurs que nous avons certes pu aborder dans notre cadre théorique, mais aussi bien d'autres plus complexes encore que nous n'avons pas eu la chance de développer par manque de temps et de ressources. En ce sens, nous estimons que des questions de recherche plus précises nous auraient permis d'entrer plus en détail dans les dynamiques interactionnelles et de mieux comprendre leur articulation avec la communication interculturelle. Malgré tout, comme il s'agissait d'une recherche avec une approche compréhensive et exploratoire, nous sommes conscientes que nous avons dès lors renoncé à conclure avec une généralisation, voire des généralisations, sur le phénomène à l'étude.

Avenues de recherche

Pour faire suite à la réalisation de ce projet, nous pensons qu'il est possible de pousser beaucoup plus loin encore la recherche sur les interactions interculturelles entre les travailleurs étrangers temporaires et les habitants de la région de Saint-Rémi. Notre recherche nous a permis de mettre la table pour diverses pistes intéressantes pour de potentielles futures recherches liées à ce sujet. En ce sens, nous estimons qu'il serait fort intéressant de se pencher davantage sur certains aspects de la communication interculturelle que notre projet n'a pu couvrir, ou encore sur l'expérience de l'altérité qui pourrait prendre en compte, à travers un terrain de recherche d'envergure, tant les expériences vécues par les habitants de la région de Saint-Rémi que ceux des travailleurs étrangers temporaires afin de pouvoir en mesurer le pouls dans une même analyse. Nous estimons qu'il serait également fort intéressant d'aborder un peu plus en détail les interactions des travailleurs étrangers temporaires avec leurs employeurs, ou encore la Fiesta des cultures qui a lieu annuellement dans la ville de Saint-Rémi et les interactions qui y prennent place. De même, quelques-uns de participants ont mentionné l'impact des plateformes socionumériques sur leurs perceptions des expériences vécues par les travailleurs étrangers temporaires. Des recherches sur l'impact de ces plateformes sur la

communication entre les communautés d'accueil et les travailleurs étrangers temporaires pourraient sans aucun doute apporter de nouvelles nuances aux études existantes.

En terminant, les résultats de cette recherche pourraient éventuellement éclairer certains intervenants oeuvrant auprès des travailleurs étrangers temporaires. En effet, la compréhension de ce phénomène sur les perceptions et les expériences des habitants de la région de Saint-Rémi démontre que le vécu des travailleurs étrangers temporaires n'est pas uniquement tributaire des discriminations et injustices qu'ils peuvent vivre au sein du PTAS. Leur expérience est aussi affectée par la manière dont ils sont intégrés à leur communauté d'accueil, ainsi que leurs échanges et leur reconnaissance sociale au sein de celle-ci. Les intervenants qui oeuvrent dans ce secteur peuvent donc utiliser les connaissances partagées dans ce type de recherches pour apporter des pistes de solutions aux lacunes du PTAS qui ne cessent d'être dénoncées grâce, entre autres, à une implication communautaire. En effet, plutôt que de se limiter à lutter à faire entendre les droits de ces travailleurs, les intervenants pourraient tenter d'impliquer directement les communautés d'accueil afin qu'ensemble, ils puissent tendre vers des démarches concrètes pour pallier aux injustices systémiques du Programme. Enfin, dans cette étude, il a été intéressant d'aller au-delà des critiques à l'égard de ce programme et aux diverses discriminations qui s'y produisent pour envisager celui-ci autrement et viser un vivre-ensemble réel à travers la voix de participants vivant au quotidien auprès de ces travailleurs étrangers temporaires.

ANNEXES

ANNEXE A - Grille d'entretien

Thèmes	Questions principales	Questions de relance
<p>Questions d'amorce :</p> <p>Vivez-vous depuis longtemps ou avez-vous vécu longtemps à Saint-Rémi? Comment qualifieriez-vous la vie dans cette région du Québec? Avez-vous un contact avec le monde agraire? Quel genre de contact?</p>		
<p>THÈME 1 Les interactions</p>	<p>1. Comment définiriez-vous la vie de communauté à Saint-Rémi?</p> <p>2. Côté-chez-vous les travailleurs étrangers dans votre quotidien?</p> <p>3. En quelques mots, comment définiriez-vous un travailleur étranger agricole?</p>	<p>1.1 Qu'est-ce qu'une journée typique normale pour un habitant de Saint-Rémi? Pourriez-vous me décrire une journée type pour vous?</p> <p>2.1. Avez-vous souvent des contacts et si oui, à quelle fréquence ces contacts ont-ils lieu?</p> <p>2.1.2. Qu'est-ce que ces contacts impliquent? Des regards, des paroles, etc.</p> <p>2.1.2.1. Comment vous sentez-vous à la suite de ces contacts?</p> <p>2.1.2.2. Pourriez-vous me décrire une ou deux rencontres que vous avez vécues avec ces derniers?</p> <p>2.1.3 En général, diriez-vous que vous êtes satisfaits de la manière dont ces</p>

		<p>interactions se produisent?</p> <p>2.1.4 Changeriez-vous quelque chose à vos interactions avec ces travailleurs? Si oui, que changeriez-vous?</p> <p>2.2 Croyez-vous que ces travailleurs devraient changer quelque chose dans ces interactions? Si oui, quoi donc?</p> <p>2.3 Croyez-vous que votre expérience est similaire au reste de la communauté? Si selon vous il y a des différences, que sont-elles?</p> <p>3.1. Comment distinguez-vous les travailleurs étrangers temporaires des autres habitants de la communauté outre qu'en termes d'apparence physique?</p> <p>3.2. Comment décrivez-vous la manière dont ces travailleurs étrangers vivent leur expérience de travail lorsqu'ils passent plusieurs mois à Saint-Rémi?</p>
<p>THÈME 2 Les perceptions et expériences vécues</p>	<p>1. Comment vous sentez-vous lors de vos-contacts avec les travailleurs étrangers temporaires ?</p> <p>2. Pourriez-vous me décrire</p>	<p>1.1 Qu'est-ce qui selon vous facilite ou rend plus difficile vos interactions avec les travailleurs étrangers temporaires?</p>

	<p>une rencontre ou un contact que vous avez eu avec un ou des travailleurs étrangers temporaires? Par exemple une histoire plutôt positive et une plutôt négative (ou plus difficile).</p> <p>3. Pourriez-vous me décrire une expérience positive et une expérience négative que vous avez eue dans vos contacts avec les travailleurs étrangers temporaires?</p>	<p>1.2 Avez-vous plus ou moins d'aisance à communiquer avec les travailleurs étrangers que le reste de la communauté?</p> <p>2.1. Auriez-vous réagi autrement avec du recul? Si oui, pourquoi, si non, pourquoi?</p>
<p>THÈME 3 Les interactions interculturelles</p>	<p>1. Les travailleurs étrangers sont-ils présents au sein de la communauté? Espaces publics, etc. ?</p> <p>2. Croyez-vous que les travailleurs étrangers temporaires sont intégrés au sein de votre communauté? Si oui, quelles sont les manières dont ils le sont, et sinon, qu'est-ce qui pourrait selon vous contribuer à une meilleure inclusion?</p> <p>3. Lors de vos contacts avec les travailleurs étrangers temporaires constatez-vous des différences culturelles avec ceux-ci? Si oui, lesquelles?</p> <p>4. Pourriez-vous me donner un exemple où une différence ou une particularité culturelle a eu</p>	<p>1.1 Pensez-vous qu'ils font en quelque sorte partie de la communauté de Saint-Rémi? Pouvez-vous me donner des exemples?</p> <p>1.2. Croyez-vous que leur réalité et leur expérience diffèrent des vôtres? Comment?</p> <p>1.3. Croyez-vous avoir un rôle à jouer dans la manière dont ces travailleurs peuvent sentir qu'ils sont inclus? Si oui, comment? Sinon, pourquoi?</p> <p>1.4. Avez-vous été témoin d'exclusion sociale vécue par ces travailleurs? Pourriez-vous me donner un exemple?</p> <p>1.5. Est-ce que les associations de lutte pour</p>

	un effet sur une rencontre?	<p>les droits des travailleurs étrangers temporaires sont importantes selon vous?</p> <p>3.1. Tentez-vous de vous adapter à ces différences culturelles lors de vos échanges avec les travailleurs étrangers temporaires? Si oui, pour quelles raisons?</p> <p>3.2. Sentez-vous une ouverture de la part des habitants de Saint-Rémi en général lors des échanges?</p> <p>3.3. Avez-vous l'impression que ces travailleurs désirent prendre part à la communauté? Si oui, comment? Sinon, pourquoi?</p>
--	-----------------------------	---

ANNEXE B - Messages informatifs pour le recrutement des participants

Bonjour à tous,

Je fais appel à mes amis Facebook afin de trouver des participants pour mon terrain de recherche pour mon mémoire de maîtrise en communication qui porte sur les perceptions et expériences vécues par les habitants de Saint-Rémi de leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires qui s'établissent dans leur communauté en saison estivale. Les critères de participation sont les suivants:

1. Vivre ou avoir déjà vécu à Saint-Rémi;
2. Avoir 18 ans et plus;
3. Entretenir ou avoir entretenu des contacts directs ou indirects avec les travailleurs étrangers temporaires de Saint-Rémi.

Le rôle des participants consistera à m'accorder une entrevue individuelle d'une durée d'une heure et trente minutes au cours de laquelle ils seront emmenés à répondre à diverses questions portant sur le sujet de ma recherche. Leur anonymat sera également conservé, aucune information de nature personnelle ne sera dévoilée dans mon mémoire. De même, toutes les notes, informations, *verbatim* et documentations reliés à l'entrevue seront entreposés dans un endroit sécurisé et encodés afin d'assurer leur anonymat à toutes les étapes du processus de mon mémoire.

Si vous correspondez aux critères ET/OU que vous connaissez des gens qui y correspondent, merci de me faire signe. Vous pouvez écrire un commentaire ici, m'écrire en message privé ou m'envoyer un courriel à laureannerivard@gmail.com. Je vous donnerai de plus amples détails sur mon projet de recherche à ce moment!

Merci grandement à vous tous!

L'horaire des CLSC modifié à l'occasion du congé de la fête de l'Action de grâce

MARC-ANDRÉ COUILLARD
macouillard@coupoedoeil.info

SANTÉ. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSS-MO) apporte des modifications à l'horaire des CLSC à l'occasion du congé de la fête de l'Action de grâce, le 14 octobre.

Au CLSC de Saint-Rémi, la clinique ambulatoire de soins infirmiers et le centre de prélèvements seront fermés.

Les services psychosociaux seront offerts par le CLSC Kateri, situé à Candiac, de 8 h à 16 h (fermés entre 12 h et 13 h 30).

L'urgence mineure sera couverte par le CLSC de Napierville, de 10 h à 15 h. Il faut communiquer avec Bonjour Santé au 438 968-1416, à partir de 20 h 45 la veille, pour obtenir un rendez-vous le lendemain.

CLSC DE NAPIERVILLE

La clinique ambulatoire de soins infirmiers sera ouverte de 9 h à 15 h.

Le centre de prélèvement sera fermé, tandis que les services psychosociaux seront offerts



L'horaire du CLSC de Napierville et de Saint-Rémi est modifié à l'occasion du congé de la fête de l'Action de grâce, le 14 octobre. (Photo: Coup d'œil - Archives)

par le CLSC Kateri, situé à Candiac, de 8 h à 16 h (fermé entre 12 h et 13 h 30).

L'urgence mineure sera ouverte de 10 h à 15 h. Il faut communiquer avec Bonjour Santé au 438 968-1416, à partir de 20 h 45 la veille, pour obtenir un rendez-vous le lendemain.

HÔPITAL

Tous les services externes de l'hôpital Anna-Laberge, incluant le centre de

prélèvements (prise de sang) et la radiologie seront fermés.

L'urgence demeure ouverte en tout temps.

CRISE

Le Tourmant, qui offre un service d'intervention de crise et de prévention du suicide, est ouvert 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Il faut composer le 1 866 277-3553.

RAPPEL

Le CISSS-MO rappelle à la population que toutes les personnes aux prises avec un problème de santé ou une situation difficile peuvent en tout temps joindre le service Info-Santé en composant le 8-1-1.

Il existe aussi des CLSC, des Groupes de médecine familiale (GMF), ainsi que trois GMF-Réseau sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest, qui acceptent la clientèle sans rendez-vous.

Pour obtenir plus d'information, il faut consulter le Portail santé mieux-être au <http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/> pour en savoir davantage.

RECHERCHE

Citoyens recherchés pour une étude sur les travailleurs étrangers

Lauréanne Rivard, une étudiante à la maîtrise à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est à la recherche de personnes qui travaillent ou qui habitent dans la région de Saint-Rémi pour son projet de recherche qui porte sur les interactions entre ces citoyens et les travailleurs agricoles étrangers. Les personnes intéressées peuvent contribuer à cette étude par le biais d'un entretien d'environ une heure, au cours de laquelle M^{me} Rivard questionnera les participants sur ce sujet. Pour y participer, il suffit de contacter M^{me} Rivard par courriel, à l'adresse laureannrivard@gmail.com. (M.-A. C.)

SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

Drogue saisie

Le 28 septembre, vers 1 h 15 du matin, les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus auprès d'un individu stationné au parc près de l'hôtel de ville de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Ils sont alors remarqué la présence d'un sac en plastique transparent sous sa cuisse. Après une brève enquête, il a été possible aux patrouilleurs de savoir que le sac contenait des comprimés de méthamphétamine. L'individu a été arrêté. Lors de la fouille, un second sac contenant la même substance a été trouvé. Au total, 16 comprimés ont été saisis pour être soumis à une analyse.

L'homme de 36 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été libéré et une sommation à comparaître devant le tribunal lui a été remise. (L. B.)

L'événement Emploi Haut-Richelieu revient cet automne

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

EMPLOI. Fort de sa première édition de 2017, l'événement Emploi Haut-Richelieu sera de retour le 16 octobre au pavillon Dextraze de la Corporation du Fort Saint-Jean. Le comité espère attirer 70 entreprises de la région et environ 1000 chercheurs d'emploi de la MRC et des environs.

Malgré la pénurie de main-d'œuvre et le taux de chômage très bas – il était à 4,9% en Montérégie en avril – les organisateurs considèrent que l'objectif d'attirer un millier de

chercheurs d'emploi est réaliste. L'abondance des emplois disponibles sur le marché du travail peut permettre aux travailleurs d'améliorer leurs conditions.

« Beaucoup d'entreprises sont actuellement en embauche, mais les travailleurs ne prennent pas nécessairement le temps de chercher un nouvel emploi. Cet événement peut être le coup de pouce nécessaire pour amorcer la recherche et les démarches », souligne Michel Milot, directeur général de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR).

Ce dernier croit également que plusieurs candidats intéressants peuvent travailler à l'extérieur du Haut-Richelieu, par exemple à

Montréal, et avoir le goût de se rapprocher de leur lieu de résidence.

EMPLOYEURS

Les organisateurs espèrent aussi pouvoir recruter 70 employeurs. Michel Milot leur lance d'ailleurs l'invitation de profiter de cette journée pour avoir accès à un bassin de chercheurs d'emploi, et ainsi, faciliter leur recrutement. L'événement aura lieu le 16 octobre à la Corporation du Fort Saint-Jean.

PREMIÈRE ÉDITION

En octobre 2017, la première édition de l'événement avait attiré 1500 personnes. Les 70 entreprises qui étaient sur place avaient 300 postes à pourvoir.



ANNEXE D - Formulaire de consentement



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

IDENTIFICATION

Nom du projet : Les interactions interculturelles entre les habitants de la région de Saint-Rémi et les travailleurs étrangers temporaires du programme des travailleurs agricoles saisonniers : perceptions et expériences

Étudiant-chercheur responsable du projet : Lauréanne Rivard

Programme d'études : Maîtrise en communication interculturelle et internationale

Adresse courriel : laureannerivard@gmail.com

Téléphone : (514) 668-6566

BUT GÉNÉRAL DU PROJET ET DIRECTION

Vous êtes invité(e) à prendre part au présent projet visant à étudier les perceptions et expériences vécues par les habitants de la ville de Saint-Rémi concernant leurs interactions avec les travailleurs étrangers temporaires qui résident dans leur communauté en période estivale sous l'égide du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS). Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sous la direction de Catherine Bourassa-Dansereau, professeure du département de communication sociale et publique de la Faculté de Communication de l'Université du Québec à Montréal. Ses coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : (514) 987-3000 poste 0931

Courriel : bourassa-dansereau.catherine@uqam.ca

PROCÉDURE(S) OU TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANT

Votre participation consiste à participer à un entretien individuel d'une durée approximative d'une heure et trente minutes au cours duquel il vous sera demandé de décrire, entre autres choses, la nature de vos interactions avec les travailleurs étrangers temporaires. Cet entretien est enregistré numériquement avec votre permission. Le lieu et l'heure de l'entretien sont à convenir selon vos préférences. La transcription sur support informatique qui en suivra ne permettra pas de vous identifier de manière à ce que vous conserviez votre anonymat en tout temps.

AVANTAGES ET RISQUES

Votre participation vous permettra de partager vos expériences personnelles lors de vos interactions avec les travailleurs étrangers temporaires prenant part au Programme de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et de mettre en perspective ces expériences avec les réalités des autres participants à cette recherche.

La présente recherche n'implique aucun risque. Toutefois, il se pourrait que vous vous sentiez anxieux face à certaines questions et que celles-ci puissent vous causer un léger malaise, notamment en abordant la question délicate des relations avec les travailleurs étrangers temporaires présents dans votre communauté. Vous demeurez libre de ne pas répondre à une question que vous estimez embarrassante ou de vous retirer en tout temps, et ce, sans avoir à vous justifier. Une ressource d'aide appropriée pourra vous être proposée si vous souhaitez discuter de votre situation. Il est de la responsabilité de la chercheuse de suspendre ou de mettre fin à l'entretien s'il estime que votre bien-être est menacé.

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Il est entendu que les renseignements recueillis lors de l'entretien sont confidentiels et que seules la responsable du projet, Laureanne Rivard, et sa directrice de recherche, Catherine Bourassa-Dansereau, auront accès à votre enregistrement numérique et au contenu de sa transcription. Le matériel de recherche, soit l'enregistrement audio et la transcription codée, ainsi que votre formulaire de consentement sera conservé sous clé par l'étudiante-chercheuse responsable du projet pour la durée totale du projet. Les données ainsi que les formulaires de consentement seront détruits deux ans après le dépôt final du travail de recherche.

PARTICIPATION VOLONTAIRE

Votre participation à ce projet est volontaire. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans aucune contrainte ou pression extérieure. Vous êtes également libre de mettre fin à votre participation en tout temps au cours de cette recherche. Dans ce cas, les renseignements vous concernant seront détruits. Votre accord à participer implique également que vous acceptez que la responsable du projet puisse utiliser aux fins de la présente recherche (articles, mémoire, essais ou thèses, conférences et communications scientifiques) les renseignements recueillis à la condition qu'aucune information permettant de vous identifier ne soit divulguée publiquement à moins d'un consentement explicite de votre part.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Votre participation à ce projet est offerte gratuitement. Un résumé des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet.

DES QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter l'étudiante-chercheuse responsable du projet au numéro 514-668-8566 pour des questions additionnelles sur le projet, et ce, en tout temps. Vous pouvez également discuter avec la directrice de recherche des conditions de votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche grâce aux coordonnées fournies plus tôt au sein de ce document.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Pour toute question ne pouvant être adressée à la directrice de recherche, ou à l'étudiante responsable, ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter le CERPE plurifacultaire à l'adresse courriel suivante : cerpe-pluri@uqam.ca.

REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier.

CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Je reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet de recherche. Je reconnais aussi que la

responsable du projet a répondu à mes questions de manière satisfaisante et que j'ai disposé suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer. Je comprends que ma participation à cette recherche est totalement volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme ni justification à donner. Il me suffit d'en informer le responsable du projet.

SIGNATURES

Je désire recevoir un résumé des résultats du projet :

Oui Non

Signature :

Date :

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques du projet et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de l'étudiant-
chercheur responsable du projet _____

Date _____

Nom (lettres moulées) et coordonnées :

BIBLIOGRAPHIE

- AAC. (2013) *Une culture en pleine croissance*. [Repéré à : http://www.agr.gc.ca/resources/prod/doc/info/pdf/aafc-aac_brochure_mar2013_fra.pdf].
- Abdallah-Preteuille, M. (1999). *La communication interculturelle, du cliché à l'énigme*. Dans *Diagonales de la communication interculturelle* (Porcher, L.), Paris: Éditions Anthropos.
- Abdallah-Preteuille, M. (1986) *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris : Publications de la Sorbonne et de l'Institut National de Recherche pédagogique.
- Anderson, L. ; Snow, D.A. (2001) L'exclusion sociale et le soi : une perspective d'interactionnisme symbolique, *Sociologie et sociétés*, 22 :2, 13-27.
- Arès, M. ; Noiseux, Y. (2014) La syndicalisation des travailleurs agricoles migrants au Québec : Du débat en cour au débat de société, *Revue Interventions économiques*, 49, [Repéré à :] <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/2001>. Consulté le 29 novembre, 2018.
- Auger, V. (2005) La communication interculturelle et ses obstacles, *Interactions*, 9 :1, 123-159.
- Baines, D.; Sharma, N. (2002) Migrant Workers as Non-Citizens: The Case against Citizenship as a Social Policy Concept. *Studies in Political Economy*, 69, 75- 107.
- Bardin, L. (2013) *L'analyse de contenu*. Paris: Presses universitaires de France.
- Baribeau, C.; Royer. C. (2012) L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation, 38:1, 23-45.

- Bartel-Radic, A. (2009) La compétence interculturelle: état de l'art et perspectives, *Management international*, 13 :4, 11-26,
- Basok, T. (2002) *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal: McGill-Queens University Press.
- Bauder, H. (2008) Foreign farm workers in Ontario (Canada): exclusionary discourse in the newsprint media. *Journal of Peasant Studies*, 35:1, 100-118.
- Bauder, H.; Preibisch, K., et al (2003). *Impacts of Foreign Farm Workers in Ontario Communities*. Communities Sustainable Rural Communities Program (OMAFRA).
- Bélanger, D.; Candiz, G. (2014) Essentiels, fiables et invisibles : Les travailleurs agricoles migrants latino-américains au Québec vus par la population locale. *Canadian Ethnic Studies*, 46 :1, 45-66.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic interactionism : perspective and method*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.
- Bonneville, L., Grosjean, S. et Lagacé, M. (2007) *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. Montréal : Chenelière Éducation.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- Boutin, G. (2006) *L'entretien de recherche qualitatif* (2^e édition). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Bronsard, K. (2007) *Main-d'œuvre mexicaine sur les terres agricoles québécoises : entre mythes et réalité*, Mémoire présenté cadre du programme de maîtrise en sciences géographiques de l'Université de Laval.
- Burke, P. Reitzes, D. (1981) The Link Between Identity and Role Performance, *Social Psychology Quarterly*, 44 :2, 83-92.

- Camilleri, C. (1989) *La communication dans la perspective interculturelle*. Paris: L'Harmattan.
- Campos-Flores, L. (2012) Émotions et globalisation: les coûts émotionnels de la mondialisation sur les travailleurs agricoles temporaires au Québec et leurs familles. Essai présenté à la Faculté des lettres et sciences humaines Pour l'obtention du grade de maîtrise en médiation interculturelle (M.A.), [Récupéré à] : http://s3.amazonaws.com/migrants_heroku_production/datas/1908/Campos-Flores_2012_WP_4_original.pdf?1426358206, consulté le 11 octobre 2018.
- ICC. (2006) How to Hire a Temporary Foreign Worker. [Repéré à:] <http://www.cic.gc.ca/english/pdf/pub/tfw-guide.pdf>, consulté le 19 novembre 2018.
- CDPDJ. (2011) Systemic Discrimination Towards Migrant Workers. [Repéré à :] http://www.cdpcj.qc.ca/publications/Opinion_migrant_workers_summary.pdf
- Cecil, R. G.; G. E. Ebanks. (1992) The Caribbean Migrant Farm Worker Programme in Ontario: Seasonal Expansion of West Indian Economic Spaces. *International Migration* 30.1: 19-37.
- Cefaï, D.; Perreau, L. (dir) (2012) *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*. Paris : Presses universitaires de France.
- Charmillot, M.; Dayer, C. (2007) Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques, *Recherches qualitatives*, 3, 126-139.
- Charron, Isabelle; Ducruc, Sandrine et Lamoureux, Marie-Ève. (2019) Étude sectorielle de la production agricole au Québec : Volet main d'œuvre, *Agricarière : Comité sectoriel de main d'œuvre de la production agricole*.

- Cohen-Emerique, M. (1993) L'approche interculturelle dans le processus d'aide, *Santé mentale au Québec*, 18 :1, 71-91.
- Cohen-Emerique, M. (2011) L'interculturel dans les interactions des professionnels avec les usagers migrant, *Revue internationale de la recherche interculturelle*, 1 :1, 9-18.
- Conseil canadien pour les réfugiés. (2018) *Évaluer les droits des travailleurs migrants au Canada 2018*. Montréal. Conseil canadien pour les réfugiés.
- Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. (2016) *Agriculture 2025: How the Sector's Labour Challenges Will Shape Its Future*. [Repéré à :] https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/files/Labour-Employment/NAT_reportE_final.pdf.
- Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture. (2019) *Agriculture 2025: How Labour Challenges will Shape the Future of Agriculture: Agriculture Forecast to 2029*. [Repéré à :] <https://cahrc-ccrha.ca/sites/default/files/CAHRC-National-Report-FINAL-August-19-2019.pdf>
- Debray, E. (2014) Erving Goffman et l'ordre social, *La Vie des idées*, [Repéré à :] <http://www.laviedesidees.fr/Erving-Goffman-et-l-ordre-social.htm>. Consulté le 11 février 2019.
- De Queiroz, J-M.; Ziolkowski, M. (1997) *L'interactionnisme symbolique*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Donham, K.; Storm, J. (2002) Agriculture at risk a report to the nation—a historical review, critical analysis, and implications for future planning. *Journal of Agricultural Safety and Health*, 8, 9–35.
- Emploi et développement social Canada. (2020) *Travailleurs agricoles saisonniers*, [Repéré à :]. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers.html>. Consulté le 27 octobre 2018.

- Faraday, F. (2012) *Made in Canada : How the Law Constructs Migrant Workers' Insecurity*, Metcalf Foundation, [Repéré à :] <https://metcalffoundation.com/wp-content/uploads/2012/09/Made-in-Canada-Full-Report.pdf>. Consulté le 27 novembre 2018.
- Fiske, S.T. et Taylor, S.E. (2011) Comportement et cognition dans *Cognition sociale*, Bruxelles : Mardaga, 417-456.
- Fistetti, F. (2009) *Multiculturalisme, interculturalité, transculturalité* (B. Barry, S. Benhabib, etc.). Dans *Théories du multiculturalisme*, 129-140, Paris: La Découverte.
- Frame, A. (2013) *Communication et interculturalité : cultures et interactions interpersonnelles*. Paris : Éditions Lavoisier.
- Frozzini, J.; Gratton, D. (2015) Travail migrant temporaire et précarisation, *Revue vie économique*, 7(1), 1-10.
- Frozzini, J. (2017) Travailleuses et travailleurs étrangers temporaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean : besoins, problématiques et structures. Dans *Vivre ensemble dans les régions du Québec : défis et enjeux contemporains*, Chicoutimi : Groupe de recherche et d'intervention régionales, 31-51.
- Frozzini J.; Law, A. (2017a) *Immigrant and Migrant Workers Organizing in Canada and the United States: Casework and Campaigns in a Neoliberal Era*. Lanham : Lexington Books
- Frozzini, J. Law, A. (2017b) Pour une compréhension de l'hétérogénéité des visions du monde lors de l'implication dans la défense et l'aide aux (im)migrants, *Anthropologie et Sociétés*, 41 :3, 131-154.
- Fudge, J.; MacPhail, F. (2009) The Temporary Foreign Worker Program in Canada: Low-Skilled Workers as an Extreme Form of Flexible Labor, *Comparative Labor Law and Policy Journal*, 31, 101-139.

- Gesualdi-Fecteau, D. (2016) Le système d'emploi des travailleurs agricoles saisonniers : portrait d'un rapport salarial multipartite, *Relations industrielles*, 71 :4, 611-638.
- Gleitman, H.; Gross, J.; Reisberg, D. (2010) *Psychology (8th ed.)*, Londres : Norton.
- Goffman, E. (1963) *Comment se conduire dans les lieux publics : Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. Paris : Economica.
- Goffman, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne (tome 1: La présentation de soi; tome 2: Les relations au public)*. Paris: éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1983) The Interaction Order, *American Sociological Review*, 48 :1 – 53.
- Goffman, E. (1988) *L'ordre social et l'interaction*. Paris : Seuil/Minuit.
- Goffman, E. (1991) *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.
- Goldring, L.; Landolt, P. (2013) *The Conditionality of Legal Status and Rights: Conceptualizing Precarious Non-citizenship in Canada*. Dans *Producing and Negotiating Non-citizenship. Precarious Legal Status in Canada* (Goldring, L. et Landolt, P.). Toronto: University of Toronto Press.
- Goodwin, C.; Goodwin, M. H. (2004) *Participation*. Dans A. Duranti, *A companion to linguistic anthropology*, Oxford: Basil Blackwell.
- Gouvernement du Canada. (2018) *Embaucher un travailleur agricole temporaire dans le Cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers*. [Repéré à :] <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/travailleurs-etrangers/agricoles/agricoles-saisonniers.html>. Consulté le 23 octobre 2020.
- Griffith, D. (2004) Challenges to farmworker organizing in the south: From the southern Tenant Farmers Union to the farm labor organizing committee's Mt. Olive campaign. *Culture and Agriculture* 26:1–2, 22–35.

- Gudykunst, W.B; Kim, Y. (1992). *Communicating with Strangers : An approach to Intercultural Communication*, New York: McGraw-Hill.
- Gudykunst, W.B. (2004) *Bridging Differences: Effective Intergroup Communication*. Thousand Oaks : Sage.
- Hamilton, D.L. (2005) *Social Cognition : An introductory overview*, New York : Psychology Press.
- Hémon, L. (1913) *Maria Chapdeleine. Nouvelle édition, 1997*, Montréal : Bibliothèque québécoise.
- Hennebry, J. (2008) Bienvenidos a Canadá? Globalization and the Migration Industry Surrounding Temporary Agricultural Migration in Canada. *Canadian Studies in Population*, 35:2, 339-356.
- Hennebry, J. et Preibisch K. (2010). A Model for Managed Migration? Re-examining best practices in Canada's Seasonal Agricultural Worker Program. *International Migration*, 50:1, 19-40.
- Hennebry, J.; Preibisch, K; McLaughlin, J. (2012) *Health Across Borders – Health Status, Risks and Care among Transnational Migrant Farm Workers in Ontario*. CERIS Ontario Metropolis Centre: Toronto.
- Hennebry, J. (2012) Permanently Temporary? Agricultural Migrant Workers and Their Integration in Canada, *Institute for Research on Public Policy*, [Repéré à:] <http://irpp.org/research-studies/permanently-temporary/>, consulté le 11 octobre 2018.
- Hesse-Biber, S. (2010) Qualitative Approaches to Mixed Methods Practice. *Qualitative Inquiry*, 16 :6, 455-468.
- Howe, K. R. (2004). A critique of experimentalism. *Qualitative Inquiry*, 10, 42-61.
- Hsab, G. et Stoiciu, G. (2011) *Communication internationale et communication interculturelle, des champs croisés, des frontières ambulantes*. Dans *Communication internationale et communication interculturelle: regards*

épistémologiques et espaces de pratique (Agbobli, C. et Hsab, G.), Québec : Les Presses de l'Université du Québec.

- ICC. (2013) Bienvenue au Canada: ce que vous devriez savoir. [Repéré à:] <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/pdf/pub/bienvenue.pdf>. Consulté le 25 novembre 2018.
- Innes, M. (2003) *Understanding social control, deviance, crime and social order*. Buckingham: Open University Press.
- Jacobsen, M. (2010) *Recognition as ritualised reciprocation : the interaction order as the realm of recognition, dans The Contemporary Goffman*, Londres : Routledge.
- Jodelet, D. (2006) *Place de l'expérience vécue dans le processus de formation des représentations sociales*. Dans *Les savoirs du quotidien : Transmissions, Appropriations, Représentations*, Rennes : Les Presses universitaires de Rennes.
- Kelley, N.; M. Trebilcock. (1998) *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992) *Les interactions verbales: approches interactionnelle et structure des conversations*. Paris: Armand Colin.
- Klassen, M; Khandelwal, U; Guy, S.; Gagnon, S. et Bhate, T. (2019) *Non permanents en permanence : les travailleurs agricoles migrants du Canada*. Rapport de groupe de travail d'Action Canada 2018-2019.
- Ladmiral, J-R.; Lipiansky, E-M. (1989) *La communication interculturelle*. Paris: Arman Colin.
- Le Breton, D. (2008) *L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Le Breton, D. (2012) *Les grands axes théoriques de l'interactionnisme, L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presses Universitaires de France.

- Lee, M.S. (2003) *El Contrato (51 min)*, [Repéré à] :
http://www.nfb.ca/film/el_contrato/, consulté le 15 mai 2018.
- Le Goff, Alice. (2013) *Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez E. Goffman. Dans Goffman et l'ordre de l'interaction*. Paris : CURAPP-ESS/CEMS-IMM.
- Lenard, P.; Straehle, C. (2012) *Legislated inequality: Temporary labor migration in Canada*. Montreal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Marc, E. et Picard, D. (2006) *Petit traité des conflits ordinaires*. Paris : Le seuil.
- Mayer, R.;Ouellet, F.; Saint-Jacques, M. C., et Turcotte, D. (2000) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaetan Morin Éditeur.
- McLaughlin, J. (2009) *Trouble in our Fields: Health and Human Rights among Mexican and Caribbean Migrant Farm Workers in Canada*. Thèse de doctorat du département d'Anthropologie, University of Toronto.
- McLaughlin, J. (2010) Classifying the “ideal migrant worker”: Mexican and Jamaican transnational farmworkers in Canada. *Focaal* 2010, 57.
- McLaughlin, J.; Hennebry, J. (2013) *Pathways to precarity: structural vulnerabilities and lived consequences for migrant farmworkers in Canada*. In L. Goldring & P. Landolt (Eds.), *Producing and negotiating non-citizenship: precarious legal status in Canada* (pp. 175–194). Toronto: University of Toronto Press.
- Mendiburo D., Aaron. (2014) Los migrantes agrícolas “temporales” en Saint-Rémi, Quebec: representaciones sociales desde la óptica de sus habitantes. *Norteamérica*, 9 :2, 33-58.
- Mercure, D. (2014) *Flexiprécarité du lien d'emploi et des conditions d'exercice du travail (eds)*, Dans *Les agences de travail temporaire: leur rôle et leur fonctionnement comme intermédiaire du marché du travail* (Vultur, M et Bernier, J.), Québec: Presses universitaires de Laval.

- Monaghan, P. et coll. (2008) Using Community-Based Prevention Marketing to Improve Farm Worker Safety, *Social Marketing Quarterly*, 14:4, 71-87.
- Mongeau, P. (2008) Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée, Québec: Presse de l'Université du Québec.
- Morrisette, J. (2010) Une perspective interactionniste. *Sociologies*, [Repéré à :] <http://journals.openedition.org/sociologies/3028>, consulté le 7 avril 2018.
- Morrisette, J.; Guignon, S.; Demazière, D. (2011) Introduction.'De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche'. *Recherches qualitatives*, 30 :1, 1-9.
- MRC Jardins de Napierville. (2016) *Portrait du territoire*. [Repéré à:] <https://mrcjardinsdenapierville.ca/votre-mrc/portrait-du-territoire/>. Consulté le 22 octobre 2020.
- Nakache, D. (2010). *The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Regulations, practices and protection gaps. The Research Alliance on Precarious Status Workshop: Producing and Negotiating Precarious Migratory Status in Canada*. Toronto: York University.
- Nakache , D; P. Kinoshita. (2010). *The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Do Short-Term Economic Needs Prevail over Human Rights Concerns? IRPP Study, No. 5.*, [Repéré à:] http://www.yorku.ca/raps1/events/pdf/D_Nakache.pdf, consulté le 27 octobre 2018.
- Nakache, D. (2013) *The Canadian Temporary Foreign Worker Program: Regulation, Practices, and Protection Gaps*. In *Producing and Negotiating Non-citizenship. Precarious Legal Status in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Nizet, J.; Rigaux, N. (2005) *La sociologie de Erving Goffman*. Paris : La Découverte.
- Paillé, P.; Mucchielli, A. (2008) *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

- Paillé, P. (1991) *Procédures systématiques pour l'élaboration d'un guide d'entrevue semi-directive: un modèle et une illustration*. Communication présentée au Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Papadopoulis, D.; Stephenson, N.; Tsianos, V. (2008) *Escape routes: control and subversion in the 21st century*. London: Pluto Press.
- Pelletier, L. G. (2006) *Les perceptions et les cognitions sociales: percevoir les gens qui nous entourent et penser à eux*. Dans *Les fondements de la psychologie sociale (2e édition)* (Vallerand, R.J.), Montréal: Chenelière education.
- Poupart, J. dans Morrissette, J.; Guignon, S. et Démazière, D. (2011) De l'usage des perspectives interactionnistes en recherche, *Recherches qualitatives*, 30 :1, 178-199.
- Preibisch, K. (2004) Migrant agricultural workers and processes of social inclusion in rural Canada: encuentros and desencuentros. *Canadian journal of Latin American and Caribbean studies*, 29:57-58, 203-240.
- Preibisch, K. (2007) Local Produce, Foreign Labor: Labor Mobility Programs and Global Trade Competitiveness in Canada, *Rural Sociology*, 72:3, 418-449.
- Preibisch, K. (2010) Pick-Your-Own Labor: Migrant Workers and Flexibility in Canadian Agriculture. *International Migration Review*, 44(2), 404-441.
- Preibisch, K et Encalada Grez, E. (2010) The other side of 'El Otro Lado': Mexican Migrant Women and Labor Flexibility in Canadian Agriculture, *Journal of Women in Culture and Society*.
- Preibisch, K. (2012) Migrant workers and changing workplace regimes in contemporary agricultural production in Canada. *International Journal of the Sociology of Agriculture and Food*, 19 :1, 62-82.

- Psyklywec, M. (2011) Doctors within borders : meeting the health care needs of migrant farm workers in Canada, *Canadian Medical Association Journal*, 183 :9, 1039-1042.
- Roy-Cregheur, M. (2011) *La gestion de la main-d'œuvre dans le secteur agricole et le sous-secteur horticole au Québec entre 1638 et 2010*, mémoire de maîtrise, Montréal, HEC, Université de Montréal.
- Satzewich, V. (1991) *Racism and the Incorporation of Foreign Labour: Farm Labour Migration to Canada since 1945*. New York: Routledge.
- Savoie-Zajc, L. (1996) *Saturation*. Dans A. Mucchielli (Dir.): *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2009) « L'entrevue semi-dirigée » dans B. Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données, 5e édition*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 293-316.
- Schurmans, M.-N. (2003) *Les solitudes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Siemiatycki, M. (2010) Marginalizing Migrants: Canada's Rising Reliance on Temporary Foreign Workers, *Thèmes canadiens : travailleurs étrangers temporaires*, Printemps 2010, [Repéré à :] http://s3.amazonaws.com/migrants_heroku_production/datas/289/cdn_issues_CITC_mar10_e_original.pdf?1316748466].
- Sharma, N. (2001) On being not Canadian: The social organization of “migrant workers” in Canada. *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 38 (4), 415-439.
- Sharma, N. (2006) *Home economics: Nationalism and the making of 'migrant workers' in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Singer, M. R. (1987) *Intercultural communication: a perceptual approach*. Englewood Cliffs: Prentice-Hall.

- Smart, J. (1997) 'Borrowed Men on Borrowed Time: Globalization, Labour Migration and Local Economies in Alberta', *Canadian Journal of Regional Science*, 20(1-2).
- Sorrells, K. et Sekimoto, S. (2016). *Globalizing Intercultural Communication: a Reader*. Thousand Oaks: SAGE.
- Soussi, S-A. (2018) Les travailleurs migrants temporaires et l'accès aux droits sociaux du travail et à la citoyenneté | Le coût d'une absence politique, Centre Justice et foi, [Repéré à:] <http://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/les-travailleurs-migrants-temporaires-et-lacces-aux-droits-sociaux-du-travail-et-a-la-citoyennete-le-cout-dune-absence-politique/>. Consulté le 27 novembre 2018.
- Stasiulis, D.; A. Bakan. (2003) *Negotiating Citizenship: Migrant Women in Canada and the Global System*. Toronto: University of Toronto Press.
- Statistique Canada. (2016_ Profil du recensement, Recensement de 2016: Les Jardins-de-Napierville, Municipalité régionale de comté, [Repéré à:] <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?B1=All&Code1=2468&Code2=24&Data=Count&Geo1=CD&Geo2=PR&Lang=F>. Consulté le 22 octobre 2020.
- Taylor A.; Foster, J. (2015) Migrant Workers and the Problem of Social Cohesion in Canada, *Journal of International Migration and Integration*, 16:1, 153-172.
- Therrien, R. (2020) Le top 10 du jeudi 23 janvier 2020. *Le soleil*, [Repéré à:] <https://www.lesoleil.com/arts/richard-therrien/le-top-10-du-jeudi-23-janvier-2020-b80fc2257653d6523a31bce789c481cb>. Consulté le 12 février 2020.
- UFCW Canada. (2010) La situation des travailleurs migrants au Canada 2010-2011. [Repéré à :] http://www.ufcw.ca/templates/ufcwcanada/images/awa/publications/UFCW-Status_of_MF_Workers_2010-2011_FR.pdf. Consulté le 27 novembre 2018.

- Valarezo, G. (2007) *Out of Necessity and into the fields : Migrant farmworkers in St Rémi, Québec*, Mémoire présenté au département de géographie de l'université Queens.
- VanRaes, S. (2018) The Job Ahead. *Country Guide*. [Repéré à]: <https://www.country-guide.ca/guide-business/canada-is-facing-a-farm-labour-gap-and-its-going-to-get-much-worse/>. Consulté le 12 février 2020.
- Verzele, W. (2016) *Goffman et l'ordre de l'interaction: un auteur et des outils pour décrypter les rapports communicationnels et interactionnels entre acteurs publics et acteurs privés de sécurité*. [Repéré à:] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01488774v2/document>. Consulté le 10 février 2019.
- Villarejo, D. (2002) The Health of U.S. Hired Farm Workers, *Annual Review of Public Health*, 24 :174-193.
- Vion, R. (1992) *La communication verbale: analyse des interactions*, Paris: Hachette.
- Winkin, Y. (1993) *Communication interpersonnelle et interculturelle*. L. Sfez (Éd.), *Dictionnaire critique de la communication*, 1, 413-515.
- Wyer, R.S.; Radvinsky, G.A. (1999) The comprehension and validation of social information, *Psychological Review*, 106, 89-118.
- Zou M. (2015) The Legal Construction of Hyper-Dependence and Hyper-Precarity in Migrant Work Relations. *The International Journal of Comparative Labour Law and Industrial Relations*, 31(2), 141-162.